

RAPPORT ANNUEL
1971/72



**MINISTÈRE
DES
TERRES ET
FORÊTS**

À son Honneur le Lieutenant-gouverneur

l'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1971/72.

Veillez agréer, monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Kevin Drummond,
Ministre des Terres et Forêts.

À l'Honorable ministre des Terres et Forêts,

Monsieur Kevin Drummond

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1971/72.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

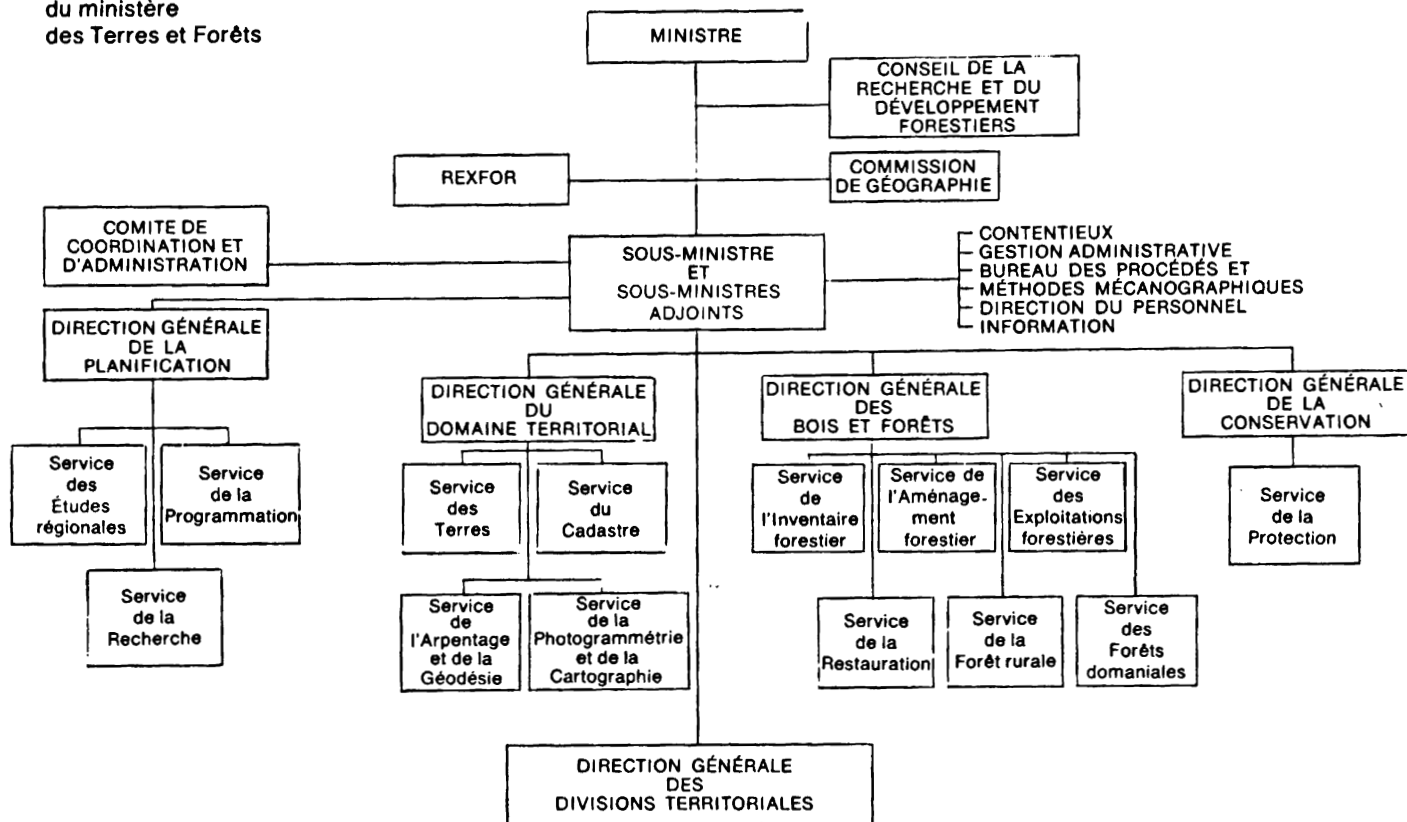
Michel Duchesneau,
Sous-ministre des Terres et Forêts.

SOMMAIRE

Structures du ministère des Terres et Forêts	11
Organisation administrative	15
Comité des bourses et des études spécialisées	16
Les bureaux auxiliaires	17
Contentieux	19
Information	20
Personnel	20
Procédés et méthodes mécanographiques	22
Direction générale de la Planification	25
Études régionales	28
Programmation	29
Recherche	30
Direction générale du Domaine territorial	37
Arpentage et Géodésie	39
Cadastré	57
Cartographie et Photogrammétrie	57
Terres	61
Direction générale des Bois et Forêts	65
Aménagement	67
Exploitations	75
Inventaire	79
Restauration	87
Forêt rurale	91
Forêts domaniales	103
Direction générale de la Conservation	107
Protection	109
Entomologie	109
Direction générale des Divisions territoriales	125
Régions et districts	127
Stations forestières	130
Commission de Géographie	135
Annexes	141
I. — État des revenus et des dépenses	143
II. — Liste des concessionnaires forestiers	147
III. — Personnel	169
IV. — Terres	175
V. — Exploitations forestières	185
IV. — Inventaire forestier	193
VII. — Forêts domaniales	197
VIII. — Restauration forestière	203
IX. — Conservation	219

Structures du ministère des Terres et Forêts

Organigramme
du ministère
des Terres et Forêts



Titulaires, en 1971/72, des fonctions indiquées dans l'organigramme

Administration générale du ministère

Ministre	Kevin Drummond	
Sous-ministres	Fernand Boutin, a.g., ing.f. Me J.-M. Bourbeau Maurice Vézina, ing.f. Michel Duchesneau, ing.f. m.f.	sous-ministre sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint
Comité de Coordination et d'Administration Contentieux	Antonio Gagnon, ing.f. Fernand Côté, c.r.	secrétaire exécutif directeur
Bureau de l'Information	J.-C. de LaDurantaye	directeur
Bureau du Personnel	Paul Lachance	directeur
Bureau des Procédés et méthodes mécano- graphiques	Georges Blanchet	directeur intérimaire
Gestion administrative	Raymond Casgrain	directeur

Direction générale de la Planification

	Michel Duchesneau, ing.f., m.f.	directeur général
Service des Études régionales	Raymond Lord, ing.f., m.f.	directeur
Service de la Recherche	Pierre Dorion, ing.f.	directeur
Service de la Programmation	André Lachance	directeur

Direction générale du Domaine territorial

	Me J.-M. Bourbeau	sous-ministre adjoint
Service des Terres	Jean-Noël Poulin, a.g. ing.f.	directeur général
Service du Cadastre	Maurice Descôteaux, ing.f.	directeur
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	Clovis Labrecque, a.g.	directeur
Service de la Photo- grammétrie et de la Cartographie	Maurice Duval, a.g. Léon Valois, ing.	directeur directeur

Organisation administrative

Comité des bourses et des études spécialisées

Ce Comité a reçu pour mission d'étudier les demandes de bourses de la part des gradués d'universités en vue de sélectionner des candidats hautement qualifiés qui serviront comme gestionnaires au ministère des Terres et Forêts du Québec.

De plus, il doit analyser les besoins du ministère en personnel spécialisé afin d'être en mesure de juger de l'opportunité de diriger certains de ses fonctionnaires vers des études de perfectionnement.

Le Comité est habilité à faire des recommandations se rapportant:

- 1) aux choix des boursiers;
- 2) aux barèmes des bourses;
- 3) aux priorités à accorder selon les besoins du ministère;
- 4) à la réglementation régissant l'octroi de bourses ou de congés pour études de perfectionnement;
- 5) aux crédits requis à ces fins.

Le Comité se compose:

- de l'adjoint administratif au sous-ministre, qui agit comme président;
- du directeur général des Bois et Forêts, qui agit comme vice-président;
- du directeur général de la Conservation;
- du directeur général du Domaine territorial;
- du directeur général des Divisions territoriales;
- d'un secrétaire désigné par le ministre.

Pour l'exercice 1971/72, le Ministère disposait d'une somme de \$32 200. pour l'attribution de bourses d'études.

Après étude de vingt-cinq demandes de la part de gradués d'universités, le Comité a recommandé l'octroi de neuf bourses formant un montant global de \$18 700.

Il a également approuvé le paiement des frais de scolarité s'élevant à près de \$2 200 en faveur de douze fonctionnaires autorisés à poursuivre des études de perfectionnement ou des cours spéciaux dans les spécialités déterminées en fonction des besoins les plus pressants du Ministère.

Le solde des crédits votés n'a pas été utilisé à la suite de la décision du Gouvernement d'étudier la question du perfectionnement des fonctionnaires et d'établir une politique globale sur cette question.

Bureaux auxiliaires

Contentieux

Information

Personnel

**Procédés et méthodes
mécanographiques**

7

8

9

Contentieux

Au cours de l'exercice 1971/72, l'Assemblée Nationale a adopté le bill 38 modifiant la Loi de la Société de récupération et d'exploitation forestières du Québec (REXFOR) et donnant à cette société des pouvoirs beaucoup plus étendus. Le Contentieux du ministère avait été chargé de préparer et de présenter les modifications nécessaires au Comité de législation du Conseil Exécutif, de même que certains changements au paragraphe 3, de la section 2 de la troisième partie de la Loi des Terres et Forêts, concernant les forêts cantonales. Ces amendements à la Loi des Terres et Forêts sont contenus dans le chapitre 37 des Lois de 1971.

En collaboration avec les conseillers juridiques du ministère des Affaires municipales, le Contentieux a participé à la rédaction de certains articles de la Loi sur l'évaluation foncière (chapitre 50 des Lois de 1971), concernant les forêts publiques, les boisés privés, les concessions forestières de toute nature et le reboisement.

Les accords avec Rayonnier Québec Inc., concernant l'implantation d'un complexe industriel sur la Basse Côte-Nord, ont été finalisés en juin 1971.

Le Contentieux a continué, de concert avec le service de la Comptabilité, à percevoir les arrérages de rentes foncières, de droits de coupe, de loyers, etc. Il a mis fin à plusieurs occupations illégales des terres publiques.

À la demande des services intéressés, le Contentieux a rédigé de nombreux projets d'arrêtés en conseil, des contrats d'approvisionnement en matière ligneuse, des baux de terrains, etc.

Enfin, à la suite de la publication de l'"Exposé sur la politique forestière du Québec", le Contentieux a élaboré de nombreux projets de lois pour donner suite aux mesures préconisées. Ces projets sont présentement étudiés par les services intéressés du ministère des Terres et Forêts et ils seront ensuite soumis à l'approbation du ministre pour être finalement acheminés au Comité de législation du Conseil Exécutif.

Information

Le service "Information et Publicité" et la bibliothèque du ministère relèvent du Bureau de l'Information.

Information et Publicité

Le service "Information et Publicité" a poursuivi en 1971/72 son objectif de coordonner et de mettre en oeuvre l'utilisation des moyens de communication de masse en vue de la poursuite des objectifs du ministère.

À cette fin, le service a organisé des campagnes d'information qui se sont traduites par des tournées-invitation, des réunions d'information, des messages publicitaires dans les média d'information, etc. Les programmes ainsi touchés par ces campagnes d'information furent:

- la lutte aux feux de forêt
- les sentiers de motoneige
- la lutte à la tordeuse des bourgeons
- la restauration forestière.

Deux films ont été réalisés au cours de l'année en coopération avec la direction de la Conservation et le service de la Restauration, l'Office du Film et Radio-Québec. Ces films portent sur la restauration forestière et la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Dans le secteur des publications, le service a commencé la préparation de documents de base dont le thème sera "Connaissance de la ressource".

Enfin, la section "renseignements" a été particulièrement active, les demandes d'information venant notamment des maisons d'enseignement et des étudiants.

Bibliothèque

Au 31 janvier 1972, la collection de la bibliothèque était constituée de 20 664 titres; ce nombre inclut 168 abonnements courants de revues.

Les statistiques tenues quotidiennement permettent d'établir qu'on y reçoit une moyenne de 48 demandes de renseignements par jour. On y répond dans une proportion de 94%.

Les prêts aux usagers du ministère se sont élevés durant l'année à 3 652 ouvrages comparativement à 2 946 l'année précédente.

On a dû emprunter de l'extérieur par prêts entre bibliothèques 549 ouvrages comparativement à 797 l'année précédente et la bibliothèque a commencé à prêter à son tour aux autres bibliothèques 17 ouvrages. Ce dernier chiffre devrait augmenter avec l'aménagement progressif de la collection.

La bibliothèque a continué à faire paraître son bulletin mensuel le *Billet* (nos 20 à 28) tiré à 98 exemplaires. A également paru un premier numéro spécial, en février 1972, comprenant: "La liste des thèses des ingénieurs et des arpenteurs-géomètres du ministère des Terres et Forêts du Québec".

Le premier inventaire de périodiques de la bibliothèque est mentionné sous le sigle "QQT" dans la quatrième édition (1971) du "Catalogue collectif des publications scientifiques dans les bibliothèques canadiennes" publié par la Bibliothèque scientifique nationale du Canada. Une deuxième édition de cet inventaire est en cours.

Personnel

Les effectifs en place au ministère des Terres et Forêts s'établissaient comme suit au 1er mars 1972 (les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année précédente):

Fonctionnaires	1 222	(1 205)
Ouvriers permanents	341	(387)
Ouvriers réguliers	78	(70)
Ouvriers saisonniers *	150	(120)
Ouvriers occasionnels**	350	(353)
TOTAL	2 141	(2 135)

* Depuis le 1er avril 1971, le ministère des Terres et Forêts a engagé 483 ouvriers saisonniers.

** Depuis le 1er avril 1971, le ministère des Terres et Forêts a employé 4 567 ouvriers occasionnels.

Au cours de l'année 71/72, 73 fonctionnaires ont quitté le ministère et 82 ont été engagés.

(On retrouve à l'annexe III, d'autres chiffres concernant les effectifs du ministère).

Procédés et méthodes mécanographiques

Le rôle principal du bureau des Procédés et méthodes mécanographiques est de voir à la réalisation de tous les travaux du ministère devant être accomplis par ordinateur.

Le bureau est à la disposition de tous les services qu'il doit conseiller en matière d'informatique, en plus de fournir les moyens de réalisation techniques. Cela comprend l'analyse, la programmation, la supervision et l'exécution de toutes les phases mécanographiques. On utilise les ordinateurs du Centre de Traitement Électronique des Données du ministère des Finances.

En 1971/72, le bureau a fait effectuer environ 1 000 passes, représentant quelque 10,000 unités de compilations pour 1975 heures d'ordinateurs réparties selon le tableau suivant:

Services	Heures	%
Inventaire forestier	650	32.9
Aménagement forestier	540	27.4
Exploitations forestières	200	10.2
Recherche	150	7.5
Arpentage et Géodésie	140	7.2
Informatique (travaux utilitaires)	75	3.8
Cadastré (développement)	75	3.8
Photogrammétrie et Cartographie	50	2.5
Restauration forestière	15	.7
Protection forestière	5	.2
Autres	75	3.8
Total	1 975	100.%

Tous ces travaux ont nécessité quelque 9,000 heures de perforation et de vérification, et quelque 5,000 heures de contrôle de données et de vérification des résultats.

De plus, le bureau a entrepris l'étude et la réalisation des projets suivants, lesquels seront complétés au cours de l'exercice 1972/73:

- 1 — Plan décennal d'inventaire forestier.
- 2 — Nouvelle facturation des droits de coupe.
- 3 — Mécanisation des données contenues au Cadastre.
- 4 — Mécanisation du Répertoire géographique du Québec.

D'autre part, la télé-informatique a été implantée au sein du ministère. Ce procédé permet, à l'aide d'une console installée sur place, de communiquer avec des ordinateurs puissants situés à Québec, Montréal et Toronto. En 1971/72, on a fait l'usage suivant:

Service CALL/360	(Toronto)	292.7 heures
Langage APL	(Université Laval)	200.5 heures

Le bureau a aussi la responsabilité d'assurer la bonne marche des réseaux de communications du ministère; il est le représentant officiel du ministère auprès du ministère des Communications en matières de téléphonie, de télécommunication, de transmission des données et de circuits intercentres.

En réalité, l'utilisation du réseau de téléscribes a été le suivant:

	Messages envoyés	Messages reçus
Postes à Québec	8 757	5 871
Postes à l'extérieur de Québec	12 102	14 986

Direction générale de la Planification

Services

**Études régionales
Programmation
Recherche**

Même si c'est au cours de l'année 1971/72 que la direction de la Planification a cessé d'exister, le personnel des service des Études Régionales et de Programmation n'a été muté à d'autres unités administratives que vers la fin de l'année d'opérations et le budget affecté à ces deux services a été dépensé en fonction des prévisions acceptées. Il faut noter ici que la responsabilité de la planification et de la programmation sectorielle a été confiée à chacune des directions concernées et qu'un bon nombre des employés de la planification ont été mutés à cette fin.

De plus, quelques membres de la direction de la Planification ont consacré plusieurs mois à la rédaction des textes qui ont permis au ministère de publier l'Exposé sur la Politique forestière, lequel sera discuté en Commission parlementaire au cours de l'été 1972.

Enfin, le service de la Recherche et sa section de l'Inventaire canadien des terres sont demeurés tels quels.

On trouvera ci-après un résumé des activités de ces unités administratives.

Études régionales

Quelques membres de l'ancien service des Études économiques ont été rattachés à celui des Études régionales, ce qui a permis à celui-ci d'effectuer certaines études de l'impact de l'industrie des pâtes et papiers sur l'économie de plusieurs régions administratives.

De plus, on a demandé à des membres du service de rédiger un bon nombre de documents nécessaires à l'élaboration de l'Exposé sur la politique forestière.

Avant d'accorder un approvisionnement pour un projet d'usine, le ministère se renseigne sur la viabilité de cette entreprise et trois ingénieurs ont analysé une quinzaine de demandes dans cette perspective.

Trois régions-plan ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des études régionales. Pour le Bas Saint-Laurent — Gaspésie, des études d'approvisionnement par zone ont été effectuées et un membre du service, qui était déjà familier avec cette région, a été muté à l'administration régionale.

Dans le Saguenay — Lac Saint-Jean, un chargé de projet a participé à l'élaboration et à la programmation d'un plan intégré d'aménagement des ressources, lequel plan sera mis en oeuvre en 1972/73.

Quant à l'Abitibi — Témiscamingue, celui qui avait participé à l'étude d'ensemble, a continué de coordonner l'exécution des travaux recommandés tout en servant d'aviseur pour les problèmes d'allocation de la matière première aux industries forestières de la région.

De plus, dans le but d'en arriver à proposer un nouveau plan d'allocation des bois feuillus pour la période 1972-1977, un chargé de projet a consacré tout son temps, en collaboration avec les autres services intéressés, à l'analyse du plan de 1967-1972 et à la préparation d'une esquisse.

Enfin, il y a lieu de mentionner la participation active du service à deux opérations d'envergure, même si elles sont très différentes:

- 1o support technique à une consultation des individus et organismes de la Rive Sud intéressés à la forêt;
- 2o collaboration étroite à l'étude et au rapport de la mission interministérielle pour le bassin de la rivière Yamaska.

Programmation

Le service de Programmation constitue une nouvelle entité administrative qui a pour tâche de seconder les gestionnaires dans les processus d'implantation et d'utilisation de nouvelles techniques de gestion.

À cet effet, le service est chargé d'assurer les liaisons pertinentes avec les centres de responsabilité extérieurs au ministère en plus de fournir certains services spécialisés.

Liaison

- avec le Conseil du Trésor.
- avec l'Office de Planification et de Développement du Québec.
- avec le ministère des Finances pour l'implantation du système MOBEC.
- avec le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives pour la création d'un fichier central des entreprises.

Fourniture de services

- élaboration de procédures administratives.
- confection du plan d'effectif.
- diverses études d'organisation et méthode, à savoir:
 - a) Conception et début d'implantation d'un système de documentation au M.T.F.
 - b) Système de distribution des données photo-cartographiques.
 - c) Étude d'organisation du service des Terres.
 - d) Système de gestion des inventaires.
 - e) Étude d'organisation du centre de photocopie.
 - f) Éléments d'un système d'information régionale (restauration forestière et administration).
 - g) La gestion des documents au M.T.F.
 - h) Étude relative à l'utilisation des véhicules.
- études coût-bénéfice.

Le personnel se compose de 9 professionnels et 3 employées de secrétariat. Ces effectifs dépendaient en 1970/71 du service des Études économiques ainsi que du Bureau des Procédés administratifs.

Recherche

Recherches en écologie, dendrométrie et biologie.

Au cours de l'année 1971/72, les employés de la division de l'écologie ont travaillé sur vingt-trois projets de recherche différents et, sur ce nombre, un a été terminé. Il s'agit du projet intitulé: "Étude écologique et cartographie des groupements végétaux du comté de Rivière-du-Loup".

Parmi les projets en cours, neuf sont reliés au programme de l'Inventaire des terres du Canada, cinq concernent la cartographie écologique des stations forestières, quatre concernent le peuplier, trois traitent de botanique et l'autre projet est une étude spéciale sur l'écosystème.

Au cours de cet exercice financier, les employés de la division de l'écologie ont effectué près de deux cents relevés écologiques, pédologiques et dendrométriques.

INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA.

L'Inventaire des terres du Canada est une étude complète de l'aptitude des terres et de leur utilisation, destinée à servir de document de base pour la planification de l'utilisation des terres et des ressources. Cet inventaire présente une évaluation des possibilités qu'offrent les terres dans les domaines de l'agriculture, des forêts de la récréation et de la faune, de l'utilisation actuelle des terres et des travaux de planification expérimentale de l'utilisation des terres dans chacune des provinces. L'inventaire a été entrepris à titre de programme conjoint fédéral-provincial en vertu de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA) de juin 1961.

Secteur forestier

Au point de vue forestier, le classement des terres est effectué par le groupe qui fait partie de la division de l'écologie du service de la Recherche du ministère des Terres et Forêts.

Le but de l'inventaire des terres en fonction de leur productivité forestière est de décrire leur potentiel de production d'essences indigènes dans des conditions optimales de peuplement et d'aménagement. Le potentiel de production, c'est-à-dire l'accroissement annuel moyen, est exprimé en pieds cubes à l'acre.

Cet inventaire couvre la partie située au sud du 49° de latitude nord à l'exception de deux feuillets (31-0 et 32-B) dans la région du réservoir Gouin; à l'est du 70° de longitude la cartographie s'étend jusqu'au 50° de latitude nord.

Au Québec, la superficie à cartographier couvre environ 119 000 milles carrés (308 200 Km²) et est répartie sur 669 feuillets au 50 000^e. Sur ce nombre, 72 feuillets seront cartographiés par l'équipe du Gouvernement du Canada et 597 feuillets, par les équipes du service de la Recherche.

Les tableaux de la page suivante montrent l'état des travaux en date du 1er mars 1972 ainsi que ce qui reste à faire pour 1972/73.

RECHERCHES EN SYLVICULTURE.

Aucun nouveau projet n'a été entrepris au cours de l'année. Deux projets ont été poursuivis de façon soutenue soit celui sur la Biomasse et productivité totale de quelques peuplements de pin gris et celui sur la distribution des diamètres et de la croissance des peuplements de sapin baumier et d'épinette noire au Québec. Ces deux projets sont presque complétés.

Quant aux autres projets de recherche en cours, les observations et les remesurages sont faits suivant les prévisions. Des rapports intérimaires sont préparés lorsqu'il y a lieu.

RECHERCHES SUR LA FERTILITÉ DES SOLS ET LE REBOISEMENT.

Au cours de l'année, le Ministère a continué à participer avec les provinces de l'Est du Canada, les universités et l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, au vaste programme de recherche sur la fertilisation des forêts naturelles. Quatorze secteurs expérimentaux ont été fertilisés en Abitibi et au Témiscamingue et quatorze nouveaux secteurs ont été établis dont quatre dans des peupleraies.

Les projets de recherche sur le reboisement expérimental continu se sont poursuivis avec l'entreposage de 100 000 plants en chambre froide à l'automne. Ces plants doivent séjourner en chambre froide jusqu'au moment de la plantation à l'été 1972.

L'étude sur les plantations effectuées au Québec s'est poursuivie et environ cent parcelles-échantillons ont été établies dans des plantations de pin rouge. Un rapport intérimaire sur cette essence est en préparation.

Tableau 1. État des travaux de terrain pour l'Inventaire des terres du Canada (Secteur forestier).

	Nombre de feuillets au 1/50 000							Total
	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	
Information recueillie par les équipes du Gouvernement du Québec	16	23	24	55	48	71	—	237
Information recueillie par l'équipe fédérale.	8	8	8	8	14	14	12	72
Photo-interprétation exécutée par les bureaux d'ingénieurs conseils.	20	18	79	64	55	54	70	360
Total	44	49	111	127	117	139	82	669

Tableau 2. État des travaux de cartographie pour l'Inventaire des terres du Canada (Secteur forestier).

	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73 (prévisions)	Total
Cartographie au 1/50 000 terminée (669 cartes à dessiner).	51	95	109	115	169	130	669
Cartographie au 1/250 000 terminée (27 cartes à dessiner).	—	—	1	11	3	12	27

En dernier lieu, trois cents échantillons ont été prélevés dans sept pépinières du Ministère afin de contrôler la fertilité des sols de ces pépinières.

Recherches en génétique.

Amélioration des arbres forestiers au Québec.

Le programme général en amélioration des arbres forestiers s'est poursuivi. Il comprend cinq projets qui concernent la sélection d'arbres "plus", deux projets qui concernent l'introduction d'espèces exotiques et dix projets qui concernent les tests de provenances et de descendances.

Les plantations comparatives effectuées dans le cadre de ce programme sont réalisées dans des arboretums expérimentaux qui sont des endroits représentatifs d'une région donnée aux points de vue sol et climat. Dix arboretums sont actuellement en voie d'aménagement dans la Province.

Recherche et développement sur la productivité et la culture du peuplier pour le comté de l'Islet et la région de l'Est du Québec.

Ce programme se fait conjointement avec la coopération technique franco-québécoise par l'intermédiaire de la Société internationale de coopération pour réalisations économiques et sociales (SICORES).

Les objectifs généraux à atteindre sont:

a) de permettre à la population de la région concernée par cette étude de devenir des citoyens à part entière par la mise en valeur rationnelle du territoire à leur disposition, tout en favorisant la création d'une production nouvelle de la forêt rurale;

b) de développer une populiculture intensive et extensive pour répondre aux besoins de l'industrie locale et aussi pour favoriser la création d'industries nouvelles.

Les projets de recherche en cours portent sur la productivité des peupleraies naturelles en fonction des stations, sur la sélection de clones de peupliers locaux et exotiques, sur la réalisation de plantations comparatives clonales et sur l'établissement expérimental de fermes populicoles.

Laboratoire de sols.

Le tableau suivant résume les activités du laboratoire de sols et de tissus végétaux du service de la Recherche en 1971/72.

Analyses de sols.

Analyses effectuées pour:	Échantillons	Nombre de déterminations
Le service de la Restauration forestière	493	823
Divers projets de recherche du service de la Recherche	884	11 274
Analyses de tissus végétaux		
Divers projets de recherche du service de la Recherche	419	1 927
TOTAL:	1 796	14 024

Recherches en économie forestière et en aménagement.

Les quatre projets commencés au cours de l'année précédente se sont poursuivis. La rédaction du rapport final est en cours pour ce qui est du projet sur l'économie forestière québécoise dont le but est de présenter une image d'ensemble du secteur forestier et d'identifier les principaux problèmes forestiers du Québec. L'étude économique des forêts privées s'est poursuivie; elle a été divisée en trois projets soit:

- a) l'enquête socio-économique;
- b) la détermination des objectifs d'aménagement;
- c) l'étude sur la taxation.

La première partie est pratiquement terminée.

Une première étape a été franchie dans l'étude de la rentabilité des travaux sylvicoles dont le but est d'analyser la rentabilité économique et sociale des travaux sylvicoles du Ministère. Finalement le calcul de la rentabilité de la populiculture s'est poursuivi et des résultats préliminaires seront bientôt disponibles.

Subventions.

Au cours de l'année budgétaire 1971/72, le ministère des Terres et Forêts a versé à l'université Laval la somme de \$9 000 afin de permettre à des étudiants gradués, d'effectuer les recherches nécessaires à l'obtention de leur diplôme de maîtrise ou de doctorat tout en travaillant à des projets de recherche intéressant le Ministère. Un de ces projets est une étude de la mycorhization de semis sur de l'écorce amenuisée en contenants. Ce projet fait suite à l'étude anatomique quantitative de quelques écorces économiquement exploitables. Le relevé des travaux portant sur les caractéristiques sylvicoles des essences forestières du Québec pourra se poursuivre de la même façon.

Stations forestières.

Au cours de l'année, le service de la Recherche a poursuivi plusieurs travaux dans les stations forestières et plus particulièrement dans celle de Duchesnay. Le programme d'hybridation contrôlée sur les peupliers réalisé dans les serres de Duchesnay a permis d'obtenir 140 nouvelles familles et 57 000 plants. Ces derniers ont été repiqués dans la pépinière de Duchesnay et des tests de descendance seront faits.

La pépinière de Duchesnay sert aussi à préparer les semis qui sont utilisés dans les plantations comparatives effectuées dans les différents arboretums à travers la Province. Le Service y possède environ 850 000 semis formés d'espèces indigènes et exotiques. On y trouve aussi environ 550 clones de peuplier représentés en moyenne par dix pieds-mères chacun.

L'aménagement d'arboretums s'est poursuivi dans les stations forestières de Duchesnay et de Parke et des plantations comparatives y ont été effectuées. L'aménagement d'un nouvel arboretum a été entrepris à la station forestière de Lotbinière.

La carte écologique de la station forestière de Lotbinière a été préparée, il ne reste que quelques vérifications à effectuer sur le terrain. On a aussi entrepris les relevés nécessaires à la cartographie écologique des stations forestières de Ouimet et de la Baie des Chaleurs.

Secteurs expérimentaux.

Au cours de l'année 1971/72, 30 nouveaux secteurs expérimentaux ont été créés ce qui porte le nombre total à 91. Des nouveaux secteurs expérimentaux, 26 sont utilisés par le service de la Recherche, 1 par le Service canadien des forêts et 3 par les professeurs de la faculté de Foresterie et de Géodésie.

Le tableau suivant indique la répartition des secteurs d'après l'organisme qui les utilise.

Service de la Recherche	58
Service de l'Aménagement forestier	3
Service canadien des forêts	15
Fonds de recherches forestières de l'université Laval	7
Professeurs de la faculté de Foresterie et de Géodésie	6
Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers	2
TOTAL:	<hr/> 91.

Direction générale du Domaine territorial

Services

Arpentage et Géodésie

Cadastre

Cartographie et Photogrammétrie

Terres

Arpentage et Géodésie

Par son service de l'Arpentage et de la Géodésie, le ministère des Terres et Forêts offre à tous les organismes du gouvernement, aux corps publics et aux particuliers certaines formes d'assistance pour les travaux qui ont pour but de lotir, de morceler, d'aménager et de démarquer les terres publiques, d'établir les points géodésiques qui permettent le rattachement des travaux d'arpentage, de cadastre, de cartographie et d'ingénierie, ainsi que pour les travaux qui visent à délimiter de façon graphique et descriptive les territoires administratifs du Québec, tels les districts électoraux, les divisions d'enregistrement, les municipalités de comté, les municipalités locales, les concessions forestières, les territoires miniers, etc...

Cette assistance consiste à exécuter, à faire exécuter ou à permettre l'exécution des travaux ci-haut mentionnés, ainsi qu'à mettre à la disposition de tous requérants, les services de plusieurs personnes aptes à fournir les normes et les conseils pour leur réalisation, de même que les informations et les explications se rapportant à l'interprétation des résultats de ces travaux. Il offre également aux intéressés une documentation complète sur des travaux réalisés ainsi que différentes publications, comme le répertoire des cantons, le répertoire des points géodésiques et les cahiers de normes d'exécution pour les travaux d'arpentage et de géodésie.

Afin de mieux remplir les tâches qui lui sont dévolues, et ce principalement au niveau de l'exécution de ses programmes, ce service s'est accru au cours du présent exercice de vingt (20) personnes, portant aujourd'hui ses effectifs à 61.

Les activités du service sont partagées entre les 3 grandes divisions qui le composent: La Topométrie, la Géodésie et les Limites territoriales.

Topométrie

L'objectif de cette division est de répondre à certains besoins concernant la démarcation, la délimitation et la représentation du territoire. Des demandes en ce sens sont présentées, d'une part, par les différents organismes gouvernementaux pour lesquels la connaissance et l'équipement du territoire sont indispensables à la réalisation de leurs activités, et, d'autre part, par les particuliers à la suite des exigences de certaines lois et de certains règlements provinciaux. La nature des travaux varie selon les besoins; elle implique soit l'établissement sur le territoire des lignes administratives, telles les lignes de cantons, de concessions, de rangs, etc.; soit la

délimitation d'emplacements pour fins industrielles, commerciales, domiciliaires ou autres; soit l'élaboration et la réalisation de projets de lotissement en vue d'une utilisation optimale et rationnelle du territoire; soit la préparation de toute la documentation technique relative aux territoires qui ont fait l'objet d'une démarcation; soit enfin, la diffusion des informations et des renseignements relatifs aux territoires arpentés.

En 1970/71, la répartition des travaux qui ont été réalisés sur le territoire pour le Gouvernement s'établit comme suit:

1 — Pour le ministère des Terres et Forêts:	77
a) Direction générale des Divisions territoriales	48
b) Direction générale du Domaine territorial	23
c) Direction générale des Bois et Forêts	5
d) Direction générale de la Planification	1
1 — Pour le ministère des Richesses naturelles:	11
3 — Pour le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation:	1
<hr/>	
Total:	89

Les tableaux qui suivent, fournissent par district électoral, la répartition de ces 89 travaux ainsi que leur nature:

Travaux d'arpentage en 1971/72

District électoral	NATURE DU TRAVAIL				
	Nombre de travaux	Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
Abitibi-Est	17	239	64	1	2
Abitibi-Ouest	1	18	—	—	—
Argenteuil	1	22	—	5	—
Beauce	1	6	1	—	—
Berthier	1	5	—	—	—
Bonaventure	2	11	—	—	—
Champlain	1	9	—	—	—
Chicoutimi	1	—	8	—	—
Compton	1	5	—	—	—
Dubuc	5	17	47	1	2
Duplessis	2	—	3	—	—
Frontenac	1	—	2	—	—
Gatineau	1	6	—	—	1
Gatineau	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du lac Pémichangan			—
Gaspé-Nord	3	24	—	—	—
Gaspé-Sud	4	18	42	—	1
Jonquière	2	—	21	—	—
Labelle	1	—	8	—	—
Labelle	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature des lacs Givrac, Despatie et Yvon.			—
Laviolette	2	24	—	15	3

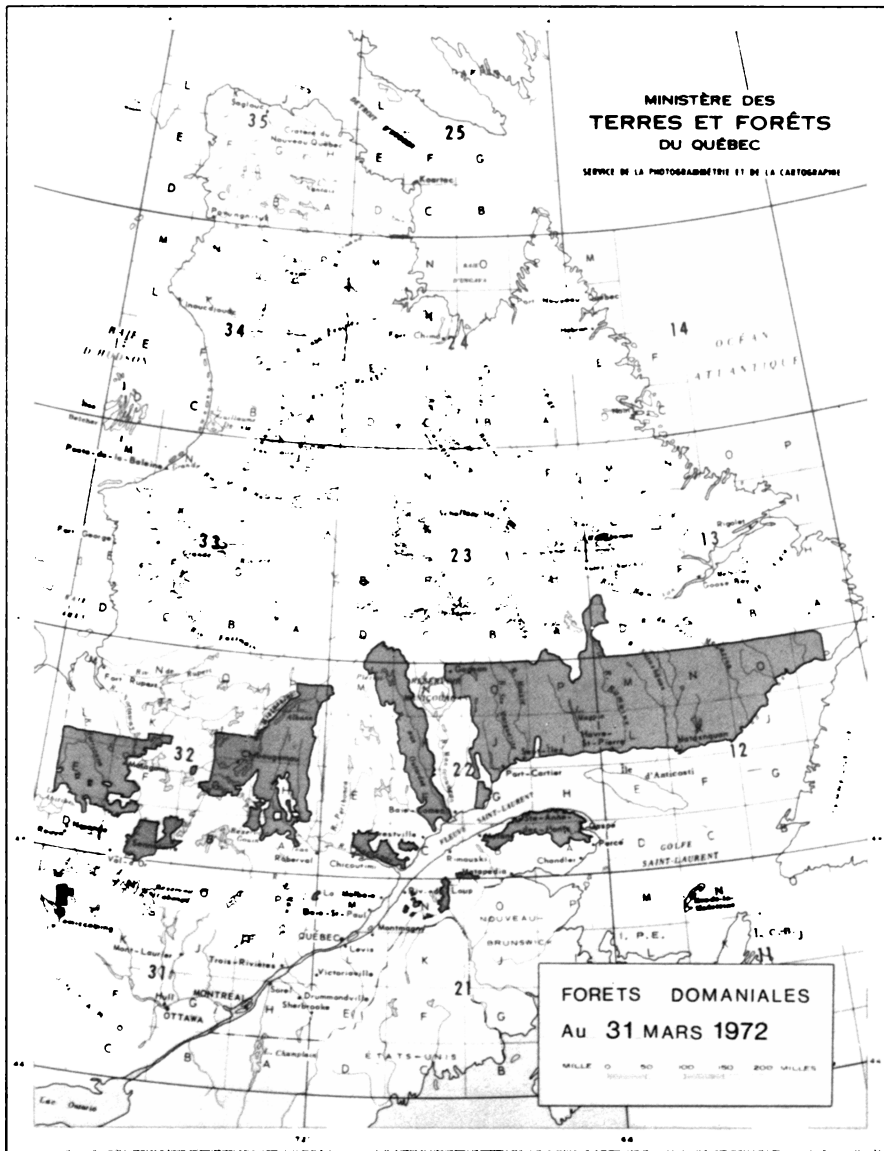
Travaux d'arpentage en 1971/72 (suite)

District électoral	NATURE DU TRAVAIL				
	Nombre de travaux	Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
Lotbinière	1	—	10	—	—
Maskinongé	2	5	—	—	—
Matane	5	10	6	—	—
Mégantic	1	—	2	—	—
Montcalm	1	8	—	—	—
Montcalm	1	Projet d'aménagement pour fins de villégiature du lac Godon			—
Montmagny	2	9	—	—	—
Nouveau-Québec	3	—	295	—	—
Papineau	1	—	1	—	—
Pontiac	3	31	—	—	—
Portneuf	1	—	78	—	—
Rimouski	2	1	99	—	—
Roberval	1	6	—	—	—
Rouyn-Noranda	5	33	78	—	1
Saguenay	2	8	63	1	1
St-Maurice	1	—	—	1	1
Témiscamingue	2	—	53	—	—
Témiscouata	3	9	—	—	—
Terrebonne	2	—	2	—	—
Wolfe	1	5	—	—	1
Total:	89	529	882	24	13

Dans le but de mieux connaître cette immense partie de notre territoire qu'est le Nouveau-Québec et afin d'y faciliter l'administration, le service de l'Arpentage et de la Géodésie a entrepris en 1965, le relevé de tous les postes et villages échelonnés le long du littoral de la baie d'Ungava, du détroit d'Hudson, de la baie d'Hudson et de la baie James, et il veille maintenant à la tenue à jour de l'information recueillie.

Face à l'activité croissante que connaît cette partie du Québec et au développement qui s'ensuit, ce service participe aujourd'hui à la coordination des besoins de chacun des organismes intéressés et procède par ses équipes d'arpentage au réaménagement de ces postes et villages afin que l'utilisation du territoire se fasse de façon rationnelle et harmonieuse, visant ainsi à répondre le mieux possible aux exigences des populations locales, compte tenu des contraintes physiques sous-jacentes à l'utilisation de ces territoires.

La carte qui suit montre les différents postes et villages où des travaux d'arpentage ont été effectués dans le nord québécois.



La participation du service aux travaux d'arpentage requis, sur le territoire, pour les besoins du Gouvernement, se situe au niveau de l'exécution soit par le service, soit par l'entreprise privée. Le personnel de cette division a répondu aux demandes des corps publics et des particuliers par la préparation d'instructions en vue de l'exécution de cent vingt-six (126) travaux sur les territoires de l'État, dont les coûts ont été défrayés par les requérants. On a procédé aussi à la vérification des documents transmis, à l'inspection du travail sur les lieux ainsi qu'à la désignation de tout lopin de terre créé à la suite de l'arpentage ou de tout autre lopin devant faire l'objet d'un transfert de juridiction.

Le tableau ci-dessous indique, d'après leurs fins respectives, le nombre et la superficie des terrains qui ont été désignés en 1971/72:

Fins	Nombre	Superficie (acres)
Domiciliaires	540	24 713
Récréatives	556	725
Industrielles	471	13 234
Utilités publiques	373	2 447
Minières	4	547
Autres (réserve de trois chaînes, correction de superficie, transactions, régularisation, parties submergées et submersibles, etc...)	670	93 313
Total:	2 614	134 979

Géodésie

La responsabilité de cette division est l'équipement du territoire québécois en points géodésiques de divers ordres et la préparation de la documentation numérique et graphique pertinente. Cet équipement d'utilité publique et de grande précision est mis en place pour répondre aux besoins de la cartographie, de l'arpentage, du cadastre, de l'ingénierie, etc.

La documentation, transmise sur demande aux utilisateurs des secteurs publics, parapublics et privés, y compris certains organismes fédéraux, consiste en données graphiques (schémas de canevass, descriptions et croquis des points principalement) et en données numériques (coordonnées géodésiques, altitudes, distances et azimuts géodésiques entre points, facteurs-échelle, convergence, etc...). Ces données numériques constituent les données de bases indispensables à l'établissement d'un système provincial intégré

d'arpentage, notamment par le rattachement au réseau géodésique de tous les levés de détail.

Durant l'exercice 1971/72, la division a poursuivi l'établissement par triangulation du réseau primaire-complémentaire, avec rattachements de réseaux locaux et établissement de points du deuxième ordre.

Les équipes de polygonation chargées de l'implantation des réseaux des 2^e et 3^e ordres ont été particulièrement actives, reconnaissant et observant quelque 625 points de ces ordres dans les parties nord-est et sud-ouest de l'Île-de-Montréal.

La sous-région Nord-de-Montréal a constitué l'essentiel des travaux contractuels avec l'établissement ou la redétermination de 605 points.

Des travaux ont également été exécutés par la division ou par l'entreprise privée en divers autres endroits de la Province (Cf. tableau suivant).

On a de plus procédé à la vérification systématique d'anciens réseaux, aux calculs préliminaires à la compensation, à la compensation individuelle ou en blocs de réseaux des 1^{er}, 2^e et 3^e ordre, à la reclassification de documents et à la présentation des résultats sous forme de recueils, à l'édition du premier répertoire officiel de points géodésiques et de ses annexes pour la sous-région Nord-de-Montréal.

Dans le domaine de la recherche et de l'informatique, on a adapté aux besoins de la division le programme Levelob, créé un nouveau programme "TOGAS" (traitement des observations géodésiques et analyse statistique), établi les critères d'observation à adopter pour atteindre une précision donnée.

La division a diffusé une quantité considérable de renseignements et de documentation géodésiques. Des centaines de plans et des milliers de fiches descriptives de points ont été remis aux demandeurs.

L'ensemble des arpenteurs-géomètres de la division ont agi comme conseillers techniques à divers titres et stades de travaux.

Les tableaux suivants montrent statistiquement, par district électoral, le nombre de points de chaque ordre reconnus, matérialisés et déterminés au cours du présent exercice.

Équipement géodésique en 1971/72

District électoral	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1 ^{er} ORDRE	2 ^e ORDRE	3 ^e ORDRE	1 ^{er} ORDRE	2 ^e ORDRE	3 ^e ORDRE	1 ^{er} ORDRE	2 ^e ORDRE	3 ^e ORDRE
Argenteuil	Sous-Région Nord-de-Montréal	—	51	87	—	51	87	—	52	88
Bourassa	Île-de-Montréal (Ptie N.E.)	—	2	31	—	2	31	—	2	33
Bourget	Ville de Montréal	—	—	2	—	—	2	—	2	7
D'Arcy Mc GEE	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	—	19	—	—	19	—	—	20
Deux-Montagnes	Sous-région Nord-de-Montréal	—	90	96	—	90	96	—	96	101
Fabre	Sous-région Nord-de-Montréal	—	1	3	—	1	3	—	1	3
Frontenac	Lac-Mégantic à Thetford-Mines	3	2	3	3	2	3	4	12	4
Hull	Hull	—	—	16	—	—	16	—	—	16
Jacques Cartier	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	7	75	—	7	75	—	7	76
Jeanne-Mance	Ville de Montréal	—	—	—	—	—	—	—	2	2
Lac Saint-Jean	Alma et banlieue	—	—	85	—	1	85	—	6	85
Lafontaine	Île-de-Montréal (Ptie N.E.)	—	4	68	—	4	68	—	4	68
L'Assomption	Sous-région Nord-de-Montréal	—	6	3	—	6	3	—	6	3
Laval	Sous-région Nord-de-Montréal	—	3	—	—	3	—	—	4	—
Lavolette	Grand'Mère, Grandes-Piles, Saint-Georges	—	15	25	—	15	19	—	16	26

Équipement géodésique en 1971/72

District électoral	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er ORDRE	2e ORDRE	3e ORDRE	1er ORDRE	2e ORDRE	3e ORDRE	1er ORDRE	2e ORDRE	3e ORDRE
Marguerite-Bourgeois	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	—	15	—	—	15	—	—	15
Mégantic	Lac-Mégantic à Thetford-Mines (et cité)	3	5	80	3	2	—	3	5	—
Montréal	Ville de Montréal	—	5	2	—	5	2	—	5	2
Olier	Île-de-Montréal (Ptie N.E.)	—	8	20	—	8	20	—	9	20
Outremont	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	4	36	—	4	36	—	4	40
Robert Baldwin	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	10	210	—	10	210	—	13	211
Saint-Laurent	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	3	20	—	3	20	—	7	20
Saint-Maurice	Shawinigan, Almaville, Saint-Gérard	—	32	8	—	32	4	—	33	9
Sherbrooke	Sherbrooke	—	—	88	—	—	88	—	—	88
Terrebonne	Sous-région Nord-de-Montréal	—	70	125	—	70	125	—	70	173
Vaudreuil-Soulanges	Sous-région Nord-de-Montréal	—	11	1	—	7	1	—	7	1
Verdun	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	—	22	—	—	22	—	—	27
Wesmount	Île-de-Montréal (Ptie S.O.)	—	—	27	—	—	27	—	—	27
Wolfe	Lac-Mégantic à Thetford-Mines	3	3	1	3	3	1	3	3	1
Total		9	332	1168	9	328	1078	10	366	1166

Limites territoriales

Cette division répond aux demandes d'origines diverses concernant les descriptions littérales et graphiques des limites des entités administratives et légales du Québec. À cette fin, elle est chargée principalement de vérifier et de préparer la description et tous autres documents techniques relatifs aux limites de ces territoires administratifs.

Les activités normales de la division se résument ainsi:

- Étude et examen de documents techniques d'arpentage contenus dans trente-sept (37) dossiers transmis par le ministère des Affaires municipales et ayant pour objet l'érection de nouvelles municipalités ou une modification des limites de municipalités actuelles;
- Préparation de trente-quatre (34) descriptions officielles des limites de territoires municipaux;
- Étude et examen de dix-sept (17) projets de loi soumis par l'Assemblée nationale et qui comportaient des désignations de territoires; ces désignations ont été vérifiées, corrigées et, dans plusieurs cas, remplacées par une autre préparée par la division;
- Recherche et mise à jour des dossiers pour environ cent vingt cinq (125) cantons du Québec;
- Deuxième vérification de la description et des plans de toutes les divisions d'enregistrement du Québec;
- Confection de neuf (9) cartes de municipalités de comté aux échelles de $\frac{1}{2}$ et 1 mille au pouce:
Brome, Chicoutimi, Drummond, Joliette, Nicolet, Richmond, Saint-Hyacinthe, Shefford et Sherbrooke.

Le fait dominant de l'année 1971/72, en ce qui concerne la division, a été sa participation active à tous les travaux de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux. Cette commission créée le 14 juillet 1971 avait pour fonction de délimiter les districts électoraux du Québec. Dès le début de ses travaux, elle fit appel aux services du personnel de la division.

Les travaux effectués par la division ont été nombreux et variés et pour en citer quelques-uns, mentionnons: la confection des cartes de travail, la formulation de propositions de nouveaux districts, discussions, rencontres et études avec les membres de la Commission de

chacun des projets soumis, participation à la rédaction du rapport par la préparation de différents textes et participation à la confection de l'Atlas accompagnant le rapport par la préparation des cartes de base, la rédaction de textes, la vérification et la correction des cartes finales.

Cadastre

Le cadastre permet la représentation ordonnée, graphique et numérique, de cette partie du territoire qui a été morcelée et qui est en grande partie sous le régime de la propriété privée. Il sert de base à l'enregistrement des biens fonciers et assure la connaissance du morcellement du territoire nécessaire à son administration.

Le service du Cadastre a publié durant l'année un livre d'instructions concernant la préparation et la présentation des documents cadastraux et un recueil sur la nomenclature des entités cadastrales du Québec est en préparation.

Secrétariat

Au cours du présent exercice financier, 9 952 dossiers ont été constitués au secrétariat pour traiter les 70 222 lots nouveaux déposés et les requêtes pour modifier 13 410 lots. Le graphique I montre ces données et les compare avec celles des années précédentes.

Quelque 20 000 copies de documents cadastraux ont été distribuées par le personnel des archives.

Au cours du présent exercice financier, on a aussi microfilmé 93 417 dossiers et indexé 179 090 folios de livres de renvoi.

Division des ajoutés

Les fonctionnaires de cette division sont chargés d'étudier les projets de subdivision soumis par les arpenteurs-géomètres au nom de leurs clients. Cette étude a pour objet principal d'assurer que les documents soumis soient conformes aux règlements concernant le cadastre.

Cette opération a permis le dépôt de 70 222 nouveaux lots dont 291 sous le régime de la copropriété des immeubles.

Dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur la zone spéciale du nouvel aéroport international de Montréal, le service du Cadastre a participé au cours de la présente année financière à un programme de rénovation du cadastre de la région aéroportuaire.

Division des amendements

Les officiers de cette division sont chargés d'étudier les requêtes de correction d'annulation et ou de redivision soumises par les arpen-

teurs-géomètres et d'effectuer les opérations requises pour y donner suite.

Ce travail revêt un caractère strictement légal et provient de la responsabilité du ministre des Terres et Forêts qui doit protéger les droits des tiers au sens des articles 216B et suivants du Code civil.

Le nombre de requêtes transmises au cours du présent exercice a amené des amendements à 13 410 lots sous forme de correction ou d'annulation (Cf. graphique I).

Division de la rénovation

Le personnel de cette division est chargé de l'application des lois suivantes:

- a) Chapitre 321, S.R.Q., 1964 (Lois des titres de propriété dans certains districts électoraux);
- b) Chapitre 104 des lois de 1930/31 du Québec.

Pour ces travaux de révision et de mise à jour cadastrale, des instructions sont émises aux arpenteurs-géomètres chargés de les exécuter.

Le personnel de cette division doit donc surveiller chacune des étapes de la réalisation des travaux et participer à l'examen en séances publiques par les intéressés des documents qui en résultent.

La révision cadastrale consiste à refaire le cadastre dans certains territoires affectés par la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (chap. 312, S.R.Q. 1964), tenant compte des titres et de l'occupation. Par la suite, un certificat de propriété est émis par le ministre des Terres et Forêts aux propriétaires concernés. Le ministère défraye la totalité du coût de ces travaux.

Au cours du présent exercice financier, le cadastre a été révisé en tout ou en partie dans les territoires suivants:

Territoires

Municipalité d'Aguanish
Municipalité de Grande-Entrée
Municipalité du village de Baie-Trinité
Municipalité du village de Sacré-Coeur-de-Jésus
Partie du canton de Baie-de-Gaspé-Sud
Partie du canton de Douglas
Municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy
Îles-de-la-Madeleine
(Tenue à jour de la révision)

Districts électoraux

Duplessis
Îles-de-la-Madeleine
Saguenay
Saguenay
Gaspé-Sud
Gaspé-Sud
Lévis
Îles-de-la-Madeleine

La mise à jour cadastrale consiste à décrire et à numéroter distinctement les parcelles de lots résultant d'un morcellement qui s'est effectué sans qu'une subdivision ait été déposée suivant l'article 2175 du Code civil.

Ces travaux sont entièrement aux frais de la corporation municipale qui les entreprend. Cependant, étant donné les exigences du ministre des Terres et Forêts en matière de cadastre, ce dernier peut consentir des subventions pour aider à en défrayer le coût. Le montant de ces subventions est fonction du nombre de lots affectés par les travaux au taux unitaire de \$10. du lot.

Au cours du présent exercice financier, les corporations municipales suivantes ont bénéficié de ces subsides du ministère:

Municipalités

Cité de Rimouski
Cité du Cap-de-la-Madeleine
Cité de Saint-Hyacinthe

Districts électoraux

Rimouski
Champlain
Saint-Hyacinthe

Municipalités

Cité de Lévis
Ville de Laval
Ville de Sainte-Scholastique
Canton de Montmagny
Village de Saint-Victor

Districts électoraux

Lévis
Laval et Fabre
Deux-Montagnes
Montmagny
Beauce

Division de la compilation

Le personnel de cette division a pour tâche de compiler sur une base cartographique, les informations cadastrales consignées dans les documents déposés aux archives du ministère. Le but de cette compilation est de produire des cartes cadastrales à date qui seront tenues à jour systématiquement dans une forme moderne pour faciliter la consultation des archives cadastrales.

Parallèlement à la compilation des plans, la rénovation du livre de renvoi a été confiée à cette division. Il s'agit de refaire la description de chaque lot en tenant compte de sa description originale et des amendements qui ont pu y être apportés depuis la confection des documents cadastraux originaux.

Ces opérations sont effectuées en vertu des articles 2176 et 2176C du Code civil et font partie d'un programme de rénovation globale du cadastre du Québec.

Au cours de la présente année fiscale, le personnel de cette division a compilé des informations cadastrales sur:

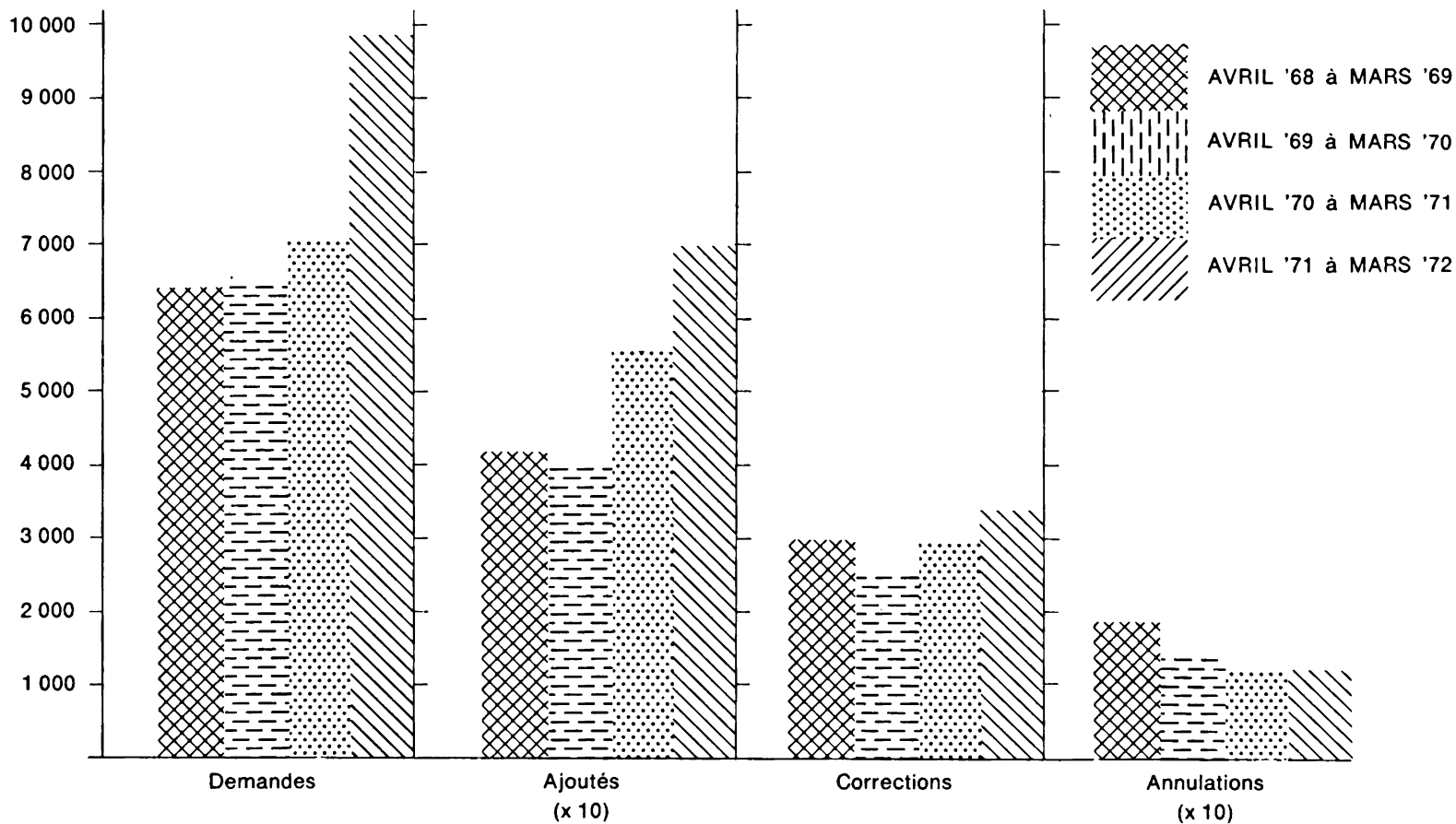
- 10 feuilles au 20 000^e
- 125 feuilles au 1 000^e
- 18 feuilles au 15 840^e
- 12 feuilles au 2 400^e

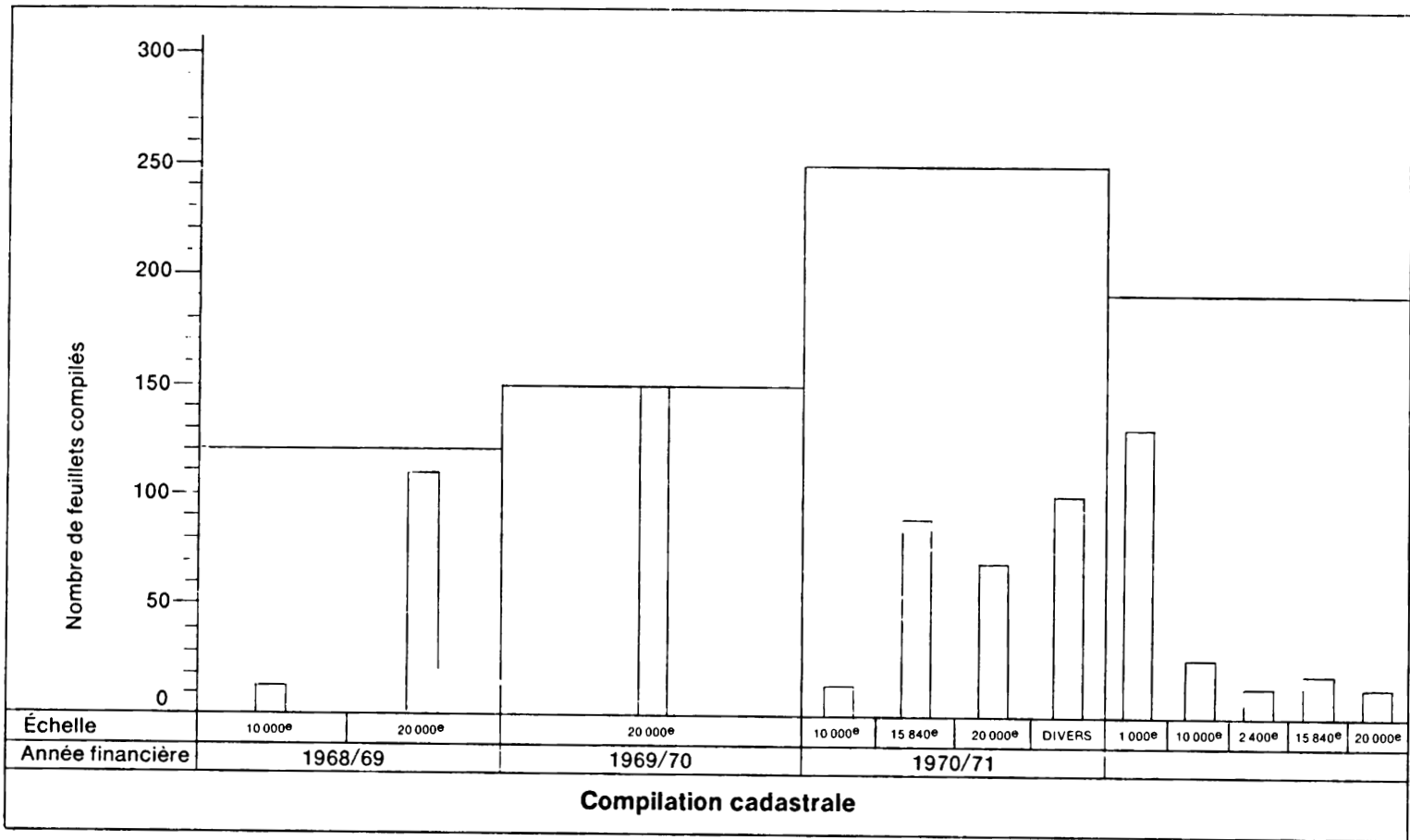
Bureau de Montréal

Le service du Cadastre est représenté dans la Métropole par le Bureau du cadastre de Montréal. Cet organisme a la responsabilité des projets d'ajoutés et des requêtes d'amendement présentées par les arpenteurs-géomètres qui opèrent dans la région métropolitaine de Montréal.

Au cours de l'exercice financier 1970/71, 3 428 projets et requêtes ont amené le dépôt de 28 040 lots et l'amendement de 8 265 lots de ce territoire.

I Contrôle des ajoutés et amendements cadastraux





Cartographie et Photogrammétrie

Le service de la Cartographie et de la Photogrammétrie est responsable de la confection, de la publication et de la distribution de toutes les cartes géographiques qui représentent le territoire du Québec et qui sont nécessaires aux différents secteurs de l'administration provinciale.

Cette responsabilité s'étend à tous les travaux de photographies aériennes, de photogrammétrie, de cartographie et d'impressions nécessaires à la publication des cartes préparées selon un programme établi après consultation avec les autres ministères et organismes du gouvernement.

Le service a aussi son propre programme de couverture cartographique fondamentale, conçu de façon à satisfaire les besoins les plus pressants du Québec. La presque totalité de ces travaux est exécutée par l'entreprise privée à la demande du service de la Cartographie et de la Photogrammétrie, qui est responsable des modalités techniques et de l'administration de ces opérations. Au cours de l'année 1971/72, les projets réalisés par contrat à ces fins ont atteint une valeur de \$1 683 000.

Le service compte un personnel de quarante-trois (43) employés, dont sept professionnels et vingt-deux techniciens ou agents de bureau.

Photographie aérienne

Afin de continuer la cartographie au 20 000^e, le service a fait la photographie aérienne au 40 000^e de 12 900 mi² dans le bassin de la rivière Caniaspiscau, de 400 mi² entre Québec et Rivière-du-Loup et enfin, 11 000 mi² entre Baie-Comeau et Chibougamau, soit un total de 24 300 mi².

La photographie au 15 000^e et au 20 000^e pour fins d'inventaire des richesses naturelles et de cartographie au 10 000^e a été exécutée sur 16 000 mi² dans les régions de l'Abitibi, de l'Outaouais-Nord, du Réservoir Cabonga, de la Haute-Mauricie, de Montmagny — Kamouraska, de Sherbrooke et de la Baie Missisquoi.

Le service a aussi couvert 1 500 mi² en vue d'une cartographie à grande échelle de diverses régions de la province, entre autres l'île de Montréal et le comté des Deux-Montagnes.

Carte fondamentale au 20 000^e

Le programme de cartes fondamentales au 20 000^e pour fins d'inventaire des richesses naturelles et d'aménagement du territoire s'est continué par la cartographie de 600 mi² au Nord-Ouest de Rouyn-Noranda.

La préparation photogrammétrique a été faite sur 1 600 mi² dans la région du Bas-Saguenay.

De plus, on a ajouté des lignes de configuration et la compilation cadastrale sur 67 feuilles.

Carte topographique

- a) *Au 20 000^e, contours de 20 pieds*
7 985 mi² dans les bassins des rivières La Grande, Eastmain, Nottaway, Broadback et Harricana.
- b) *Au 10 000^e, contours de 5 mètres*
576 mi² dans la région du Lac Caniapiscau.
- c) *Au 10 000^e, contours de 2.5 mètres*
592 mi² dans les régions de Mingan et Clarke-City, Sherbrooke et Magog.
- d) *Au 2 500^e, contours de 2 mètres*
27 mi² dans les régions des Lacs Isidore, Cameron, Saint-François et Petit-Batiscan.
- e) *Au 1 000^e, contours de 1 mètre*
5 mi² dans la cité de Grand-Mère.

Carte orthophotographique

- a) *Au 10 000^e, contours de 5 mètres*
470 mi² dans la région Nord de Montréal (Sainte-Scholastique).
- b) *Au 5 000^e, contours de 2.5 mètres*
13 mi² dans la municipalité de Roxton-Falls.
- c) *Au 1 000^e, planimétrique*
63 mi² dans l'Île-de-Montréal et dans les municipalités de Saint-Canut, Saint-Janvier, Saint-Augustin, Saint-Hermas, Saint-Benoît, Saint-Placide, Oka, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Pointe-Calumet.

Ces différentes cartes serviront au développement hydro-électrique de la baie James et de la Rivière Caniapiscau pour des études d'équipement de territoire urbanisé, d'aménagement de lacs pour fin de villégiature, pour la compilation et la révision du cadastre.

De plus, la division de la Photogrammétrie a publié une première édition des "Normes pour les travaux photogrammétriques" et une

deuxième édition des "Spécifications pour les travaux de photographie aérienne".

Parmi les événements marquants de l'année 1971/72, il faut mentionner le désastre de Saint-Jean-Vianney, à l'occasion duquel le service de la Cartographie et de la Photogrammétrie a collaboré avec le ministère des Richesses naturelles par la fabrication de la carte topographique du cratère et de la région, carte qu'on pourra comparer à celle produite l'année précédente pour cette région.

Cartographie

Le service a préparé pour publication et fait lithographier les documents suivants:

N ^o 1023	Fort Coulonge (31F) 200 000 ^e
N ^o 1026	Hull (31K) 200 0000 ^e
N ^o 1044	Massifs boisés (Zone La Tabatière) — 1 250 000 ^e
N ^o 1050	Montagnes et relief du Québec 2 500 000 ^e
N ^o 1051	Découpage cartographique
N ^o 1053	Zones de végétation forestières du Québec (8 ½" x 11")
N ^o 1054	Régions floristiques du Québec (8 ½" x 11")
N ^o 1055	Massifs boisés (Zone Mingan) 1 250 000 ^e
N ^o 1056	Massifs boisés (Zone Sept-Îles) 1 250 000 ^e
N ^o 1057	Système de projections UTM et MTM (8 ½" x 11')
Hors série	Album des districts électoraux projetés; 31 cartes lithographiées en cinq couleurs, échelles diverses, format 12" x 16"

Cartes en préparation

N ^o 1042	Montréal (31H) 200 000 ^e
N ^o 1043	Îles-de-la-Madeleine 50 000 ^e
N ^o 1045	Sherbrooke (21E) 200 000 ^e
N ^o 1048	Trois-Rivières (31I) 200 000 ^e
N ^o 1052	Québec (21L) 200 000 ^e
N ^o 1059	Lac Matapédia (22B) 200 000 ^e

La division de la cartographie a publié une édition préliminaire des *Signes conventionnels et Spécifications cartographiques* pour la carte du Québec au 20 000^e

Ce document de 100 pages (format 8 ½" x 11") est destiné à guider aussi bien l'opérateur d'appareils de restitution photogramétrique que le dessinateur affecté à la mise au net de la stéréominute ou l'établissement de documents connexes.

Le service a équipé son coordinatographe d'un lecteur électronique de grande précision. Cet appareil sert à la vérification des documents livrés par contrat et aussi à la confection des couches gravées pour fin de lithographie.

Dans le domaine du contrôle vertical terrestre par équipement aéroporté, on a expérimenté une nouvelle méthode utilisant un télémètre électronique pour les lectures des élévations (Z) et l'aérotriangulation pour les positions horizontales (X, Y). À date, cet essai s'est avéré heureux.

Photocartothèque

La photocartothèque a distribué l'information suivante, tant aux organismes du gouvernement qu'au public en général.

	1970/71	1971/72
Photos aériennes	306 300	267 800
Copies de plans venant de l'extérieur	97 600	108 300
Cartes fédérales	69 900	89 300
Cartes photogrammétriques	24 600	34 400
Cartes de cadastre	18 700	34 400
Cartes index	9 500	17 800
Cartes lithographiées	14 900	15 600
Plans d'arpentage	32 400	7 300
Agrandissements, diapositives	3 900	5 700
Répertoires, normes, etc.	—	2 700

Laboratoire de photographie

Liste des travaux d'impression et de reproduction effectués sur films ou autres bases:

	1970/71	1971/72
Films négatifs et positifs	2 525 pi ²	3 930 pi ²
Polyester	2 481 pi ²	2 183 pi ²
Photostat	5 043 pi ²	1 871 pi ²
Kodograph	1 829 pi ²	1 352 pi ²
Papier photo	416 pi ²	516 pi ²

Terres

Le service des Terres est responsable de la concession par bail, vente, échange et gratuité, des emplacements requis, soit par le public pour fins domiciliaires, industrielles, touristiques, de villégiature et autres, soit par le clergé, les municipalités scolaires ou civiles, les organismes gouvernementaux pour les fins qui sont de leur ressort respectif. Il voit à déterminer la valeur des terrains, à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que certaines redevances seigneuriales encore payables au gouvernement comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon.

L'administration des baux en vigueur, l'étude des occupations sans titre des terres publiques, la confection et la tenue à jour du terrier du Québec et toutes questions relatives à la tenure de chacune des parcelles constituant le domaine territorial relèvent de la compétence du service des Terres.

Baux

La concession définitive d'un terrain de la Couronne est généralement précédée d'un bail émis pour une durée maximale de dix (10) ans, mais renouvelable. Le bail comporte certaines conditions que le locataire devra remplir avant d'obtenir un titre définitif par lettres patentes.

La répartition des baux émis en fonction du lieu de résidence des preneurs pour l'année 1971/72 est montrée au tableau I de l'annexe IV. Il y avait au 1er avril 1972, 10 432 baux en vigueur.

La distribution des baux émis durant l'exercice financier 1971/72, en fonction de l'utilisation des terrains et des districts administratifs où ils sont situés, est indiquée au tableau II de l'annexe IV. Le tableau III nous montre la distribution, par classes de superficie, des baux de villégiature personnelle et familiale pour chacun des districts. Ce tableau fait également la distinction entre les terrains arpentés et ceux qui sont loués sur croquis ou sans arpentage.

Le tableau IV présenté sous forme d'histogramme, nous présente la répartition, par classes de superficie, des terrains loués par la Couronne durant le dernier exercice.

Certificats de vente.

La formule du certificat de vente conditionnelle dans l'allocation des terres est principalement utilisée pour la vente des lots de village ou

de ville. Le concessionnaire doit alors construire un édifice de valeur déterminée, dans un délai relativement court: trois mois, six mois ou un an, selon les circonstances. Dans cette catégorie de concession, 64 certificats ont été émis.

Par ailleurs, la demande de lettres patentes adressées par le bailleur d'un lot de villégiature qui a satisfait aux conditions d'établissement entraîne également la préparation d'un certificat de vente conditionnelle avant l'émission des lettres patentes. Les 581 certificats de vente qui ont été préparés et suivis immédiatement des lettres patentes s'ajoutent aux premiers pour former un total de 645 pour l'année.

Lettres patentes.

À moins qu'il n'en soit prévu autrement, le locataire d'un terrain de la Couronne peut, après une période minimum de deux (2) ans, en autant qu'il a satisfait aux conditions de son bail, acheter le terrain loué et obtenir les lettres patentes du lot arpenté qu'il occupe; de même, le détenteur d'un certificat de vente conditionnelle, qui a satisfait aux obligations imposées, a droit aux lettres patentes du terrain qui lui a été vendu.

Pour prévenir et éviter la spéculation des terres de l'État, les lettres patentes contiennent parfois des clauses restrictives temporaires ou perpétuelles.

La répartition des lettres patentes en fonction du lieu de résidence des preneurs pour l'année 1971/72 est montrée au tableau V de l'annexe IV. Le tableau VI indique la répartition des lettres patentes émises et enregistrées au terrier dans les différents districts du ministère.

Rétrocessions et acquisitions

Au cours du dernier exercice 738 lots, représentant une superficie de 55 599 acres (86.87 mi²), ont été rétrocédés du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à la juridiction du ministère des Terres et Forêts.

C'est à compter du 1er janvier 1972 que les occupants des vingt-huit (28) maisons et bâtisses acquises par le ministère des Terres et Forêts, par voie d'expropriation le 7 mai 1969 de "Fraser Companies Limited" et situées dans la ville de Cabano, ont eu le privilège d'acheter lesdites propriétés. Suivant le désir de la population de l'ancien "village Fraser" et de la ville de Cabano, le ministère a délimité par arpentage les emplacements de chacune des bâtisses impli-

quées ainsi que l'emprise des rues, ce qui a permis à chacun des intéressés de se prévaloir des offres du ministère.

Au cours de l'exercice financier, 21 011 acres (32.83 mi²) ont été ajoutées au domaine public par suite de l'acquisition d'une partie du fief Hubert, localisé dans le district électoral de Chauveau. Le gouvernement a de plus acquis les parties non inondées des blocs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur les rives est et ouest de la rivière Marguerite dans les districts électoraux de Duplessis et de Saguenay, d'une superficie d'environ 3 500 acres (5.47 mi²), de *Gulf Pulp and Paper Company*. Durant la même période le service des Terres a continué de louer les quelques vingt (20) résidences acquises le 11 février 1970 de la Compagnie Domtar Limité, à Baie Trinité.

Nord du Québec

Le coordonnateur du ministère pour le Nord du Québec a mis 44 jours à visiter et rencontrer sur place les habitants des différentes agglomérations et villages, situés le long des côtes de la baie James, de la baie et du détroit d'Hudson, ainsi que de la baie d'Ungava, en vue de l'organisation et de l'administration de ce vaste territoire.

En plus de mettre à la disposition des autochtones les terrains nécessaires pour la poursuite du programme de construction de maisons familiales, élaboré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, les officiers du service des Terres ont amorcé la négociation en vue d'émettre des titres pour les emplacements occupés par les différents ministères des gouvernements fédéral et provincial, du clergé, des organismes parapublics, des entreprises commerciales et des citoyens.

Les trois secteurs suivants méritent d'être signalés tout particulièrement:

Poste-de-la-Baleine:

Le 23 février 1972, le ministère a émis des lettres patentes en faveur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, aujourd'hui *Hudson's Bay Company Properties (Québec) Limited*, pour les terrains que cette compagnie occupe à Poste-de-la-Baleine; c'était le règlement d'une situation pendante depuis plus de cent ans.

En effet, par l'Acte Impérial de la Terre de Rupert, 1868, "la compagnie dite Le Gouverneur et la Compagnie d'Aventuriers d'Angleterre faisant la traite à la baie d'Hudson fut autorisée à céder, et Sa Majesté à accepter, tous les territoires, droits, privilèges et franchises de la Compagnie de la Terre de Rupert, pour lesdits territoires

faire partie de la Puissance du Canada". Un acte fut passé en prévoyant des conditions qui réservaient 50 acres de terre à la compagnie.

C'est à la suite de longues et laborieuses négociations qu'un règlement est intervenu pour fixer à 6.8 acres la superficie accordée par lettres patentes en vue de permettre au ministère la poursuite de l'organisation de ce village.

Le service des Terres entend poursuivre les démarches en vue de régulariser une fois pour toutes les autres occupations de ladite compagnie qui n'ont pas encore fait l'objet d'un titre définitif, de façon à régler ce problème dans son ensemble.

Fort-Chimo:

Le 18 août 1971, le gouvernement du Canada, à la suite d'une longue correspondance, rétrocédait au gouvernement du Québec un territoire de 8 milles carrés près de Fort-Chimo, qui avait fait l'objet d'un transfert de régie et d'administration en date du 1^{er} août 1944, pour les fins de la défense nationale. Le règlement de ce dossier nous permet maintenant de continuer l'étude indispensable des occupations en vue de l'émission des titres.

Baie James:

Par suite de la loi du développement de la région de la baie James, le service des Terres doit établir et poursuivre une liaison étroite avec les dirigeants de la Société constituée; en effet l'envahissement de cette région par les entrepreneurs, les commerçants, les industriels et les individus, nous oblige à prévoir une surveillance accrue indispensable des terres publiques dans cette région.

Compte tenu des travaux importants qui sont exécutés, le ministère doit prévoir un mode de concession temporaire ou permanent, selon les besoins, pour maintenir l'ordre et retirer les revenus.

Activités relatives aux titres des concessionnaires forestiers

Au cours de l'année, 1 516.74 mi² de territoire ont été libérés du titre de permis de coupe que détenaient certains concessionnaires forestiers: voir tableau IX à l'annexe IV.

Par ailleurs, les transferts de concessions forestières ont affecté une superficie de 2 899.95 mi², rapportant en primes la somme de \$390.: voir tableau X à l'annexe IV.

Les concessions forestières ont rapporté \$1 738 200. au titre de rente foncière. À la fin de l'année fiscale, 86 628 mi² de territoire étaient encore sous tenure de concession forestière: voir l'annexe II.

Direction générale des Bois et Forêts

Services

Aménagement

Exploitations

Inventaire

Forêt rurale

Forêts domaniales

Restauration

Aménagement forestier

Ce service est responsable de l'aménagement rationnel des forêts commerciales du Québec qui couvrent une superficie de quelque 300 000 milles carrés.

Aménagement des forêts publiques

Dans les forêts affermées, le concessionnaire est chargé d'aménager sa concession selon les règlements des Bois et Forêts; le contrôle et l'acceptation des plans d'aménagement de ces forêts restent cependant reliés à l'autorité du service de l'Aménagement forestier.

Au cours de 1971/72, aucun plan d'aménagement n'a été présenté. Ceci provient du fait que le programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers (1970-1980) a apporté des changements dans le calendrier de présentation des plans d'aménagement des concessionnaires.

En forêt non affermée, le service s'est occupé de la préparation de plusieurs plans d'aménagement et d'exploitation.

Plans d'aménagement et d'exploitation

Tenure	Endroit	Superficie milles carrés
Forêt domaniale	Mégiscane	2 137
Forêt domaniale	Saguenay	1 583
Forêt domaniale	Matane Cap-Chat	629
Forêt domaniale	Gaspé	1 527

De plus, le service a collaboré à la préparation des plans d'aménagement polyvalents pour les forêts expérimentales de Duchesnay et de Parke.

Documents de connaissances du milieu forestier

Pour toute la zone des Cantons de l'Est, le service s'est occupé de la préparation de plans de connaissance du milieu forestier ainsi que d'une carte synthèse de chacun des bassins et/ou sous-bassins.

Bassins et/ou sous-bassins	Superficie milles carrés
Rivière Etchemin	605.5
Lac Mégantic	848.3
Rivière Yamaska	1 904.3
Rivière Bécancour	1 203.7
Lac Brompton	818.0
Rivière Châteauguay	884.0
Rivière L'Acadie	1 135.0
Lac Champlain	511.5
Rivière Nicolet	1 423.9
Rivière Beaurivage	617.8
Rivière du Chêne	642.4
Lac Aylmer	1 632.8
Rivière Linière	1 217.6
Rivière du Sud	942.2
Rivière Saint-Jean	579.7

Terrains vacants	Superficie milles carrés
Canton de Roux	1.1
Cantons de Bury, Coleraine et de Lasalle	5.5
Cantons de Coleraine, Lasalle, Bulstrode, Upton, Hunterstown et Somerset	7.6
Canton de Kingsey	0.2
Cantons de Ham-Nord, Bulstrode, Upton et Hunterstown	5.0
Canton de Somerset	0.8
Cantons d'Adstock, Bury, Ham-Nord, Coleraine et Lasalle	40.3
Cantons de Daaquam, Coleraine et Lasalle	15.5
Canton de Roux	1.4
Cantons de Daaquam, Roux	28.7

Forêts cantonales

Canton de Ware	1.6
Seigneurie de Deschailions	12.6
Canton de Langevin	5.2
Cantons d'Ashburton, Patton, Bourdages, Armagh, Arago, Beaubien, Ashford et Dionne	60.3
Cantons de Patton, Talon, Panet, Rolette, Daaquam et Langevin	50.9

Plans de disponibilité des bois

Au cours de l'année 1971/72, le service a procédé à une étude de disponibilité des bois pour les concessions suivantes:

Concessionnaires	Unité d'aménagement	Superficie milles carrés
Arnold Farms Ltd.	Grenville	10
P. et N. Charbonneau	Peterborough	2
Commonwealth Plywood Co. Ltd	Cognac, Mortagne et Sébille	61
Collins, Christopher Hall	Leslie	6
H. Cournoyer & Fils Ltée	Carignan	10
Cumyn and Co. Ltd.	Morin	1
Eagle Lumber Ltée	Olier	24
Arthur Kingsberry	Wakefield	6
Lamoureux Léopold	Doncaster	2
Mason and Risch Ltd.	Addington, Labelle et Harrington	17
McGibbon and Sons Ltd.	Harrington et Wentworth	28
Ind. Zodiac Ltée	Howard	8

La demande de plus en plus forte pour les produits de la forêt nécessite une utilisation optimale des bois exploités. À cet effet, le service poursuit depuis quelques années en diverses régions du Québec, des études d'utilisation des bois. Pour les bois destinés au sciage ou au déroulage, le service procède à l'étude du facteur de conversion " pied mesure de planche/pied cube "

Études d'utilisation (actuelle) et/ou facteur de conversion.

Tenure	Endroit	Superficie milles carrés
Forêt domaniale	Gaspé	1 527
Forêt domaniale	Chibougamau	6 069
Forêt domaniale	Matagami	4 445
Forêt domaniale	Mégiscane	2 137
Forêt domaniale	Roberval	6 779
Forêt domaniale	Saguenay	1 583

Études d'utilisation optimum

Au cours de l'année 1971/72, le service a continué ses travaux visant à déterminer l'utilisation optimum des forêts de feuillus.

1. *Bouleau jaune, érable à sucre*

Pour ce qui est du bouleau jaune et de l'érable à sucre, les travaux ont été complétés sur le terrain. C'est ainsi que les unités d'aménagement suivantes ont été visitées:

Concessionnaires	Unité d'aménagement	Superficie milles carrés
U.O.P. Company Ltd.	Riv. des Outaouais et Kipawa	1 173
Consolidated-Bathurst Limitée	Riv. des Outaouais Inf.	802
La Compagnie Internationale de Papier du Canada	Riv. St-Maurice Inf.	2 758

2. *Bouleau à papier, peuplier faux-tremble*

Le service a également effectué des études d'utilisation optimum, de carie et d'accroissement sur le bouleau à papier et le peuplier faux-tremble dans la région du Saguenay — Lac St-Jean. À cette fin, on a procédé à de l'échantillonnage dans les unités suivantes:

Concessionnaires	Unité d'aménagement	Superficie milles carrés
Consolidated — Bathurst Limitée	Rivière Portneuf	1 020
La Compagnie Price Limitée	Lac Kénogami et Péribonca	1 241
La Compagnie Internationale de Papier du Canada	Riv. St-Maurice Sup.	3 443
Gagnon & Frères Ltée	Riv. Ouiatchouaniche	130
Forêt domaniale	Saguenay	1 583
Forêt domaniale	Roberval	6 779
Laberge & Laberge Ltée	Louvigny	50

Allocation quinquennale des bois feuillus

Le service a étroitement collaboré à la préparation de l'esquisse d'allocation quinquennale des essences feuillues (1972/1977) en établissant les disponibilités selon diverses simulations de rotation et de diamètres d'exploitation. De plus, le service a participé activement aux réunions régionales tenues à cette fin.

Travaux spéciaux

Au cours de l'année 1971/72, le service, en plus de s'intégrer dans le programme décennal d'inventaire et d'aménagement forestiers, s'est vu confier l'exécution de certains travaux dans la forêt domaniale de la Moyenne et Basse Côte-Nord en vue de l'implantation d'usines par Rayonier Quebec Inc. Ces travaux sont les suivants:

1. Établissement de quelque 60 000 points de contrôle sur les photographies aériennes de façon à effectuer la distribution des superficies par strate forestière dans la partie nord de cette forêt domaniale, secteur qui couvre 20 000 milles carrés.
2. Préparation pour le bloc Est (18 000 mi²) de cette même forêt domaniale d'une carte à l'échelle de 1:50 000 sur matériel transparent montrant les classes de pente en vue de déterminer les conditions d'exploitation de la matière ligneuse.
3. Préparation, pour le même territoire, d'une carte géomorphologique à l'échelle de 1:50 000 sur matériel transparent en vue de la construction du réseau routier.

En vue de répondre à la demande de renseignements requis plus spécialement par la Direction générale de la Planification, le service de l'Aménagement forestier a été appelé à effectuer environ dix (10) calculs de possibilité en matière ligneuse.

Ces calculs étaient tantôt faits en vue d'échange, d'agrandissement ou de rétrocession de concessions forestières, tantôt dans le cadre des travaux préliminaires en vue d'implantation ou d'agrandissement d'usines.

Autres travaux

1. Étude de disponibilité des bois de la zone Bonaventure et carte synthèse de la zone Bonaventure et de la zone de Rivière-du-Loup d'une superficie de 7 000 milles carrés.
2. Étude de carie conduite dans la forêt domaniale de Grand-Portage couvrant 700 milles carrés.

3. Étude expérimentale dans les fermes forestières de Sainte-Paula en vue de déterminer le degré de rentabilité de la transformation des branches en copeaux.

Aménagement des forêts privées

Le service de l'Aménagement forestier a amorcé le plan d'aménagement forestier des petites forêts privées des régions de Labelle et de l'Estrie. Ces rapports seront disponibles au cours de l'année 1972/73.

À partir d'un plan d'aménagement et d'exploitation préparé pour chacune des cinq (5) fermes forestières de Sainte-Paula, le service a apporté une aide technique relative à la gestion et aux travaux forestiers à exécuter sur le terrain. Dans le cadre de ce projet, le service a étudié la rentabilité de la récupération des perches lors des traitements sylvicoles.

De plus, le service a travaillé à l'élaboration d'un système mécano-graphique qui permettra d'établir annuellement le cheminement des bois en fonction des industries de transformation.

Au cours de l'année 1971/72, le service a procédé à la revision des statistiques forestières relatives aux propriétés privées.

En complément, le service a participé activement aux projets suivants:

- Projet d'aménagement des unités de forêts privées Matane — Matapédia et Rimouski — Témiscouata;
- Projet d'aménagement intégré des ressources pour le Saguenay — Lac St-Jean et l'Abitibi — Témiscamingue;
- Étude sur la mise en marché des bois coupés par les plans conjoints de producteurs de bois.

Contrôle de l'aménagement forestier

Le but premier du contrôle de l'aménagement forestier est d'assurer l'exécution fidèle des prescriptions du plan général d'aménagement et du plan d'exploitation. Il consiste à comptabiliser les aires et les volumes coupés et à enregistrer les dommages causés à la forêt par les insectes, les chablis et les incendies en vue de procéder, s'il y a lieu, à la récupération des bois endommagés.

Le contrôle s'effectue en deux phases, soit celle de l'étude des programmes de coupe et celle des rapports après-coupe.

Programmes de coupe

Les concessionnaires forestiers sont tenus de présenter, chaque année, une demande de permis de coupe en indiquant le volume de bois qu'ils se proposent de couper, l'endroit des coupes, les essences, etc.... Quant aux exploitants opérants sur les terres publiques non affermées, leur programme de coupe est préparé et soumis par le personnel des Divisions territoriales ou les régions administratives du ministère.

Sur réception des demandes de permis de coupe, le service de l'Aménagement forestier en fait une étude approfondie en fonction des prescriptions du plan d'aménagement forestier.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1971/72, les demandes de permis suivantes ont été étudiées:

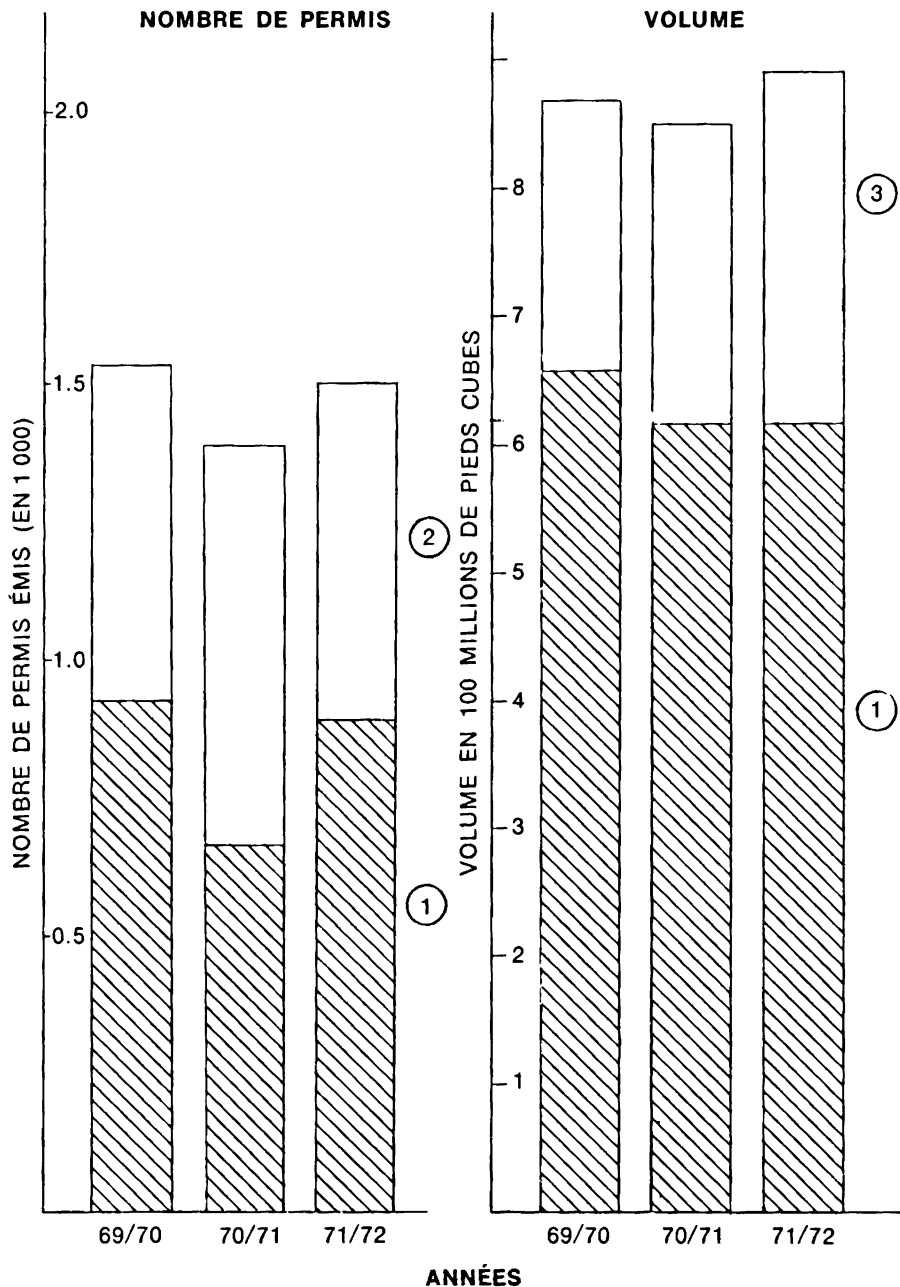
Concessions forestières	815
Forêts domaniales	255
Terrains vacants	388
Réserves spéciales	—
Total	1 458

Le volume total octroyé se répartit comme suit:

Concessions forestières	615 813 678
Forêts non affermées	256 484 923
Total	872 298 601

Rapports après-coupe

Le rapport après-coupe soumis doit fournir les renseignements relatifs à la localisation des aires exploitées, au volume récolté et à la superficie couverte par l'exploitation. Au cours de l'année, 95 concessionnaires ont soumis 160 rapports après-coupe.



Histogrammes montrant le volume ligneux dont la coupe a été autorisée au cours des trois dernières années ainsi que le nombre de permis émis durant la même période.

1- Concessions forestières



2- Autres terres publiques



Comptabilité des forêts

La division de la comptabilité des forêts s'est occupée plus spécialement en 1971/72 de remplir le mandat suivant:

1. Fournir aux différents services du ministère l'information relative aux travaux d'aménagement.
2. Préparer des rapports statistiques pour le service de l'Information.
3. Participer activement à la réalisation du stand du ministère à l'Expo-Québec.
4. Déterminer le volume ligneux de certaines essences feuillues de la région sud du Lac Saint-Jean.
5. Compiler les possibilités, par tenure, pour les régions administratives de Québec, du Bas Saint-Laurent et du Nord-Ouest québécois.
6. Déterminer, par tenure, le contenu par essence et la contenance de la forêt commerciale.
7. Réviser la possibilité de certaines unités d'aménagement en regard des changements survenus dans leur délimitation.
8. Poursuivre la révision du terrier amorcée en 1970/71.
9. Refaire le cahier des cartes des unités d'aménagement de tenure à l'échelle de 1:500 000.
10. Délimiter sur cartes les unités d'aménagement de tenure comprises dans chaque région administrative.
11. Participer à la préparation de la carte synthèse de la région sud du Lac Saint-Jean.
12. Tenir à jour les cartes à différentes échelles des unités d'aménagement de tenure.

Exploitations forestières

Mesurage

La division du mesurage du service des Exploitations forestières est chargée de contrôler le volume des bois coupés dans les forêts publiques. Pour satisfaire à ce contrôle, le ministère, à l'intérieur de ses régions administratives ou de ses divisions territoriales, a recours à quelque 600 mesureurs, vérificateurs et aides techniques. Ces personnes sont utilisées à temps plein ou de façon occasionnelle au mesurage, à la vérification et à la surveillance des exploitations forestières. L'industrie privée utilise, pour sa part, de la même façon et pour des fins semblables quelque 1 000 techniciens.

On a établi à 6 213 328 unités de 100 pi³ le volume total des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques au cours de l'année 1971/72. Ce chiffre montre une baisse d'environ 100 000 unités de 100 pi³ par rapport à l'année précédente. De ce volume total, 2 975 172 unités de 100 pi³ furent mesurées suivant le mode de mesurage en longueur d'arbres, 3 149 276 unités suivant les méthodes de mesurage conventionnelles et enfin un volume de 88 880 unités de 100 pi³ fut établi en vertu d'instructions spéciales tel que le mesurage à l'aide d'un échantillon ou encore à partir du poids spécifique des bois.

En se basant sur les chiffres ci-haut énumérés, on observe que la méthode de mesurage des bois avant tronçonnage est de plus en plus en vogue, puisque cette année près de 48% des bois coupés ont été mesurés suivant cette méthode. Fait à remarquer, l'industrie du sciage, alors qu'elle exploitait en longueur d'arbres au cours de l'an dernier 600 000 unités de 100 pi³, a dépassé cette année, dans sa production du même genre, le volume de 1 200 000 unités de 100 pi³, ce qui représente une augmentation de plus de 100%. De cette observation, il est bon de noter que le mesurage suivant le mode conventionnel en pied mesure de planche est de plus en plus délaissé par cette industrie pour fin de contrôle de la matière ligneuse prélevée de la forêt.

Les tableaux et histogrammes publiés à l'annexe V permettent de tirer les conclusions suivantes:

La figure I montre le volume total des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques au cours des dix (10) dernières années. On constate une diminution appréciable de la coupe des bois destinés à la fabrication de la pâte contrairement à une augmentation sensible de celle des bois destinés à la production de bois d'oeuvre.

L'histogramme II met en évidence l'augmentation toujours croissante du volume des bois à pâte et de sciage établi par la méthode de mesurage en longueur d'arbres. Cette évolution constante date de l'année 1965, au cours de laquelle ont débuté au ministère, les expertises de mesurage suivant cette méthode.

Le tableau I montre le volume des bois coupés dans les forêts publiques au cours de l'année dans chacune des divisions territoriales et suivant la tenure des terres. Dans ce tableau, on remarque que le volume des bois coupés sans autorisation sur les terres publiques a diminué grandement comparativement à l'année dernière. On constate que 27% des bois coupés sur les terres publiques l'ont été à l'intérieur des forêts domaniales ou des réserves cantonales là où la gestion est entièrement laissée à l'État. Une proportion de 73% du volume provient encore des territoires sous concessions forestières. On peut noter de plus dans ce tableau que le gros des exploitations se fait dans les divisions administratives de Hauterive, Amos et Hull.

Le tableau II donne la répartition du volume total des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés. On constate dans ce tableau que cette année, les bois destinés à la fabrication de la pâte constituent 56% de la production totale, les bois de sciage atteignent 43% tandis que les produits spéciaux comptent pour seulement 1% du volume global.

Le tableau III montre le volume des bois par unités de mesure vérifié par le ministère des Terres et Forêts dans chacune des divisions territoriales pendant l'année. Cette vérification est celle du mesurage des méthodes conventionnelles, c'est-à-dire pied cube, pied mesure de planche et corde. Un total de 223 092 unités de 100 pi³, soit 6.89% du volume, a été remesuré pour fin de vérification de ces trois (3) méthodes.

Au tableau IV apparaît un résumé de la vérification du mesurage par la méthode des bois non tronçonnés. Ce tableau est constitué de deux (2) parties qui correspondent aux deux (2) phases de la vérification de ce système de mesure. La première phase consiste à vérifier la table de fréquence, c'est-à-dire le nombre de tiges exploitées par catégorie de diamètre. Pour ce faire, on compare la somme des diamètres carrés obtenue par les mesureurs à celle obtenue par les vérificateurs. La seconde phase a trait à la vérification du tarif de cubage donnant le volume par catégorie de diamètre. Dans le but de vérifier ce tarif, on fait la somme des diamètres carrés et celle des volumes de quelques tiges échantillons choisies au hasard et on compare ces résultats avec ceux des vérificateurs. Il est à noter que, pour fin de vérification, les données des vérifi-

cateurs sont utilisées comme point de comparaison et que les pourcentages de précision relative sont calculés à partir de ce critère.

Comme par les années passées, la division du mesurage tente par tous les moyens de réduire les coûts de l'opération mesurage. Elle y réussit dans certains cas; dans d'autres, elle empêche ou ralentit leur augmentation en créant des méthodes de mesurage plus adaptées aux opérations mécanisées que celles dites conventionnelles où les restrictions quant à l'exploitation sont coûteuses. C'est ainsi que le mesurage des bois à l'aide de leur poids spécifique prend plus d'importance d'année en année. Cette méthode est maintenant appliquée en six (6) endroits dans la province. De plus, les méthodes de mesurage à l'aide d'échantillons font leur apparition au fur et à mesure que les méthodes de coupe s'y prêtent. Dans certains cas, ces derniers modes de mesurage par échantillonnage sont utilisés pour la rémunération des travailleurs forestiers et ce, à la satisfaction de toutes les parties en cause.

Expéditions et exportations

Pour contrôler la loi sur l'utilisation des ressources forestières, on exerce un contrôle rigoureux sur l'expédition et l'exportation des bois hors du Québec. À cette fin, les expéditeurs doivent se munir de permis émis par la division du mesurage. Ces permis, en vertu d'ententes avec les autorités douanières et les sociétés ferroviaires, sont absolument nécessaires pour pouvoir expédier les bois ouvrés ou non en dehors de la province.

Pendant l'année 1971/72, la division du mesurage a délivré 97, 138 de ces permis correspondant à un volume total de 2 424 534 unités de 100 pi³.

Le tableau V indique la répartition du volume des bois expédiés suivant la nature des produits. On notera que, parmi les produits expédiés hors du Québec, les bois d'oeuvre (sciage) occupent la première place. Ce contrôle de l'expédition des bois s'exerce autant sur les bois provenant des terres publiques que sur ceux qui proviennent des forêts privées.

Mesureurs de bois

Le Bureau d'examineurs des mesureurs de bois, qui est constitué de trois (3) membres et d'un secrétaire nommés dans le but d'examiner les candidats à la pratique du mesurage à l'intérieur des forêts publiques; a examiné au cours de l'année un total de 269 étudiants. De ce nombre, 183 ont réussi leurs examens et ont reçu un permis du ministre qui les autorise à exercer leur profession.

Parmi eux, 148 avaient suivi un cours en foresterie dans différentes écoles régionales de la province tandis que 35 avaient terminé leur dernière année de Collège général d'enseignement professionnel.

Scieries

Au cours de l'exercice 1971/72, 911 permis d'usine furent émis par la division des scieries. Ces permis se répartissent comme suit:

Prolongation ou renouvellement	780
Construction	59
Modification	8
Régularisation	11
Déménagement	4
Changement de nom	39
Réouverture	2
Reconstruction	8
Total:	911

Les propriétaires de nouvelles scieries ont versé \$2 040. en dépôt de garantie, montant déposé en fidéicommiss. De plus, \$2 800. ont été remboursés et \$400. confisqués.

Érablières

Au cours de l'année 1972, 514 permis d'exploitation d'érablières furent émis pour des érablières situées sur les terres publiques. Ces érablières couvrent une superficie de 11 609.6 acres.

Quelque 718 804 érables furent loués et rapportèrent \$7 370. à raison de \$1. le 100 ou fraction de 100 avec un minimum de \$5. par permis.

Inventaire forestier

Depuis 1965, le service de l'Inventaire forestier s'occupe de cueillir, compiler, diffuser et mettre à la disposition de différents utilisateurs, sous des formes adéquates, les statistiques détaillées relatives à la ressource forestière. Ces statistiques confèrent une connaissance nécessaire pour:

- l'aménagement du territoire forestier;
- la mise en oeuvre de politiques d'allocation de la matière ligneuse;
- l'application de méthodes d'exploitation forestière;
- l'établissement et la mise en oeuvre de programmes de revalorisation: reboisement, coupes sylvicoles et autres.

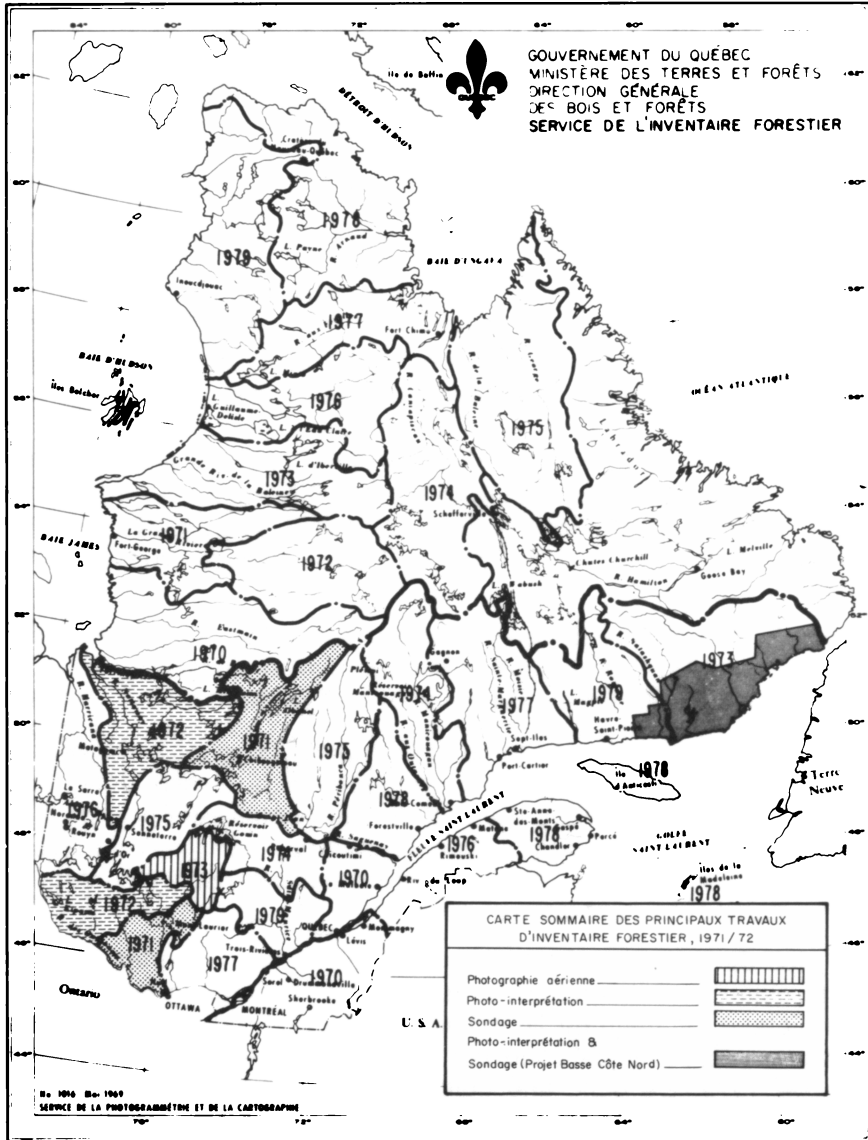
Cette prise de connaissance de la forêt est une opération d'envergure qui se poursuit d'une part par la réalisation du programme décennal d'inventaire forestier et, d'autre part, par l'exécution d'inventaires répondant à des besoins particuliers et entrepris sur demande.

Selon le programme décennal, les travaux d'inventaire ont débuté dans les zones Témiscamingue et Matagami et se sont terminés dans les zones Charlevoix, Basse Gatineau et Mistassini.

Pour répondre à des besoins spécifiques, l'inventaire d'aménagement extensif d'une partie du territoire de la Basse Côte Nord réservé à Rayonier Québec a été commencé; plusieurs projets d'inventaire pour fins de restauration forestière furent menés à bon terme et trois inventaires forestiers furent réalisés pour la confection de plan d'aménagement intensif.

En plus de ces activités, le service a publié ses "Normes d'inventaire forestier" et mis en oeuvre la compilation d'une carte forestière provinciale, à l'échelle de 20 milles au pouce et rédigé huit rapports d'inventaire forestier de zone qui seront éventuellement publiés au cours de 1972. De plus, une collaboration constante a été fournie au service de l'Informatique, afin de terminer les programmes mécanographiques nécessaires aux compilations.

Plusieurs travaux d'inventaire forestier ont été exécutés par des firmes de la pratique privée et par les concessionnaires, le Service se limitant alors à planifier, à coordonner et à contrôler les travaux. Le Service a cependant réalisé lui-même plusieurs travaux de photo-interprétation, de dessin et de planimétrie.



Le programme décennal d'inventaire forestier

Selon ce programme, en cours depuis 1970, le Québec est divisé en trente (30) zones dont les contours respectent les limites d'ensemble de bassins de drainage. Trois zones sont entreprises chaque année, selon une séquence et un partage de responsabilité d'opération bien définie qui mènent à la réalisation de leur inventaire en quelques années.

Année	Étape	Responsable
—2	Prise de la photographie aérienne	Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie
—2	Production de la carte de fond	Service de l'Inventaire forestier
—1	Photo-interprétation, cartographie provisoire	Terrains affermés: — le concessionnaire Terrains non affermés: — le service de l'Inventaire forestier
—1	Contrôle de la carte provisoire	Service de l'Inventaire forestier
—1	Préparation du plan de sondage	Service de l'Inventaire forestier, en collaboration avec les concessionnaires pour les terrains affermés
0	Sondage en forêt	Terrains affermés: — le concessionnaire Terrains non affermés: — le service de l'Inventaire forestier
0	Contrôle du sondage	Service de l'Inventaire forestier
1	Compilations	Service de l'Inventaire forestier
2	Rédaction et présentation du plan d'aménagement	Terrains affermés: — le concessionnaire Terrains non affermés: — le service de l'Aménagement forestier
2	Contrôle des prescriptions	Service de l'Aménagement forestier

Durant l'année 1971/72, les opérations suivantes furent menées à bien dans les zones mentionnées ci-après.

Zone	Photographie aérienne	Carte de fond	Photo-interprétation	Sondage, cartographie finale
Haut Saint-Maurice	X	X		
Témiscamingue			X	
Matagami			X	
Mistassini				X
Basse Gatineau				X

Les travaux de reconnaissance des zones septentrionales ont été délaissés, faute de budget suffisant. Pour la même raison, une partie du dessin et de la planimétrie de la zone Mistassini a dû être reportée à 1972/73.

La participation des concessionnaires au programme décennal s'est avérée précieuse pour le Service au cours de l'année. En effet, 27% des travaux de photo-interprétation et de cartographie furent exécutés par eux; de même, 44% des parcelles-échantillons temporaires et 54% des parcelles-échantillons permanentes furent établies par leur personnel. Il est estimé que cette contribution, si elle était traduite en argent, équivaldrait à quelque \$497 000.

**Sommaire des travaux relatifs au programme décennal d'inventaire forestier
Année 1971/72**

ZONE	Cartographie (mi ²)				Sondage (nombre de parcelles)			
	Photo- interprétation		Dessin et planimétrie		Parcelle temporaire		Parcelle permanente	
	Terrain concédé	Terrain non concédé	Terrain concédé	Terrain non concédé	Terrain concédé	Terrain non concédé	Terrain concédé	Terrain non concédé
Charlevoix			5,200	2,700	1,625	1,300	96	180
Basse Gatineau			2,500	19,300	1,668	2,772	510	266
Mistassini	9,400	700					22	160
Témiscamingue	200	19,300						
Matagami								
Total:	9,600	20,000	7,700	22,000	3,293	4,072	628	606

Inventaires spéciaux

— Forêt domaniale de la Basse Côte Nord

Par les arrêtés en conseil 2255 et 2256, le Gouvernement du Québec s'engageait à réaliser, pour le début de 1973, un plan d'aménagement forestier de la partie est de la forêt domaniale réservée à Rayonier Québec. Pour ce faire, le Service a dû commencer, en septembre 1971, l'inventaire de plus de 17,500 milles carrés de territoire forestier. Plusieurs problèmes surgirent et durent être réglés. Ainsi, aucune carte fédérale ou provinciale à une échelle adéquate n'existait pour ce territoire. La difficulté fut contournée par le Service qui a procédé par lui-même, à l'aide des points géodésiques existants, à la confection d'une cartographie planimétrique d'une superficie de 15,670 milles carrés de ce territoire.

Au cours de septembre 1971, 2 200 parcelles-échantillons furent établies; quelque 1,800 autres le seront en 1972 pour compléter le sondage.

La cédule des opérations montre que l'inventaire sera terminé avant le 15 août 1972; les compilations seront disponibles à la mi-octobre.

Inventaires pour fins de restauration

Durant l'année 1971/72, le service de l'Inventaire forestier a participé à la réalisation de 60 projets d'inventaire forestier intensif pour fin d'élaboration de plans quinquennaux de travaux sylvicoles. Chaque projet variait entre 322 et 4,022 acres en superficie. La superficie totale ainsi couverte fut de 93 milles carrés en cartographie finale au 1/10 000 et de 60 milles carrés en cartographie préliminaire à la même échelle. La participation du Service à ces travaux aurait normalement dû s'étendre au contrôle de la qualité des travaux et aux compilations. À la suite d'un manque de personnel pour contrôler la qualité de la mesure dendrométrique et de l'impossibilité de disposer d'un programme mécanographique de compilation, cette partie des travaux a été réalisée en collaboration avec le service de la Restauration forestière.

La réalisation de près de 100 nouveaux projets est au programme pour 1972/73. Devant l'intérêt des utilisateurs pour ce genre d'information, nous prévoyons la rédaction de "Normes d'inventaire de Revalorisation" qui permettraient une compartimentation plus rationnelle des traitements et une programmation aisée des opérations sylvicoles.

Inventaire d'aménagement intensif

— Groupement forestier de Ristigouche

L'inventaire forestier intensif d'une superficie de 166 milles carrés fut exécuté dans le but de recueillir les données essentielles à la rédaction d'un plan d'aménagement; cet inventaire incluait aussi la confection d'un cahier des exploitations sur une superficie de 10 milles carrés. L'inventaire forestier comportait la rédaction de la carte forestière au 10 000^e et l'établissement de 550 parcelles-échantillons. Le cahier des exploitations montre, pour une certaine superficie du terrain à l'État et pour plusieurs dizaines de lots privés, la compartimentation des peuplements selon les traitements qui leur sont les plus appropriés. Le volume réalisable par unité de superficie, lors de l'application du traitement, fut aussi calculé.

— Forêt expérimentale de New-Richmond

Les données de base essentielles à la formation de la forêt expérimentale de New-Richmond furent obtenues par l'inventaire intensif d'une partie des rangs VI, VII-SE, VIII-SE du canton de New-Richmond, le tout couvrant une superficie de 12.58 milles carrés. Pour ce faire, une cartographie de détail au 10 000^e fut exécutée et 256 parcelles-échantillons furent établies.

Inclus à l'intérieur de la forêt expérimentale, 2.88 milles carrés furent inventoriés selon des techniques spéciales répondant à des critères spécifiques de description de peuplement et de compartimentation nécessaires à l'amélioration des peuplements par les traitements ainsi spécifiés, le tout afin de faire de cette section une forêt de démonstration.

— Réserve de Talon

À la demande du service de la Recherche, la réserve de Talon, d'une superficie de 30 milles carrés, fut inventoriée intensivement par la rédaction de la cartographie forestière et l'établissement de 276 parcelles-échantillons temporaires.

Autres activités

À l'automne 1971, les "Normes d'inventaire forestier" furent publiées sous leur forme finale. Fruit d'une collaboration étroite entre l'État, l'Université et les concessionnaires, les techniques d'inventaire qui y sont décrites répondent à un besoin depuis longtemps ressenti, en favorisant l'uniformisation des renseignements cueillis et en permet-

tant la comparaison entre différentes régions ou la synthèse de vastes superficies.

Tout au cours de l'année, l'accent fut mis sur la vulgarisation des renseignements forestiers. Ainsi, en mars 1972, les résultats d'inventaire forestier de huit zones du programme décennal étaient prêtes à aller sous presse. Une carte forestière synthèse à l'échelle de 20 milles au pouce a été entreprise. Cette carte de couleur devrait aussi être publiée au cours de 1972. Elle montrera, entre autres, les peuplements résineux, mélangés et feuillus, jeunes et mûrs, ainsi que les brûlis, les bûchés et la taïga.

De nombreux rapports d'inventaire forestier furent compilés et communiqués aux utilisateurs et aménagistes.

On retrouvera à l'annexe VI les résultats d'inventaire forestier compilés en 1971/72.

Restauration forestière

Ce service comprend trois (3) divisions permettant d'effectuer dans les meilleures conditions possibles les travaux nécessaires au maintien et à l'amélioration du potentiel forestier du territoire québécois. Les trois divisions sont: I — Pépinières — II — Reboisement — III — Travaux sylvicoles.

I — Pépinières

La division des pépinières pourvoit aux besoins en plants pour les projets de reboisement tant sur les terrains privés que sur les terres publiques. Pour ce faire elle dispose de seize (16) pépinières établies à travers la province. L'exécution des travaux est sous la responsabilité des divisions territoriales, exception faite pour la pépinière de Berthierville qui relève entièrement du service de la Restauration forestière.

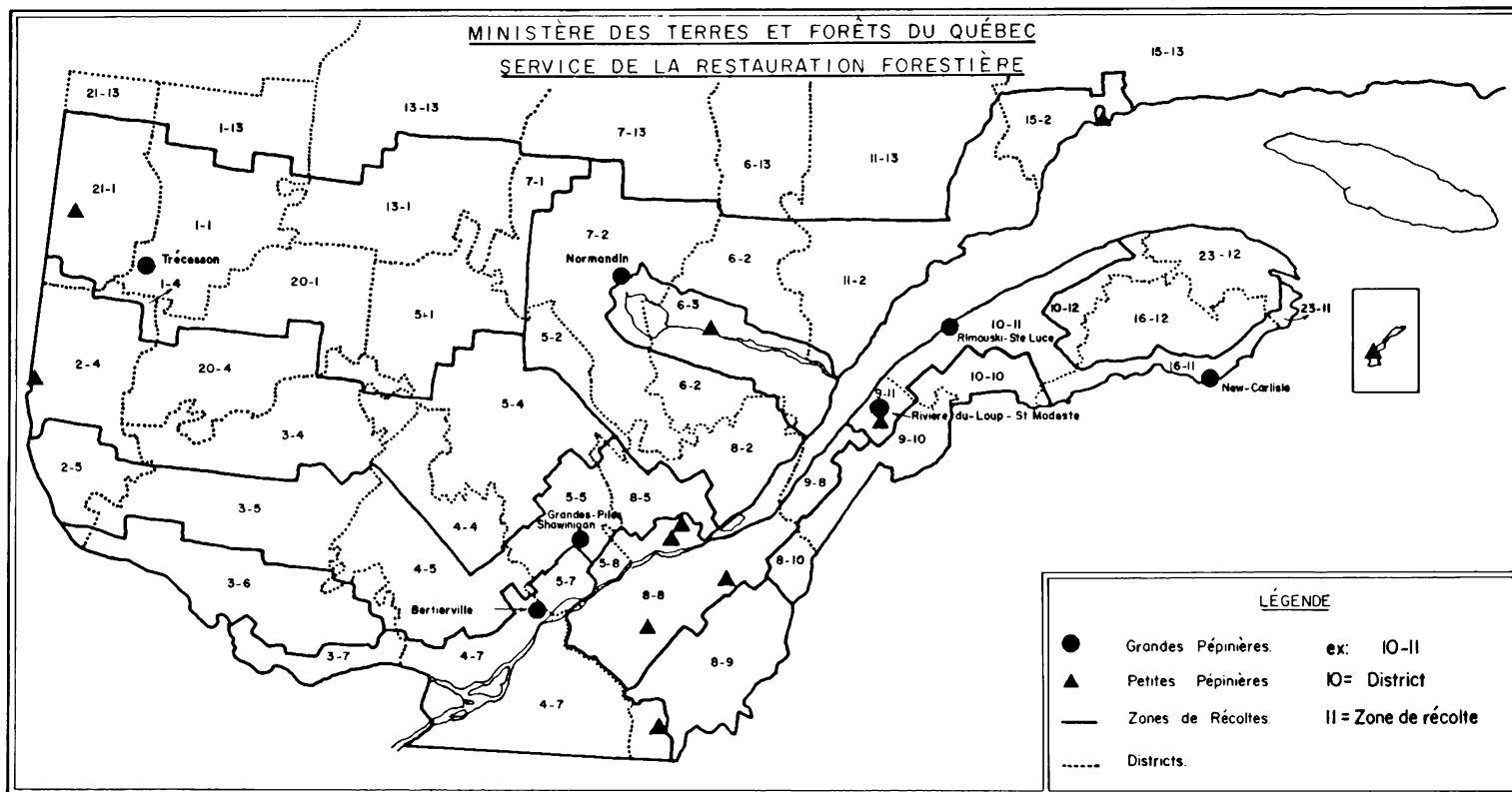
Le semis est produit dans sept (7) pépinières, tandis que le repiquage est fait dans toutes les pépinières.

L'inventaire de l'automne 1971 indique qu'il y a en pépinières un total de 140 312 000 plants de toutes catégories parmi lesquels 17 524 000 sont prêts pour extraction et expédition pour le reboisement. On remarquera, en appendice au *tableau I-A*, que les quantités de plants disponibles pour le reboisement ont été assez faibles au cours des deux dernières années. Cette diminution imputable à des conditions climatiques défavorables a été compensée par un accroissement des ensemencements, ce qui permettra de respecter les objectifs des prochaines années.

Afin d'assurer une amélioration qualitative des plantations, le service coordonne un programme de récolte de cônes provenant de peuplements sélectionnés composés de semenciers de catégorie "plus". Les cônes récoltés sont classifiés par zone, (*voir carte*) afin que l'utilisation des semences et la distribution des plants ainsi obtenus, soient faites conformément aux exigences de la nature.

Il y a eu diminution, du programme de récolte de cônes, imputable au cycle de fructification des essences forestières. (*voir tableaux I-B et I-C à l'annexe VIII*).

Le Centre de culture de plants en récipients est maintenant en état d'opération et des études s'y poursuivent afin de déterminer la marche à suivre pour une production pouvant répondre aux besoins futurs.



Carte montrant le territoire desservi par chacune des grandes pépinières en 1971.

Petite pépinière: 9
Grande pépinière: 7

Ste Luce ● New-Carlisle ● St Modeste ● Grandes-Piles ● Bertierville ● Normandin ● Trecession ●

II — Reboisement

Comme pour les travaux en pépinières, les conditions climatiques défavorables des deux dernières saisons ont eu pour effets directs de retarder les travaux de reboisement et de diminuer le rendement des pépinières. Il est prévu que le tout reviendra à la normale pour la saison 1973/74.

Dans le but de réduire le coût des opérations servant à assurer le renouvellement de la forêt dans les secteurs valables, le Service tend à favoriser l'établissement des nouvelles forêts par la régénération naturelle ou par l'ensemencement artificiel lorsque ces moyens peuvent remplacer convenablement la plantation.

Pour l'année fiscale 1971/72 la quantité de plants utilisée pour le reboisement s'élève à près de 21 millions dont 60% ont servi à revaloriser les terrains privés et 40% les terres publiques.

Les *tableaux II-A, II-B, II-C, II-D, en annexe* donnent un aperçu de la quantité de plants mis en terre dans les différentes régions de la province, ainsi que des essences employées pour la réalisation des divers travaux.

III — Travaux sylvicoles

Le milieu forestier étant en perpétuelle évolution, il nécessite des travaux constants et suivis pour conserver ou donner à la forêt les possibilités de fournir dans un minimum de temps le maximum de rendement. Les activités de cette division sont liées à l'amélioration des peuplements forestiers, établis naturellement ou artificiellement, par l'application de traitements sylvicoles adéquats. Ceci a pour effet, d'une part, d'accélérer la croissance des tiges en provoquant une hausse de l'accroissement annuel moyen diminuant ainsi la période de révolution, et d'autre part, de tirer le maximum du potentiel du peuplement.

La sylviculture permet en outre de faciliter les exploitations futures et d'en diminuer sensiblement le coût tout en produisant des billes de meilleure qualité et de plus fortes dimensions.

Les traitements sylvicoles applicables aux peuplements forestiers se résument comme suit:

- 1 — coupe précommerciale
- 2 — coupe commerciale
- 3 — coupe pour l'établissement de peuplements semenciers.

La coupe précommerciale s'effectue dans les forêts au stade de gaulis répondant aux exigences suivantes:

- le diamètre moyen inférieur à 3.0 pouces
- le nombre de tiges à l'acre entre 2 500 et 6 000
- l'âge entre 15 et 30 ans
- le rapport de cime vivante des tiges d'avenir entre 30% et 40%.

Les travaux de coupe commerciale sont de plusieurs types, suivant la composition, l'âge, le taux de boisement et le site du peuplement.

Dans les jeunes forêts de sites I et II, la coupe est partielle à 40% du volume. Seules les tiges d'avenir demeurent pour former le peuplement final. Dans les forêts mûres ou surannées, il faut exploiter à blanc par bande ou par trouée afin de favoriser la régénération tandis que dans les peuplements étagés, c'est une coupe à diamètre limite par pied d'arbre.

Le programme de travaux sylvicoles comprend aussi l'établissement d'un réseau de peuplements semenciers dans le but d'augmenter la production de semences et d'assurer ainsi un approvisionnement régulier de qualité génétique connue.

Les *tableaux III-A, III-B, III-C en annexe* montrent les superficies traitées et le volume récolté par division territoriale suivant la tenure et le type de travail. Les *tableaux III-D, III-E* donnent le nombre d'hommes, la superficie traitée et le volume coupé par comté et par canton. Notons que ces tableaux ont été compilés séparément selon que la main-d'oeuvre était soit étudiante, soit adulte.

De plus, mentionnons que pour permettre la réalisation de ces projets, il a fallu construire 150 milles de chemins forestiers et en améliorer 92 autres.

Forêt rurale

Le service de la Forêt rurale est constitué de trois divisions, soit celle des coopératives et de la mise en marché, celle de la classification des terres et celle de la vulgarisation. Chacune de ces divisions oeuvre en milieu rural et c'est surtout par cet aspect commun qu'elles se rattachent entre elles.

Division des coopératives et de la mise en marché

La division des coopératives forestières et de la mise en marché des bois des producteurs a effectué au cours de l'année de multiples entrevues et communications avec les représentants de la Régie des marchés agricoles, de l'U.C.C., des coopératives forestières, des offices et syndicats de producteurs de bois et de divers services gouvernementaux au sujet des problèmes concernant les organismes précités.

La division a procédé à l'étude et à la rédaction de rapports relatifs à des demandes de toutes natures présentées par des coopératives, notamment des demandes de formation, de dissolution ou de fusion.

La mise en marché des bois des producteurs a rencontré plusieurs difficultés au cours du dernier exercice. Le Ministère a dû servir de médiateur dans des imbroglios survenus entre des compagnies papetières et certains offices de producteurs. Pour sa part, le Ministère a dû intervenir auprès de certaines compagnies papetières pour les inciter à négocier avec les offices et plusieurs syndicats de producteurs de bois; dans certains cas, cette situation a été provoquée à cause des bois vieilliss ce qui, aux dires des acheteurs, diminuent trop le rendement.

À la fin de l'année fiscale, la mise en marché des bois des producteurs était très encourageante puisque la totalité des 1 525 905 cordes de bois à pâte mise sur le marché ont été vendues.

En plus d'exercer une surveillance constante des conditions du marché, la division a servi de porte-parole et de médiateur entre les parties impliquées dans le règlement no 5 concernant la mise en vente en commun pour l'Estrie, dont l'application a été suspendue.

Au cours de l'année, le Service a présenté un cahier rapportant les conditions de mise en marché des bois des producteurs conformément aux conventions intervenues entre les organismes représentant ces derniers et les compagnies de pâte et papier. Il a aussi

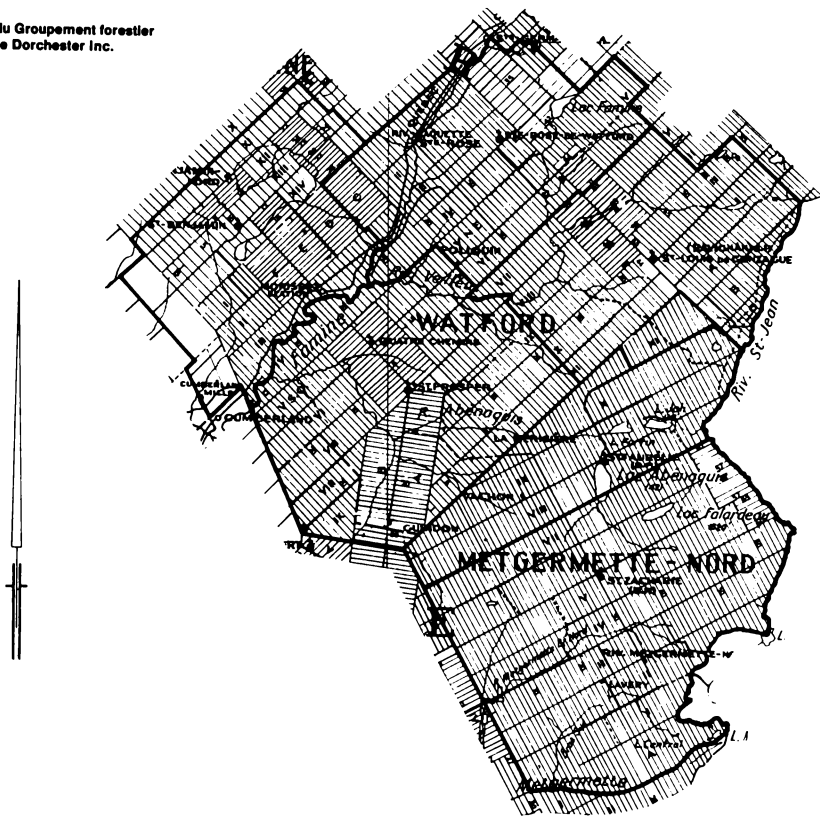
colligé des données des formules "K" relatives à tous les bois commerciaux produits par les grandes et les petites forêts privées du Québec. Ces données indiquent que plus de deux millions de cordes de bois (à pâte, à lattes et de fuseaux) et plus de 203 millions de pmp de bois de sciage et de déroulage avaient été tirées des forêts précitées. Le cahier concernant les associations coopératives a dû être mis à jour.

La division des coopératives et de la mise en marché a été chargée de la promotion et de l'application sur le terrain d'une nouvelle formule nommée "groupement forestier" qu'on peut définir comme une association libre de propriétaires forestiers qui mettent leurs propriétés en commun, en échange d'actions d'une valeur équivalente à leur rapport dans la société.

Deux groupements forestiers ont été mis en place au cours du dernier exercice dont un, celui de la Ristigouche Inc., a déjà obtenu ses lettres patentes. Le groupement forestier de la Ristigouche Inc. est limité au sud par les rivières Patapédia et Ristigouche, qui forment, en même temps, la frontière interprovinciale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, à l'ouest par la concession forestière de la Compagnie Internationale de Papier du Nouveau-Brunswick, à l'est par la rivière Matapédia et au nord par la rivière du Moulin (*voir carte*). Le Groupement forestier du Sud de Dorchester Inc. comprend les six paroisses suivantes: Saint-Benjamin, Sainte-Rose-de-Watford, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Prosper, Sainte-Aurélie et Saint-Zacharie (*voir carte*).

Enfin, les responsables de la division ont fait partie de divers comités chargés d'étudier les problèmes et les politiques inhérents à la forêt privée.

Limites du Groupement forestier
du Sud de Dorchester Inc.



Division de la classification des terres

Au début de l'exercice, le programme de classification des terres concernait 18 719 lots répartis dans 155 cantons inclus dans 32 comtés provinciaux. Ce programme était constitué de demandes provenant de certaines divisions du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, du ministère des Terres et Forêts, de certains comités locaux et aussi du Comité interministériel de l'utilisation des terres.

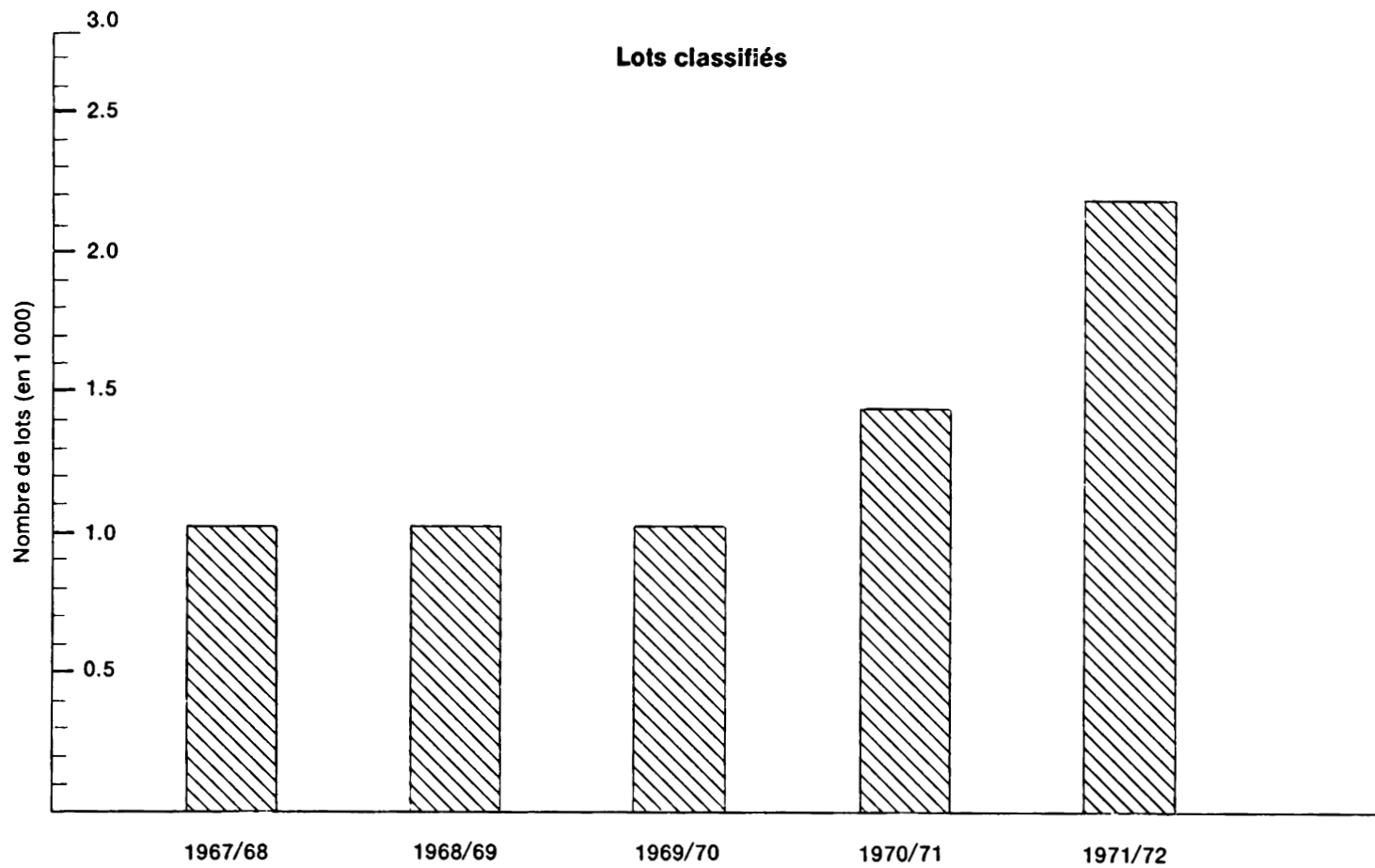
L'objectif de ce travail est de déterminer la vocation de ces lots, c'est-à-dire les possibilités d'établissements agricoles, agrandissement de fermes, restauration forestière, boisés de fermes, villégiature, etc.

Sur les 18 719 lots constituant le programme, 2 236 ont été classifiés et 224 milles de levés de lignes d'arpentage ont été faits. Les terrains qui n'ont pu être visités le seront au cours de 1972/73. On doit ajouter que ces travaux ont été faits surtout dans les régions du Lac St-Jean et du Nord-Ouest québécois.

En plus de l'étude des terres, la division procède à l'estimation des peuplements forestiers, l'interprétation des photographies aériennes, l'exécution de certains travaux d'arpentage et aussi la rédaction des rapports, etc.

Il faut aussi noter que la division de la classification des terres du service de la Forêt rurale maintient à date un système de terrier concernant le statut de chaque lot des cantons de la province. À ce dossier s'ajoutent les rapports d'études économiques de certaines régions et aussi les rapports et les cartes des lots classifiés depuis trente-cinq ans.

Les cartes de la classification montrent la localisation des catégories de sol, les améliorations agricoles, le drainage et les chemins.



Division de la vulgarisation

La division de la vulgarisation a fourni des renseignements, donné des conseils et distribué de la documentation aux nombreuses personnes qui en ont fait la demande.

Pour se tenir à date, la division a rajeuni des imprimés déjà disponibles et en a préparé d'autres. Parmi ces nouveaux documents, mentionnons les normes d'application du projet 404 et les normes de travaux sylvicoles sur les terrains privés.

Au cours de l'exercice 1971/72, la division a recueilli, par l'envoi d'un questionnaire aux exploitants, des renseignements sur 197 érablières dont 164 furent entaillées. Deux érablières parmi celles qui furent entaillées sont de production inconnue par la division. En 1971, comme le montre le tableau de la page 102, l'entaillage n'a donné en moyenne que 0.912 lb de sucre. Un tel rendement accuse une diminution de 8.5% sur celui de 1970.

Toujours dans le domaine de l'érablière, la division a effectué deux recherches: l'une avec la participation du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au Mont-Orford et l'autre, dont c'était la première année, sur les terrains de l'École forestière de Duchesnay.

TABLEAU I
Visites

	District ou Région	Service	Total
1 — Renseignements ou conseils sur mesurage, classification, utilisation, prix ou ventes de produits forestiers	23	—	23
2 — Conseils sur achat, vente ou expropriation d'un fonds boisé; sur achat ou vente d'une coupe	12	—	12
3 — Conseils sur l'aménagement à assigner à la propriété	58	4	62
4 — Renseignements ou conseils sur la protection contre les insectes, le feu, les maladies, les animaux ou autres agents	62	—	62
5 — Conseils relatifs à des réclamations en dommages-intérêts	3	—	3
6 — Renseignements ou conseils sur le reboisement ou l'ornementation	158	—	158
7 — Examen de l'érablière pour directives sur sa culture ou son exploitation	36	58	94
8 — Examen de la terre à bois pour directives sur sa culture ou pour une question de voirie, d'égouttement, de programme de coupes	19	8	27
9 — Examen combiné de l'érablière et de la terre à bois	26	10	36
10 — Relevés et estimations des dommages causés par des tiers au boisé du propriétaire	2	6	8
11 — Examen du boisé du propriétaire en vue de l'émission d'un certificat de "ferme forestière"	13	—	13
12 — Étude d'un projet de reboisement	777	—	777
13 — Inspection de plantations	596	—	596
14 — Rapports préparés pour le paiement d'une prime de reboisement	11	—	11
15 — Enquêtes chez les utilisateurs du bois pour essence, prix, spécifications	13	2	15
16 — Rendements à l'entaille recueillis	3	30	33
17 — Comptabilités forestières dressées	8	44	52

TABLEAU II
Conférences, journées forestières, cours

	District ou Région	Service	Total
1 — Causeries présentées devant des organismes intéressés à la forêt	11	1	12
2 — Conférences en salle avec projection de diapositives devant des propriétaires forestiers	11	8	19
3 — Conférences-démonstrations en forêt avec des propriétaires forestiers	2	6	8
4 — Tournées acéricoles	—	3	3
5 — Leçons de choses forestières aux 4-H ou autres jeunes	3	—	3
6 — Participation active aux assemblées annuelles de la Société des Producteurs de Sucre du Québec	—	8	8
7 — Cours de foresterie à des propriétaires forestiers	7	151	158

TABLEAU III
Communiqués, articles de presse, etc.

	District ou Région	Service	Total
1 — Communiqués de presse, articles de revue	—	6	6
2 — Entrevues radiophoniques	2	1	3
3 — Entrevues télévisées	1	8	9

TABLEAU IV
Concours

	District ou Région	Service	Total
1 — Inscription de concurrents au Concours de l'Ordre du Mérite forestier	—	8	8
2 — Concurrents visités avec les juges de ce concours	—	2	22

TABLEAU V
Autres travaux

	District ou Région	Service	Total
1 — Projet 404 ODEQ			
a) conventions signées	181	—	181
b) boisés de signataires visités pour conseils sylvicoles	145	—	145
c) factures préparées pour paiement de prime	100	—	100
d) visites de propriétaires forestiers	106	—	106
2 — Installation de panneaux de signalisation pour la protection des plantations	15	—	15
3 — Rencontres avec diverses coopératives forestières	3	—	3
4 — Études de projets d'installation d'usines	4	—	4

Forêts de démonstration

Suite à une des dispositions de l'entente générale Canada-Québec, signée le 26 mai 1968, le Service a commencé au cours de l'exercice 1971/72 l'établissement d'une forêt de démonstration dans la réserve de Ouimet située à une trentaine de milles à l'est de Rimouski.

Au total, il y a eu construction de deux milles de chemin de débusquage non gravelé et des coupes de récupération ont été conduites dans les peuplements composés d'arbres décadents de fort diamètre. D'ailleurs, cette situation était généralisée dans tout le secteur. Au cours de l'exercice, les volumes de bois suivants furent coupés:

en grume de sciage: 334 503 pmp
en bois à pâte : 407 cunits

Ces travaux ont procuré du travail pour l'équivalent de 1 928 jours/homme et un montant de \$13 687.55 a été versé pour le loyer de la machinerie.

Autres travaux du service

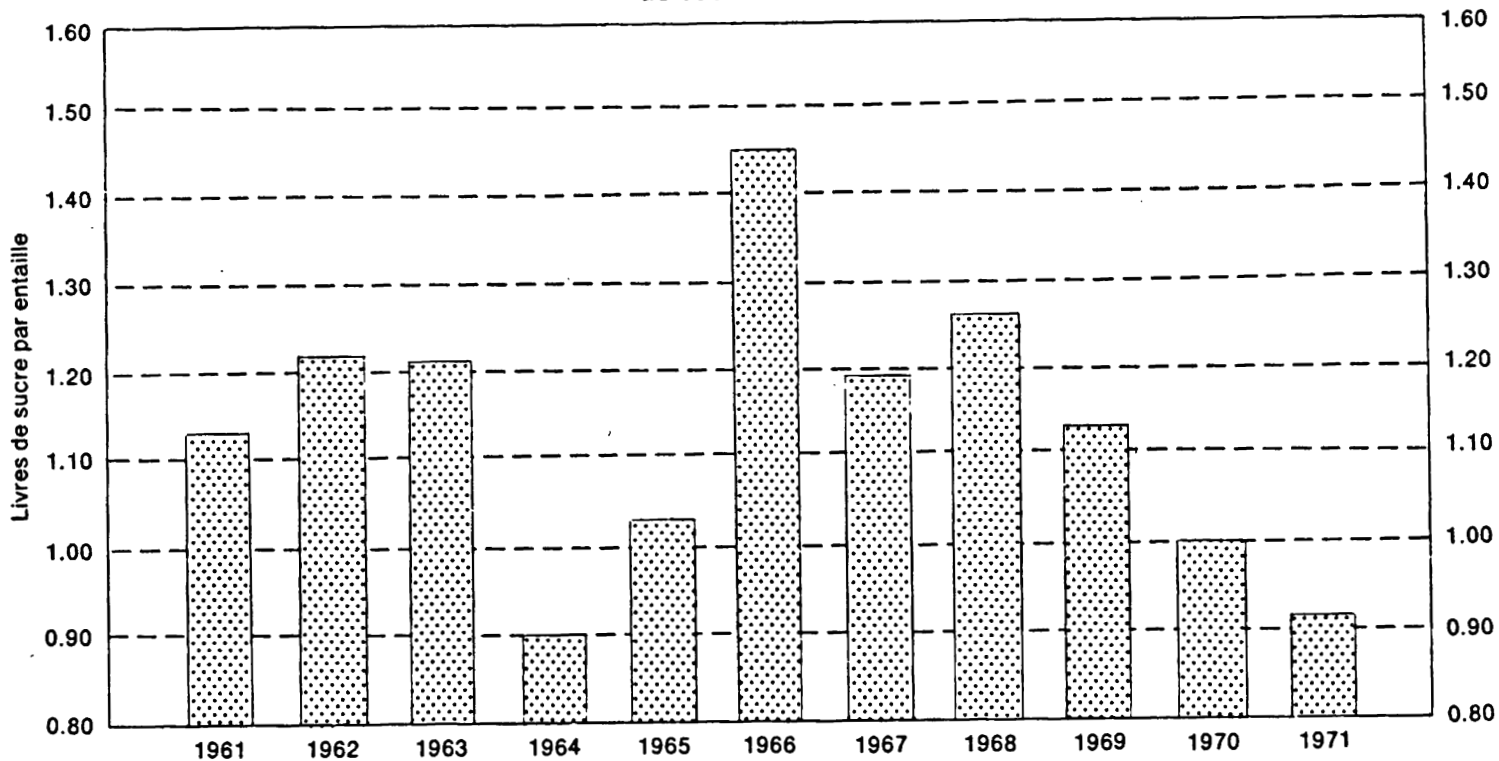
Au cours de l'année, le service de la Forêt rurale s'est efforcé de suivre les assemblées annuelles et les congrès des organismes auxquels il se trouve le plus intéressé. C'est ainsi qu'à titre soit d'observateurs, soit de participants, des ingénieurs du Service ont assisté aux réunions suivantes:

— Séminaire sur la vulgarisation forestière à Cornell University

- Assemblée annuelle de l'Association des Producteurs d'arbres de Noël
- Assemblée de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec
- Assemblée annuelle de la Société des Producteurs de Sucre du Québec et assemblées annuelles régionales de la même société.

Comme par les années passées, il a vu à la tenue du Concours de l'Ordre du Mérite forestier, au jugement des concurrents et à l'organisation du banquet.

**Production moyenne par entaille
dans les érablières du Québec
de 1961 à 1971**



Forêts domaniales

Le service des Forêts domaniales a oeuvré dans plusieurs champs d'activité au cours de l'année. Le travail qu'il a exécuté peut se résumer sous les titres suivants: programme d'exploitation de la matière ligneuse, programme de construction et d'entretien de chemins et programme d'évaluation forestière.

Programme d'exploitation de la matière ligneuse

Ce programme a servi de base à l'élaboration de plusieurs actions importantes. L'une de celles-ci est la création de la forêt domaniale de la Côte-Nord portant la superficie totale des forêts domaniales à plus de 88 000 milles carrés.

Par suite de l'accroissement considérable des superficies boisées affectées par ce mode de tenure et l'intérêt grandissant qu'il soulève parmi les utilisateurs de matière ligneuse, le service a travaillé à la rédaction d'un rapport afin de démontrer la viabilité et le bien-fondé d'une société de gestion des forêts publiques.

Avec l'aide des services spécialisés du ministère le service des Forêts domaniales assume les obligations traditionnelles d'un concessionnaire forestier en ce qui concerne l'administration des forêts domaniales. Les officiers du service s'occupent des différents problèmes relatifs à l'exploitation des bois à l'intérieur des forêts domaniales tels que: aménagement, distribution des bois, modes d'exploitations, transport du bois, coûts de revient, etc...

L'adjudication des bois dans les forêts domaniales s'effectue sous forme de vente de bois sur pied. Cette allocation de la matière ligneuse est garantie à quelque cinquante permissionnaires par contrats d'approvisionnement. Les volumes de bois ainsi engagés représentent 1 850 000 unités de 100 pieds cubes. Les bois exploités dans les forêts domaniales font l'objet d'un contrôle hebdomadaire, qui permet de connaître le volume des bois coupés. Durant l'année 1971/72, un volume de 142 995 900 pieds cubes a été exploité dans les forêts domaniales, ce qui représente une augmentation de 7% sur l'année précédente.

Programme de construction et d'entretien de chemins

Ce programme tout comme le précédent est administré conjointement avec le personnel des différents districts ou régions administratives. Cette activité importante mobilise pour une large part le personnel affecté au service des forêts domaniales.

Afin de répondre de façon plus satisfaisante aux besoins urgents de voirie forestière de notre province, un mémoire a été acheminé aux autorités compétentes pour que le budget affecté à ce programme soit augmenté de façon sensible.

Une deuxième étude faisant état des nouvelles exigences du transport en forêt établissait une classification des chemins forestiers et des normes de construction.

Les crédits alloués par le gouvernement de la Province à la construction et à l'entretien des chemins pour l'année 1971/72 sur le budget régulier s'élèvent respectivement à \$1 760 000. et \$350 000.

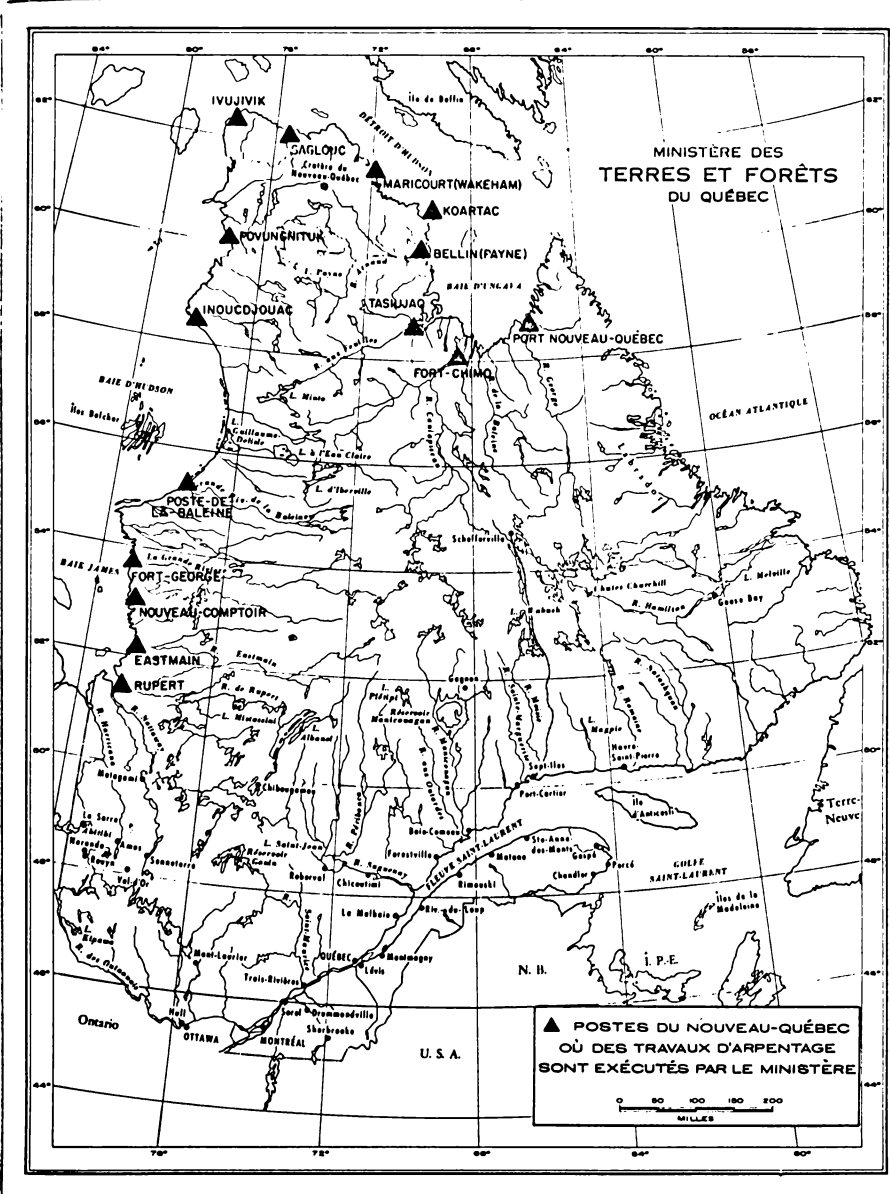
Le gouvernement fédéral pour sa part a participé au programme de construction de chemins. Cette contribution s'inscrivait dans le cadre des projets A.R.D.A. et O.D.E.Q.

Programme d'évaluation forestière

Dans le domaine du réaménagement des territoires forestiers effectué en vue d'une meilleure utilisation de la matière ligneuse, on a procédé à des travaux d'évaluation en vue de réaliser des échanges et des rétrocessions de concessions forestières et des achats de terrains privés. Le tableau ci-dessous, indique l'état des travaux à la fin de l'année 1971/72 et le nombre de transactions complétées ou en voie de réalisation.

Travaux d'évaluation forestière effectués en 1971/72

	Concessions forestières				Terrains privés	
	Échanges		Rétrocessions		Achats	
	Nombre	mi ²	Nombre	mi ²	Nombre	mi ²
Transactions complétées	1	167	2	178	2	55
Négociations terminées	2	565	3	795	1	33
Négociations en cours	—	—	—	—	3	345
Calculs d'évaluation terminés	1	505	10	3 646	2	19
Calculs d'évaluation en cours	6	1 146	1	109	2	14



Superficie des forêts domaniales au 31 mars 1972

Forêts domaniales	Superficie (mi ²)
Chibougamau	6 242
Chic-Chocs	1 088
Côte-Nord	51 000
Gaspésienne	1 527
Grand-Portage	707
Kipawa	326
Lac-Édouard	24
La Sarre	4 208
Matagami	4 433
Matane — Cap-Chat	646
Mégiscane	2 135
Outardes	7 485
Roberval	6 776
Saguenay	1 571
Total	88 168

On trouvera à l'annexe VII d'autres tableaux concernant les forêts domaniales.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

Services

**Protection
Entomologie**

Protection

L'exercice financier 1971/72 a été marqué de plusieurs faits importants, aussi bien dans le domaine de la protection des forêts contre le feu que celui de l'entomologie.

Soulignons d'abord que le Québec a connu en 1971 une très mauvaise saison au point de vue incendies forestiers. Les statistiques révèlent en effet que 1 331 feux de forêt ont été enregistrés, pour une superficie incendiée de 647 648 acres, comparativement à 1 046 feux et 76 972 acres en 1970. La moyenne pour les cinq années précédentes s'établit à 898 feux et 138 892 acres. Le nombre de 1 331 incendies pour 1971 est sensiblement supérieur à la moyenne, mais c'est principalement au chapitre de la superficie incendiée que la saison écoulée se fera remarquer. En effet, depuis la fondation du service de la Protection en 1924, deux saisons seulement ont connu des superficies dévastées plus importantes. Ce sont 1932 et 1941 avec respectivement 1 027 159 acres et 1 590 234 acres.

Il importe de signaler que 3 des 1 331 incendies de la saison écoulée sont responsables à eux seuls de plus de 53% de la superficie incendiée.

C'est également en 1971 que la flotte d'avions-citernes a été complétée. L'arrivée des derniers CL-215 dès le début de la saison de protection a porté à 21 le nombre d'avions-citernes, soit 6 Cansos et 15 CL-215 pouvant contenir respectivement 800 et 1 200 gallons d'eau par appareil.

Afin de coordonner et de diriger le travail des avions-citernes pour une plus grande efficacité dans le combat des incendies forestiers, la direction générale de la Conservation a créé un centre de coordination, dont les locaux sont situés à l'aéroport de Sainte-Foy. Ce centre, mis en opération au printemps 1971, agit également comme bureau d'information en ce qui concerne les feux en activité, les prévisions météorologiques et l'état d'alerte.

L'année 1971 a aussi été témoin de la signature d'une convention entre les provinces de Québec et de l'Ontario. Par cette entente, chaque province s'engage à prêter assistance à l'autre, dans les domaines de la protection contre le feu, de l'entomologie et de la pathologie.

Un autre fait d'importance en 1971/72 a été l'incorporation de 6 des 7 sociétés de conservation que la direction générale de la Conservation entend créer pour assurer une protection plus efficace des forêts du Québec.

Dans le domaine de l'entomologie, un vaste programme de pulvérisations aériennes d'insecticide a été réalisé sur une superficie globale de 2 146 780 acres, pour lutter contre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Organismes de protection

Le service de la Protection, conjointement avec six associations de protection et quatorze concessionnaires et propriétaires forestiers non associés, a assuré la protection des forêts dans la province en 1971.

Ce service est un organisme gouvernemental établi en 1924 pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts de la province. Par l'intermédiaire de 13 districts, il veille également à la protection de terrains forestiers, tels que les forêts vacantes, les réserves cantonales, les territoires de colonisation et certaines concessions forestières.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et de propriétaires forestiers, qui se sont groupés pour satisfaire aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières ou leurs forêts privées, si ces dernières ont 2 000 acres et plus en étendue. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Les concessionnaires et propriétaires forestiers non associés, au nombre de 14 en 1971, forment la troisième catégorie. Ils assument eux-mêmes la protection de leurs boisés et ont les mêmes obligations et les mêmes privilèges que les associations.

Intégration des organismes de protection

Afin d'assurer plus d'efficacité et d'économie dans le domaine de la conservation, le ministère des Terres et Forêts a poursuivi son projet de regroupement des organismes de protection, amorcé en 1970, par la création de sociétés de conservation. La multiplicité des organismes actuels de protection ainsi que les techniques de protection ont rendu nécessaire ce regroupement. Chaque société de conservation sera dorénavant le seul et unique responsable de l'exécution des différents travaux reliés à la conservation des forêts dans sa région.

En février 1972, six de ces sociétés ont été incorporées. Seule la Société de conservation du Sud du Québec n'était pas incorporée à la fin de l'exercice financier 1971/72.

Les sept sociétés de conservation sont:

	Siège social
1 — Société de conservation de la Gaspésie	Rimouski
2 — Société de conservation du Sud du Québec	Lévis
3 — Société de conservation de la région Québec-Mauricie	Québec
4 — Société de conservation de la Côte-Nord	Baie-Comeau
5 — Société de conservation du Saguenay — Lac Saint-Jean	Chicoutimi
6 — Société de conservation de l'Outaouais	Hull
7 — Société de conservation du Nord-ouest	Rouyn

Ces sociétés sont des corporations formées en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Par l'instauration de ces sociétés de conservation, le ministère des Terres et Forêts se retire de l'exécution proprement dite en confiant les divers travaux de protection à ces nouveaux organismes.

Superficie protégée; personnel; équipement;

On trouvera ci-après trois tableaux des précisions au sujet de la superficie protégée, du personnel et de l'équipement.

Superficie protégée

La superficie totale soumise à une protection intensive est passée de 123 887 933 acres en 1970 à 127 005 976 acres en 1971. Cette augmentation de plus de 3.1 millions s'explique par l'expansion du district de Chicoutimi vers le nord ainsi que par une révision complète des terrains protégés dans les régions du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Chez les concessionnaires et propriétaires forestiers non associés, la superficie protégée est demeurée sensiblement la même en 1971.

Personnel

Le nombre de gardes-feu et d'inspecteurs a subi une diminution sensible en 1971, passant respectivement de 964 à 850 et de 347

à 290. Cette diminution fait suite à l'application plus intensive de techniques modernes de protection tant dans les domaines de la prévention, de la détection et de la suppression.

Équipement

Les quantités d'outillage et d'équipement destinés au combat des incendies sont demeurées sensiblement les mêmes que l'an dernier. Deux items ont cependant subi une variation appréciable. En effet, les sacs à eau avec gicleur qui ont diminué de 459 soit 11% sont progressivement remplacés par des réservoirs en métal ou polyéthylène. Ces derniers ont augmenté de 644 unités, soit environ 13%.

Les tours d'observation ont également subi une variation en 1971. Au nombre de 503 en 1966, on en retrouve encore 306 pouvant être utilisées. Toutefois, au cours de la saison écoulée, seulement 40 ont été utilisées, comparativement à 51 en 1970 et 110 en 1969. Cette diminution se poursuivra sans doute au cours des prochaines années par suite de l'usage de plus en plus courant de l'avion de détection.

**Répartition des superficies protégées
par organisme de protection, en 1971**

Organisme	Superficie		Pourcentage
	Acres	Mi ²	
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS			
District No 1 — Amos	6 103 040	9 536	
District No 2 — Rouyn	1 885 280	2 946	
District No 3 — Hull	1 834 240	2 866	
District No 4 — Montréal	1 762 560	2 754	
District No 5 — Shawinigan	2 007 322	3 136	
District No 6 — Chicoutimi	7 978 880	12 467	
District No 7 — Roberval	5 562 880	8 692	
District No 8 — Québec	6 747 932	10 544	
District No 12 — Parc des Laurentides	2 405 120	3 758	
District No 13 — Chibougamau	12 394 240	19 366	
District No 15 — Sept-Îles	3 285 760	5 134	
District No 20 — Val-d'Or	3 463 680	5 412	
District No 21 — La-Sarre	3 890 624	6 079	
Total	59 321 558	92 690	46.7
ASSOCIATIONS DE PROTECTION			
Association de Protection des Forêts du Saint-Maurice	9 662 720	15 098	
Association de Protection forestière Gatineau	11 132 160	17 394	
Association de Protection des Forêts de l'Outaouais	6 101 120	9 533	
Association de Protection forestière Price Ltée	5 698 189	8 903	
Association Gaspésienne de Protec- tion des Forêts Ltée	11 023 360	17 224	
Association protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	20 835 629	32 556	
Total	64 453 178	100 708	50.8
Concessionnaires et propriétaires non associés (14)	3 231 240	5 048	2.5
Grand total	127 005 976	198 446	100.0

Personnel affecté à la protection des forêts en 1971

Organisme	Réguliers		Gardes-feu auxiliaires
	Inspecteurs	Gardes-feu	
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS			
District No 1	10	28	100
District No 2	8	22	85
District No 3	8	21	5
District No 4	5	25	—
District No 5	2	9	25
District No 6	12	50	53
District No 7	23	37	225
District No 8	11	30	—
District No 12	12	36	17
District No 13	6	35	420
District No 15	3	19	—
District No 20	3	13	45
District No 21	7	19	38
Total	110	344	1,013
ASSOCIATIONS DE PROTECTION			
Association P.F. Saint-Maurice	40	31	400
Association P.F. Gatineau	28	33	566
Association P.F. Outaouais	10	23	242
Association P.F. Price	11	34	152
Association Gaspésienne P.F.	20	80	442
Association P.F. Laurentiennes	60	243	273
Total	169	444	2,075
Concessionnaires et propriétaires non associés	18	62	130
Grand total	297	850	3,218

Équipement des organismes de protection en 1971

Organisme	Tours d'observation	Milles de lignes téléphoniques	Stations météorologiques	Moto-pompes	Boyau de 1½", longueurs de 100'	Sacs à eau avec gicleur	Réservoirs à eau avec gicleur	Auto-mobiles	Camions	Camions-citernes	Nombre d'appareils radio
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS											
Bureau-chef	—	—	1	45	1 662	—	—	6	2	—	800
District No 1	11	—	5	69	1 108	159	468	18	17	1	67
District No 2	1	1	1	50	1 017	22	483	2	4	—	28
District No 3	—	—	1	44	802	—	209	6	1	—	—
District No 4	6	—	—	29	848	—	338	1	9	—	5
District No 5	6	—	2	30	602	71	152	—	3	—	27
District No 6	10	39	3	66	1 108	397	246	2	9	—	34
District No 7	—	—	5	79	757	31	231	—	8	1	56
District No 8	—	—	3	59	929	—	354	5	10	—	35
District No 12	17	234	5	62	659	196	163	2	27	1	60
District No 13	—	—	4	51	547	197	165	1	6	—	57
District No 15	8	—	2	21	295	6	24	—	2	—	17
District No 20	10	—	3	29	436	33	230	—	4	—	29
District No 21	8	—	2	39	634	82	357	10	7	1	29
Total	77	274	37	673	11 404	1 194	3 420	47	107	4	1 244
Associations de protection											
Ass. P.F. Saint-Maurice	34	12	18	95	2 177	842	260	7	30	11	128
Ass. P.F. Gatineau	—	62	25	155	3 085	290	798	2	20	1	292
Ass. P.F. Outaouais	40	—	5	51	740	50	270	2	18	—	124
Ass. P.F. Price	22	—	7	82	1 631	671	19	4	5	—	78
Ass. Gaspésienne P.F.	10	—	18	220	5 394	—	1 821	2	53	4	130
Ass. P.F. Laurentiennes	110	—	22	336	7 385	558	1 799	4	121	5	397
Total	216	74	95	939	20 412	2 411	4 967	21	247	21	1 149
Concessionnaires et propriétaires non associés											
	13	313	6	89	893	161	470	18	50	11	30
Grand total	306	661	138	1 701	32 709	3 766	8 857	86	404	36	2 423

Convention entre le Québec et l'Ontario

Le 23 avril 1971, une convention était signée entre le gouvernement de la province de Québec et celui de la province d'Ontario.

Par cette entente, les deux provinces conviennent d'élaborer et de mettre en oeuvre, en collaboration l'une avec l'autre, des programmes détaillés de prévention et de combat des incendies de forêt dans une région limitrophe s'étendant sur une distance de cinq milles de chaque côté de la frontière commune aux deux provinces. De plus, advenant un incendie de forêt dans la région limitrophe, ou une situation d'urgence provoquée par un incendie de forêt dans une des deux provinces, la province voisine s'engage à fournir toute l'aide qui peut raisonnablement être demandée et qu'elle est en mesure de fournir dans les circonstances.

Cette entente concerne également les domaines de l'entomologie et de la pathologie forestières. Ainsi, advenant une infestation d'insectes forestiers ou une épidémie de maladies des arbres dans la région limitrophe, la partie frappée par l'infestation ou l'épidémie s'engage à maintenir des communications continues avec la province voisine sur toutes les questions, tous les événements et toutes les mesures qui mettent en cause l'infestation ou l'épidémie. Les deux provinces conviennent également d'étudier la possibilité d'entreprendre conjointement la lutte contre les infestations et les épidémies et, lorsque cette lutte est réalisable, de l'effectuer à frais partagés.

Éducation en conservation

L'émission "Forêt-Météo", version 1971, a reçu une attention spéciale de la part de la direction générale de la Conservation. À l'utilisation déjà intensive de la télévision s'est ajoutée celle de la radio en collaboration avec l'Office d'Information et de Publicité du Québec. Les efforts consentis pour assurer l'efficacité de ce programme ont permis d'atteindre et de sensibiliser graduellement la population tout au long de la saison, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle provinciale.

En plus de distribuer, comme par le passé, de nombreux dépliants, fascicules, affiches murales, etc., la direction générale a étudié plusieurs projets visant à renouveler et à moderniser la documentation qu'elle met à la disposition du grand public en matière de conservation forestière.

En outre, la direction générale a continué à renseigner la population sur le phénomène de la coloration automnale des feuillus en recueillant, comme en 1970, les données d'observateurs distribués sur tout le territoire.

À la suite de l'expérience pilote entreprise il y a deux ans touchant un réseau de sentiers de motoneige dans le comté de Charlevoix, la direction générale de la Conservation a intensifié son action et, en collaboration avec Rexfor, a aménagé et entretenu 650 milles de sentiers de motoneige dont 350 dans la région de Charlevoix-Montmorency et 300 dans le Nord de Montréal. De plus, elle a intensifié sa distribution de panneaux-réclame pour la protection des plantations et des sites de reboisement, participé aux réunions du comité interministériel sur la motoneige et au quatrième congrès international de la motoneige dont elle a été l'hôte et, enfin, elle a collaboré à la distribution de panneaux de signalisation de sentiers de motoneige et à l'étude des demandes de droits de passage sur les terres publiques pour l'aménagement de sentiers de motoneige.

Au cours de l'année écoulée, la direction générale de la Conservation a entrepris l'établissement de centres écologiques destinés à promouvoir l'éducation populaire en conservation forestière. À cette fin, la direction générale a embauché des étudiants pour donner suite à une dizaine de projets, dont l'aménagement de plusieurs sites qui seront pour la plupart accessibles au grand public au cours de l'été 1972. Par les aménagements et les travaux exécutés dans le cadre du programme, la direction générale de la Conservation poursuit les objectifs suivants:

- Faire connaître à la population les fonctions essentielles de la forêt;
- Inculquer aux visiteurs les principes fondamentaux de l'équilibre des milieux naturels et de la conservation forestière;
- Faire réaliser aux usagers de la forêt les conséquences d'une mauvaise utilisation et leur faire prendre conscience de l'importance de la conservation des ressources.

Enfin, la direction générale de la Conservation a participé activement à l'organisation, au contrôle et à l'évaluation de projets à caractère polyvalent réalisés par certains concessionnaires forestiers et subventionnés par le ministère des Terres et Forêts.

Infractions

Le nombre de plaintes portées pour des infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu a été de 195 en 1971, comparativement à 181 l'an dernier et à 221 en 1969. De ces plaintes, 108 ont été portées par le service de la Protection et 87 par les associations de protection.

Comme par les années passées, les infractions les plus nombreuses sont en relation avec le brûlage des abatis, avec 129 et au fait d'avoir fumé en circulant ou en travaillant, avec 33. De plus, 15 infractions ont été commises pour avoir pénétré dans une forêt fermée à la circulation. On relève enfin 8 infractions pour feux de camp, de moustiques ou de lunch négligés et 9 de natures diverses.

Les mesures prises à l'égard de ces infractions sont sensiblement les mêmes que l'an dernier, les réprimandes écrites ou verbales étant les plus fréquentes comme l'indique le tableau ci-dessous:

Réprimandes écrites ou verbales	112
Paiement de l'amende	67
Paiement de frais d'extinction	16

Parmi ceux qui ont eu à rembourser des frais d'extinction, quatre ont dû payer une amende en plus.

Arrosage aérien des incendies

Pour la première fois en 1971, les avions-citernes CL-215 ont été utilisés pour combattre les feux de forêt au Québec. Avec les six appareils Canso déjà en service ils ont accompli un travail impressionnant comme le démontrent les chiffres ci-dessous:

	Saison 1971	Saison 1970
Heures de vol	1 567:55	842:20
Nombre d'arrosages	7 535	3 043
Gallons d'eau déversés	7 578 800	2 439 200
Nombre de sorties	546	312

C'est au cours du mois de juin que les avions-citernes ont été le plus actif. Au cours de ce seul mois, ils ont effectué 69% des heures de vol de toute la saison et 75% de toute la quantité d'eau déversée. Leur activité s'est poursuivie jusqu'en octobre alors qu'on a enregistré 2 sorties pour un total de 3 heures et 25 minutes de vol. Il est à remarquer que 23 incendies ont pris naissance au cours de ce mois. En novembre 6 incendies ont été rapportés, mais ceux-ci n'ont pas nécessité l'usage des avions-citernes.

Incendies forestiers

Le Québec a connu en 1971 une de ses pires saisons de protection. Ce n'est pas tellement par le nombre d'incendies que cette année se fera remarquer, même si ce dernier est supérieur à la moyenne, mais plutôt par la superficie incendiée.

Le tableau ci-dessous résume assez bien la situation:

	Nombre d'incendies	Superficie incendiée
1971	1 331	647 648 acres
Moyenne de 1966 à 1970	898	138 892 acres

À six reprises depuis 1924 le Québec a connu un nombre d'incendies plus élevé qu'en 1971 et en 21 occasions le nombre annuel d'incendies a été supérieur à 1 000. Par contre, seules les années 1932 et 1941 ont été plus dévastatrices quant à la superficie incendiée.

C'est dans les districts d'Amos et de Chibougamau que les feux de forêt ont été particulièrement violents en 1971. Dans ces deux seuls districts, on retrouve 555 170 acres de forêt incendiée, soit 85,7% du total. Ceci comprend cinq feux extra-territoriaux au nord du district de Chibougamau.

La foudre a été nettement la cause la plus importante des feux de forêt l'an dernier aussi bien pour le nombre d'incendies que pour la superficie incendiée. Le tableau ci-après donne plus de détails à ce sujet:

Date d'origine	Endroit	Cause	Superficie incendiée (acres)
12 juin	Lac Poncet (Nouveau-Québec)	Récréation	147 000
9 juin	Riv. Broadback (Nouveau-Québec)	Foudre	104 242
7 juin	Lac Albanel (Nouveau-Québec)	Inconnue	94 000
16 juin	Lac Bourbeau (Abitibi)	Récréation	35 000
18 juin	Canton Hertel (Roberval)	Foudre	26 300
17 juin	Baie aux Caribous (Roberval)	Ouvrier forestier	24 875
16 juin	Baie Punichouane (Nouveau-Québec)	Foudre	23 000
20 juin	Lac Opataca (Nouveau-Québec)	Foudre	21 000
16 juin	Canton Fraser (Abitibi-Est)	Ouvrier forestier	17 920
15 juin	Lac Mistassini (Nouveau-Québec)	Foudre	16 400
29 mai	Chibougamau (Abitibi)	Non classifié	14 000
21 juin	Riv. Eastmain (Nouveau-Québec)	Foudre	12 000
20 juin	Lac Mistassini (Nouveau-Québec)	Foudre	11 600
12 juin	Riv. Rupert (Nouveau-Québec)	Travaux publics	11 260

	Nombre d'incendies			Superficie	
Foudre	230	25.5%	Foudre	260 862.25	40.3%
Récréation	289	21.7%	Voyageurs	156 311.25	24.1%
Voyageurs	230	17.3%	Inconnues	95 121.25	14.7%

Même si les organismes de protection disposent aujourd'hui de moyens plus efficaces pour découvrir et combattre les incendies forestiers, il n'en reste pas moins que les conditions météorologiques jouent un rôle important sur le développement de ces derniers. Ainsi, la sécheresse qu'a connue le Québec au printemps 1971 a rendu très difficile le travail des organismes de protection. Il en est résulté un plus grand nombre d'incendies par suite d'une plus grande affluence du public en forêt et par conséquent plus d'incendies importants. Les statistiques montrent en effet qu'il y a eu 30 incendies de plus de 1 000 acres, comparativement à 12 en 1970, et 14 d'entre

eux ont détruit plus de 10 000 acres de forêt chacun, alors qu'on en relevait seulement 3 en 1970.

Ces 14 feux, représentant à eux seuls 86% de la superficie totale incendiée en 1971 ont tous pris naissance entre le 29 mai et le 21 juin, soit au cours d'une période de 24 jours seulement. Les 1 317 autres incendies de la saison ne sont responsables que pour 14% de la superficie incendiée. Il est intéressant de noter également que 812 incendies, soit 61.1% n'ont pas dépassé une acre en étendue.

Les feux extra-territoriaux, au nombre de six seulement ont quand même détruit 123 661 acres de terrains forestiers, sur le total de 647 648 acres, soit 19%. L'an dernier, on en relevait 26 pour une superficie totale de 58 595 acres.

Au total, les dommages causés par les feux de forêt en 1971 s'élèvent à \$21 291 722.77. Cette somme comprend les dommages causés aux bâtisses, dépôts, matériel et provisions pour un montant de \$309 062.50, aux bois empilés pour \$1 805 072.58 et à la végétation et au sol pour \$19 177 586.69.

La saison de protection 1971 a duré 219 jours, soit du 14 avril, date du premier feu, au 18 novembre, date du dernier feu.

On trouvera à l'annexe IX des tableaux statistiques concernant la protection des forêts contre le feu.

Entomologie

Inventaire des insectes forestiers

Le ministère des Terres et Forêts poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu des divers organismes de protection et des employés de certaines compagnies forestières. En 1971, il a été prélevé à cette fin dans la province un total de 9 395 échantillons, dont 78% sur des essences résineuses et 22% sur des essences feuillues. Ces échantillons étaient adressés à la station forestière de Duchesnay pour fin d'identification des 31 472 spécimens d'insectes qu'ils renfermaient.

Relevé des dommages causés par les insectes forestiers

Les techniciens en entomologie de la direction générale de la Conservation font chaque année un relevé des dommages causés par les insectes forestiers. Depuis une couple d'années, ce relevé n'a toutefois pas été aussi complet que par les années antérieures, à cause du fait que tout le personnel disponible a été affecté, durant une grande partie de la saison, à des travaux d'inventaire et de répression des épidémies d'insectes.

Ce relevé de dommages a néanmoins permis de constater que la tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'arpenreuse de la pruche ont été les espèces d'insectes qui ont causé les plus grands dommages dans les forêts du Québec en 1971. Des épidémies moins importantes ont également été causées par le porte-case du bouleau, la petite mineuse du bouleau et l'arpenreuse de Bruce. D'autres espèces d'insectes ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation. C'est le cas en particulier de la tordeuse des bourgeons du pin gris, la squeletteuse des feuilles du bouleau, la squeletteuse de l'érable, la tordeuse du tremble, la mouche à scie du pin gris de Swainé, le puceron lanigère du sapin, la mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la mouche à scie du mélèze, le kermès-tortue du pin, le nodulier du pin gris, la tordeuse américaine du pin, la spongieuse, la mouche à scie du sapin, la mouche à scie de LeConte, la mineuse du cèdre, la tordeuse du cerisier, le kermès du hêtre, l'anisote de l'érable, etc.

Un inventaire aérien des forêts infestées ou susceptibles d'être infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été effectué en 1971 à l'aide d'avions et d'un hélicoptère sur une superficie de quelque 85 000 milles carrés. Les territoires ainsi inventoriés ont aussi fait l'objet d'un inventaire terrestre, afin de vérifier les données recueillies lors de l'inventaire aérien et de prévoir la population de l'insecte en 1972 d'après le nombre de masses d'oeufs déposés au

cours de l'été 1971. Cet inventaire terrestre a été effectué en collaboration avec le personnel du centre de Recherches forestières des Laurentides, du ministère canadien de l'Environnement.

Un inventaire aérien et terrestre des forêts infestées ou susceptibles d'être infestées par l'arpenteuse de la pruche a également été réalisé en avion et en hélicoptère sur une superficie de quelque 15 000 milles carrés sur l'Île d'Anticosti et le littoral voisin de la Côte Nord.

Lutte contre les insectes forestiers

Des pulvérisations aériennes d'insecticide ont été effectuées en 1971 pour combattre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur une superficie globale de 2 146 780 acres, soit 2 030 404 acres dans l'ouest du Québec et 116 376 acres dans la région du Témiscouata. L'insecticide utilisé a été du fénitrothion à raison d'une application de 3 onces l'acre. Ce traitement a été effectué à l'aide d'avions TBM Avenger, soit neuf appareils dans l'ouest du Québec et trois dans la région de Témiscouata. Ce programme d'arrosage a été réalisé avec l'aide technique du centre de Recherches forestières des Laurentides.

Les 2 030 404 acres traitées dans l'ouest du Québec se répartissaient comme suit: 1 889 487 acres en concessions forestières, 68 915 acres de terrains non concédés du domaine public, 63 324 acres de terrains privés et 8 322 acres de terrains du parc de la Gatineau. De leur côté, les 116 376 acres traitées dans la région du Témiscouata comprenaient 102 548 acres de terrains non concédés du domaine public et 13 828 acres de terrains privés. Le coût global de ce programme d'arrosage s'est élevé à \$1 083 515.97, soit un coût moyen de \$0.505 l'acre. Le ministère des Terres et Forêts a assumé la totalité du coût des arrosages sur les terrains privés et les terrains non concédés du domaine public et les deux tiers du coût du traitement sur les terrains en concessions forestières, l'autre tiers étant acquitté par les compagnies forestières concernées. De son côté, la commission de la Capitale nationale a défrayé au complet le coût du traitement sur les terrains du parc de la Gatineau.

Afin de trouver un substitut aux insecticides chimiques pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, un essai de lutte biologique a été tenté en 1971 sur une superficie de 200 acres dans la région du Témiscouata. Ce traitement a consisté en la pulvérisation aérienne à l'aide d'un avion Stearman, d'une solution bactérienne (*Bacillus thuringiensis*) additionnée d'une enzyme. Il s'agissait d'une initiative conjointe du ministère des Terres et Forêts et du centre de Recherches forestières des Laurentides.

Comme par les années passées, les techniciens en entomologie de la direction générale de la Conservation ont été appelés en 1971 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes forestiers et les moyens de les combattre.

Direction générale des Divisions territoriales

Services

**Régions et districts
Stations forestières**



Régions et districts

La direction générale des Divisions territoriales a pour fonctions principales de:

- Surveiller, sur le territoire, tout ce qui se rapporte à l'administration et à la gestion des terres et forêts, notamment l'application des lois et règlements du ministère.
- Réaliser, sur le territoire, les divers travaux du ministère, sauf certains travaux spécialisés qui doivent être centralisés ou être exécutés par contrat.

La direction générale des Divisions territoriales était auparavant constituée d'un bureau central et de dix-huit (18) districts.

En 1971/72, les quatre (4) districts du Bas St-Laurent et de la Gaspésie ont été fusionnés pour former la Région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Les districts de Québec et du Parc des Laurentides ont été remplacés par la Région de Québec. La régionalisation ainsi amorcée doit se compléter dans les autres régions en 1972/73.

D'autre part, les stations forestières, qui se sont développées auparavant sous l'impulsion du service de la Recherche, ont été placées sous la juridiction du directeur général des Divisions territoriales. Elles sont administrées par les bureaux régionaux concernés, par l'intermédiaire du coordonnateur des stations forestières qui est en même temps, directeur de la Station forestière de Duchesnay.

Du point de vue de la surveillance, les bureaux régionaux et les districts couvrent toute la partie forestière de la province. Ils participent principalement à la surveillance des exploitations forestières et de l'occupation des terres publiques. À cet effet, ils vérifient les programmes de coupe, les rapports après coupe, le mesurage des concessionnaires et permissionnaires; ils font rapport des occupations illégales de terrain public et préparent les premiers documents en vue de l'émission de baux ou de lettres patentes.

Du point de vue de la réalisation de projets du ministère, les bureaux régionaux et les districts participent à la restauration de la forêt, à la conservation, à la construction des chemins d'accès et à l'information des propriétaires privés. En 1972/73, ils ont participé notamment au nouveau "programme de 2 000 emplois" en restauration forestière, à la gestion des pépinières, au reboisement sur terrains publics et privés. Ils ont protégé contre le feu une superficie d'environ 90 000 milles carrés. Ils ont participé à l'opération de camps d'étudiants.

Ils ont fourni aux services du ministère des informations locales et régionales. Ils ont également collaboré avec les représentants d'autres ministères sur le même territoire.

A) Répartition du personnel

Au 31 mars 1972, les effectifs de la direction générale des Divisions territoriales se répartissaient comme suit:

— 933 employés permanents et réguliers, dont
71 professionnels
515 fonctionnaires
341 ouvriers

Au cours de l'année 1971/72, la direction générale a également retenu les services de 4 495 fonctionnaires et ouvriers, saisonniers, surnuméraires et occasionnels, dont

195 fonctionnaires
4 300 ouvriers,

sans compter les employés de mêmes catégories engagés par Rexfor dans les districts.

B) Répartition du budget

En 1971/72, les bureaux régionaux et les districts géraient un budget d'administration, sous la responsabilité du directeur général des Divisions territoriales, réparti comme indiqué au tableau II.

En outre, ils ont géré des budgets qui leur ont été confiés par différents directeurs de services pour divers projets dont, notamment, ceux de restauration forestière, de conservation et de chemins d'accès.

Répartition du budget de la direction générale des Divisions territoriales

District	Budget
Amos	\$777 000
Rouyn	606 400.
Hull	458 700.
Montréal	529 500.
Shawinigan	512 700.
Chicoutimi	732 100.
Roberval	794 900.
Québec*	883 200.
Rivière-du-Loup**	457 300.
Rimouski**	863 700.
Hauterive	444 000.
Parc des Laurentides*	424 900.
Chibougamau	385 800.
Sept-Îles	225 000.
New-Carlisle**	383 600.
Val-d'Or	438 700.
La-Sarre	364 300.
Gaspé**	281 100.

* Ces budgets ont été regroupés dans la région de Québec.

** Ces budgets ont été regroupés dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

C) La liste des régions et des districts

Régions:

Bas Saint-Laurent et Gaspésie
Québec

Districts:

Amos
Rouyn
Hull
Montréal
Shawinigan
Chicoutimi
Roberval
Hauterive
Chibougamau
Sept-Îles
Val-d'Or
La-Sarre

Stations forestières

Le ministère des Terres et Forêts est à établir un réseau de stations forestières pour les besoins de la population et de ses services.

Une station forestière est un complexe constitué des trois parties suivantes:

- un territoire forestier aménagé de façon polyvalente pour des fins d'éducation et de démonstration, de recherche et d'expérimentation dans le domaine des terres et des forêts;
- un ensemble de bâtisses à vocation éducative, administrative et de recherches;
- un personnel et des équipements affectés à l'ensemble des parties précédentes et dirigés par une autorité unique.

La station forestière est, de par sa vocation, aménagée et gérée de façon à répondre aux objectifs

- de démonstration et de vulgarisation des connaissances relatives aux ressources naturelles pour le bénéfice de la population;
- de la recherche et de l'expérimentation dans tous les domaines de la forêt ainsi que des terres et de la géodésie;
- de la formation et du recyclage du personnel technique du ministère des Terres et Forêts;
- de l'enseignement pratique de la foresterie à tous les niveaux de scolarité;
- de la mise en valeur de la matière ligneuse, de la faune, de l'eau et des possibilités récréatives.

Outre la station forestière de Duchesnay, le ministère administre les stations forestières de Parke, Ouimet, Baie des Chaleurs et Lotbinière. Dans les autres régions, d'autres stations forestières s'ajouteront éventuellement à ce réseau.

À la station forestière de Duchesnay, les activités d'aménagement polyvalent et d'expérimentation dans tous les domaines de la forêt ainsi que des terres et de la géodésie vont de la recherche forestière en passant par la restauration et la conservation. À ces activités, il faut ajouter l'exploitation de la station forestière et du campus Duchesnay pris dans son sens le plus large. Le tableau I montre le nombre de jours-hommes attaché à chaque section.

TABLEAU I
Résumé des travaux effectués sur le territoire
par grandes disciplines.
Nombre de personnes et jours/hommes

Discipline	Section	Nombre de personnes	Jours/hommes
Recherche forestière:	Génétique	3	780
	Sylviculture	5	50
	Aménagement	3	780
Conservation:	Entomologie	16	1 216
	Sentier de nature	55	3 125
Restauration	Pépinière	85	2 295
	Récolte de cônes	16	336
	Peuplement semencier	12	480
	Camp forestier étudiant	40	1 640
Exploitation de la station:	Coupe de bois		
	Entretien des chemins et transformation		
	Sciage des bois		
	Entretien des bâtisses et des terrains	90	23 400
	Ménage des bâtisses		
	Administration		
	Travail technique et de direction		
	Totaux	325	34 102

Divers cours de foresterie ont lieu à Duchesnay. Les étudiants en génie forestier sont venus visiter la scierie et la forêt dans le cadre des travaux pratiques du printemps et de l'automne.

On retrouve, sous la direction du CEGEP Sainte-Foy, les cours pratiques pour les techniciens en aménagement forestier, les techniciens en exploitation forestière et les techniciens en transformation des bois. De plus, le département de biologie de ce collège a tenu des sessions d'études sur les lacs de la station forestière.

La commission scolaire régionale Chauveau a, pour sa part, donné des cours à 15 affûteurs, 10 scieurs-classeurs, 30 classeurs-mesureurs de bois, 85 gardes-forestiers, 40 mesureurs de bois et 240 classeurs de bois.

Les élèves des commissions scolaires suivantes sont aussi venus faire des stages à la station forestière:

Régionale Tilly:	camp d'arpentage
Régionale Tardivel:	visites industrielles
Régionale Louis-Hémon:	visites industrielles
Régionale Pascal-Taché:	visites industrielles

Le tableau 2 montre les différentes techniques enseignées à Duchesnay ainsi que le nombre d'élèves qui ont participé à ces cours.

TABLEAU 2**Nombre de jours/élèves par niveau d'enseignement
et techniques enseignées**

Niveau d'enseignement	Technique	Nombre d'élèves	Jours/ élèves
Primaire	Classe verte	3 000	3 000
Secondaire	Gardes-forestiers	85	19 000
	Classeurs-mesureurs de bois	30	4 800
	Scieurs-classeurs de bois	10	1 600
	Affûteurs de scies	15	2 400
	Mesureurs de bois	40	800
	Classeurs de bois	240	3 600
	Opérateurs topographes	30	450
	Travailleurs forestiers	300	1 200
Collégial	Techniciens en aménagement	40	3 600
	Techniciens en exploitation	30	2 700
	Techniciens en transformation	20	800
	Techniciens en biologie	30	240
Universitaire	Génie forestier	60	120
Tourisme, Chasse et Pêche	Agents de conservation	45	900
Totaux		3 975	45 210

Les commissions scolaires locales ont, pour leur part, intensifié la venue de leurs élèves à Duchesnay dans le cadre d'un programme de "classe verte" organisé conjointement par le ministère des Terres et Forêts et l'Association forestière québécoise. C'est ainsi que pendant les mois de mai, juin et septembre, plus de 3 000 jeunes ont bénéficié d'une journée en forêt.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a décidé de donner les cours d'agent de conservation à la station forestière. C'est ainsi que trois groupes de 15 agents de conservation ont suivi les cours d'une durée d'un mois.

Un rallye-forêt s'est encore tenu cet été à Duchesnay. Plus de 3 000 jeunes ont participé à des journées en forêt, sous la responsabilité des moniteurs de l'Association forestière québécoise.

Les clubs 4H ont tenu des camps d'été au chalet Larouche et des camps d'hiver à la station de Duchesnay. Un total de 1 500 jours/personnes a ainsi été enregistré.

Les clubs scouts se sont prévalus de l'offre d'un terrain près du lac Saint-Joseph pour des camps d'été et d'automne.

L'Association des jeunes scientifiques a tenu, pour une première fois, une session de trois semaines dans le domaine de la foresterie.

Le tableau 3 donne un résumé des différentes activités en éducation populaire ayant eu lieu à Duchesnay.

TABLEAU 3
Groupement d'éducation populaire ayant fait des stages
à la station forestière
Nombre de clubs ou sections, nombre de participants
ainsi que de jours/personnes

Organisme	Nombre de clubs ou sections	Nombre de personnes	Jours/ hommes
Association forestière québécoise, Rallye-forêt	3	3 000	3 000
Clubs 4H	15	300	1 500
Jeunes scientifiques	1	13	195
Scouts catholiques	15	200	1 200
Totaux	34	3 513	5 895

De nombreux ministères du gouvernement du Québec ont tenu, depuis janvier, des sessions d'études à Duchesnay. Outre le ministère des Terres et Forêts, les autres ministères qui se sont prévalus le plus souvent de nos facilités de logement sont le ministère de l'Éducation et le ministère du Travail.

Le tableau 4 énumère les différents organismes ayant tenu des sessions à Duchesnay et totalise aussi le nombre de personnes ayant participé à ces sessions.

TABLEAU 4
Organismes gouvernementaux et paragouvernementaux
ayant tenu des stages à Duchesnay
Nombre de stages, nombre de personnes
et nombre de jours/personnes

Organisme	Nombre de stages	Nombre de personnes	Jours/ personnes
Ministère des Terres et Forêts	25	707	1 104
Ministère du Travail	8	117	413
Ministère de l'Éducation	3	34	53
Ministère de l'Industrie et du Commerce	1	30	60
Ministère des Communications	2	15	15
Ministère des Travaux publics	1	25	25
Ministère du Revenu	1	10	40
Ministère de l'Agriculture	1	12	12
O.P.D.Q.	2	20	80
C.E.P.	1	25	75
Conseil de la recherche	1	17	17
A.M.B.S.Q.	2	35	85
C.E.F.P.Q.	1	15	30
A.P.F.L.	2	20	100
Totaux	51	1 082	2 109

Les autres stations forestières, étant de création récente, n'ont pas eu des activités aussi élaborées. Un plan d'utilisation a cependant été préparé et devrait être mis en application prochainement.

Comme toutes ces activités répondent à des besoins du gouvernement et de la population, il est à prévoir, à court terme, une augmentation sensible de la fréquentation des stations forestières.

La Commission de Géographie

La Commission de Géographie

La Commission de Géographie fut d'abord instituée par l'arrêté en conseil numéro 1373 du 15 novembre 1912. La loi 10 Geo. V, chap. 24, sanctionnée le 14 février 1920 permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de créer officiellement cette Commission, d'en nommer les membres et de lui assigner ses pouvoirs et devoirs. C'est le 6 avril 1920, sous le numéro 574, que le premier décret ministériel, après la sanction de la loi, fut approuvé à cet effet

C'est le 22 septembre 1971 que monsieur Jean-Noël Poulin, directeur général du Domaine territorial, a été élu à l'unanimité président de la Commission. Celle-ci compte également quatre nouveaux membres qui sont messieurs Gilles Leclerc, agent culturel de l'Office de la langue française du ministère de l'Éducation; J.-C. de Ladurantaye, directeur de l'Information du ministère; André Laurin, directeur des Services géologiques au ministère des Richesses naturelles et Robert Bourassa, coordonnateur ministériel à ce même ministère.

Les autres membres sont les suivants: messieurs Jean-Marie Bourbeau, sous-ministre adjoint du ministère et vice-président de la Commission; Michel Bérard, chef des projets spéciaux du ministère de la Voirie; Bruno Deshaies, responsable des Sciences de l'homme au ministère de l'Éducation; Julien Drapeau, conseiller spécial au ministère des Affaires municipales; madame Thérèse Fissette, chef de la Section du code géographique au ministère de l'Industrie et du Commerce; messieurs André-A. Gagné, de la Direction générale des Parcs au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; Jean Poirier, secrétaire de la Commission de Géographie; Gérard Tanguay, adjoint du directeur, service de l'Arpentage et de la Géodésie du ministère; Joseph-G. Turj, coordonnateur au ministère des Affaires intergouvernementales et Léon Valois, directeur du service de la Photogrammétrie et de la Cartographie du ministère. La Commission est donc maintenant composée de quinze membres.

Principales activités

Au cours de l'exercice, la Commission a tenu quatre séances régulières. Parmi ses décisions majeures, il y a lieu de mentionner la nouvelle refonte du *Règlement de la Commission*, lequel fut approuvé le 8 février 1972 par le ministre responsable, monsieur Kevin Drummond. L'ancien règlement datait de 1933. La Commission a aussi

adopté cinq recommandations relatives à l'élaboration d'une politique nationale sur l'utilisation des langues française et anglaise sur les cartes géographiques publiées par le gouvernement canadien. Cependant, le Comité ministériel sur la politique linguistique du Québec n'a pas encore ratifié ces cinq recommandations.

Publications

La Commission a procédé à la réalisation de deux publications. En novembre, ce fut un supplément au *Répertoire géographique du Québec* contenant environ 5 100 nouvelles décisions. La seconde publication, qui est l'Étude toponymique 4, sera disponible en juin 1972. Elle a pour titre *Toponymie des principaux reliefs du Québec*. Deux cent cinquante-neuf toponymes topographiques sont étudiés dans le texte explicatif. La carte en pochette, agrémentée de neuf couleurs, a été réalisée par le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie. Elle traduit le relief et la toponymie des entités étudiées.

Décisions

Les activités du secrétariat ont touché divers domaines toponymiques au cours de l'année fiscale. Il y a eu 6 073 décisions lesquelles, faut-il le souligner, ont toutes été soumises aux commissaires et approuvées par le ministre responsable, conformément à la loi qui régit notre organisme.

Plusieurs décisions ont été prises notamment sur les demandes de changements de noms de municipalités, dénominations d'accidents du relief, etc. Par exemple Fleurimont a été substitué à Ascot-Nord; Estcourt a remplacé Saint-Pierre-d'Estcourt.

Corrections de cartes

Les corrections de cartes géographiques ont par ailleurs accaparé une bonne partie des activités du personnel du secrétariat. 181 documents furent soumis dont notamment les cartes topographiques fédérales (121), les cartes régionales (3), celles de l'inventaire des Terres du Canada (20), du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (17), des Richesses naturelles (10), du service de la Faune (6), la carte électorale et celle de la société Esso. Pour chacune d'entre elles, le personnel du secrétariat a vérifié la nomenclature géographique, ajouté des noms, dénommé des entités anonymes, effectué des changements quand il y avait des motifs suffisants pour le faire. Par exemple, pour la carte électorale, 1 500 noms au minimum, ont été vérifiés. À un degré moindre, il en fut de même pour tous les

autres documents cartographiques. On peut avancer que quelque 10 000 noms géographiques ont été contrôlés sur les cartes émanant des divers ministères et services ci-haut mentionnés.

Enquêtes toponymiques

Au cours de l'année fiscale, la Commission a fait effectuer deux enquêtes toponymiques sur le terrain. La région de l'Abitibi-Témiscamingue a été parcourue en partie; 950 toponymes ont été ainsi vérifiés. De ce nombre 570 nouveaux noms ont été recueillis. La seconde enquête a été effectuée dans les comtés de Compton et de Frontenac; 175 noms ont été vérifiés et 125 nouvelles appellations furent recueillies sur place. Deux professionnels du secrétariat ont réalisé ces investigations. Ces relevés serviront à mettre à jour la documentation cartographique des régions concernées.

Traitement automatique des données

Les données contenues dans le volume intitulé *Répertoire géographique du Québec* ont été mises sur support mécanographique. Avant la fin de 1972, il sera possible à la Commission de faire les extractions qui seront nécessaires pour accélérer notamment les vérifications et corrections de cartes géographiques. À cet égard, le service des Procédés et Méthodes mécanographiques du ministère offre spontanément son concours à la Commission.

Fichier toponymique de la Commission

Le fichier de la Commission, qui comprend actuellement 55 000 fiches toponymiques, reste à compléter par des recherches notamment sur l'usage local, leur origine, leur signification et leur transformation. C'est un travail assez long car pour chaque nom, cela requiert des recherches sur le terrain et dans les documents. Il s'agit donc d'un travail de longue haleine et il faut prévoir au minimum vingt ans pour que chaque fiche toponymique donne les informations pertinentes afin que la Commission puisse mieux fonder ces décisions quand il s'agit d'indiquer la nomenclature géographique des diverses régions du territoire québécois.

Annexes

Annexe I:

État des revenus et des dépenses

État comparatif des dépenses	1970/71	1971/72
ADMINISTRATION	\$ 1 641 680.99	\$ 1 330 440.16
Services administratifs		
✓ Bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques		428 444.18
✓ Service de l'Information		155 086.77
Station forestière de Duchesnay	623 147.11	454 737.45
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION		
Administration		205 236.36
Aménagement régional — études économiques	163 789.69	
Service des Études économiques	238 922.49	
Service des Études régionales		133 657.42
Service de la Recherche	374 904.56	429 836.26
Service de la Programmation		115 755.38
Inventaire Canadien des Terres	297.05	57.46
DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIAL		
Administration		31 171.02
Service des Terres	328 605.53	358 747.26
Service du Cadastre	516 040.50	529 098.49
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	2 336 220.58	2 120 499.10
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	1 663 770.47	1 579 395.89
DIRECTION GÉNÉRALE DES BOIS ET FORÊTS		
Administration		54 359.17
Service de l'Aménagement forestier	396 536.84	553 458.15
Service des Exploitations forestières	251 334.83	238 621.42
Service de la Restauration forestière	3 602 230.45	2 300 271.97
Programme de Revalorisation sociale		6 992 453.98
Service de la Forêt rurale	257 348.12	277 500.94
Service de l'Inventaire forestier	969 574.65	1 755 207.61
Service des Forêts domaniales	1 038 902.32	466 661.24
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION		
Administration		33 799.65
Service de la Protection	3 047 174.45	5 082 924.73
DIRECTION GÉNÉRALE DES DIVISIONS TERRITORIALES		
Administration		112 567.51
Bureaux régionaux	8 114 694.54	8 947 358.79
COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC	53 640.38	48 675.55
COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE DU QUÉBEC	54 051.15	
BOURSES D'ÉTUDES, SUBVENTIONS, DÉPENSES IMPRÉVUES ET DIVERSES	237 975.13	
INDEMNITÉS AUX ACCIDENTS OU LEURS DÉPENDANTS ET SOINS MÉDICAUX	113 593.43	

INTÉRÊT SUR SOLDE DU PRIX D'ACHAT:		
Propriété seigneurie du Lac Matapédia	4 200.	
Propriété de Hammermill Paper Company	29 488.37	15 103.72
IMMOBILISATIONS		
Achat, construction et transfert d'immeubles — Y compris ameublement, équipement, construction des chemins d'accès et d'exploitation forestière	1 637 047.78	2 839 152.38
Exécution programme		
Versement à effectuer pour achat propriété Hammermill Paper Company	302 075.99	
Versement à affectuer pour achat seigneurie du Lac Matapédia	70 000.00	
Versement à effectuer pour achat propriété seigneurie de Lotbinière	300 000.00	

État comparatif des revenus	1970/71	1971/72
Privilèges, honoraires et autres		
Permis de coupe	\$15 053 820.71	\$15 525 687.39
Honoraires de mesurage	573 439.24	678 688.32
Primes d'affermage	71 260.00	
Rentes foncières	1 768 576.24	
Location de terres de la Couronne	410 731.40	427 843.47
Droits d'exportation	8 524.35	5 190.49
Permis de sucreries	8 855.75	6 950.00
Biens des Jésuites	820.86	1 339.66
Honoraires de transfert	10 692.50	390.00
Seigneurie de Lauzon		48.34
Honoraires de baux et contrats	39 693.00	42 736.23
Honoraires d'examens de mesureurs	1 021.66	1 692.00
Location d'immeubles	10 790.00	11 091.00
	<u>17 958 235.71</u>	<u>18 452 482.93</u>
Ventes et services		
Publications officielles et documents divers	124 993.97	159 066.90
Vente de terrains	413 487.93	646 587.82
Vente de bois	426 421.51	619 718.56
Extinction des incendies forestiers	100 444.56	4 115.23
Chambre et pension	22 001.81	37 562.11
Marteaux de mesureurs, insignes et uniformes	4 164.39	
Matériel et fournitures	13 177.79	31 176.96
Commission sur boîtes téléphoniques	182.04	
Échange sur chèques	7.33	2.56
	<u>1 104 881.33</u>	<u>1 498 230.14</u>
Intérêts		
Terres de la Couronne et service des Terres		54 754.57
Autres		1 957.96
	<u>37 723.71</u>	<u>56 712.53</u>
Amendes et confiscations	72 030.85	44 173.93
Recouvrements		
Dépenses des années antérieures	13 168.75	20 787.62
Indemnités d'assurance	6 406.00	3 612.92
Autres		11 176.78
	<u>19 192 446.35</u>	<u>20 087 176.85</u>

Annexe II:

Liste des concessionnaires forestiers

**LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS
AU 1er AVRIL 1972**

**MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIAL**

préparé par: SERVICE DES TERRES

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
058	Charbonneau Paul & Normand Saint-Gabriel de Brandon (Berthier)	Canton de Peterborough	2		2
065	Collins Christopher Hall Otter Lake (Pontiac)	Canton de Leslie	6		6
062	Commonwealth Plywood Company Ltd Sainte-Thérèse de Blainville (Terrebonne).	Cantons de Cognac, de Mortagne et de Sébille	50		50
064	Cie de Contre-Plaqué du Canada (Québec) Ltée, La Belleterre (Témiscamingue).	Lac Chenon	80		80
110	Compagnie Donohue Limité, La Clermont (Charlevoix).	Riv. Chicoutimi et Malbaie	92		(
		Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency	31		(
		Riv. Malbaie (rég.)	417		(
		Riv. Malbaie (spéc.)		136.1	(
		Riv. Saint-Jean	280		(
		Riv. Ouelle et Lac de l'Est	383		(1 339.1

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
131	Compagnie Eagle Lumber Limitée, La 6235, boulevard Saint-Laurent Montréal 326.	Canton d'Olier	24		24
164	Compagnie Gaspésia Limitée, La 65, rue Sainte-Anne Québec 4.	Riv. Grande-Rivière et Pabos	640		640
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada Édifce Sun Life Montréal 110.	Rivière Gatineau Canton de Huard (E) Rivière Opawica Rivière Opawica (F) Rivière des Outaouais Rivière Pentecôte Rivière Rouge Rivière Saint-Maurice Inf. Rivière Saint-Maurice Sup.	7 199 1 545 5 119 505 980 2,640 3 270	(11.7 (115 (((((21 384.7	
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Limited C.P. 1487, Québec 2	Riv. Montmorency Riv. Bestiamites et Sault-au-Cochon	169 3 263	((3 432
004	Arnold Farms Limited Grenville (Argenteuil).	Canton de Grenville	7		7

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
016	Baie Saint-Paul Lumber Company Ltd a/s St. Anne Power Company Beupré, (Montmorency).	Riv. du Gouffre	59		59
017	Barnet & Company Limited, A. C.P. 730, Maniwaki, (Gatineau).	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
020	Belley Épiphanie Saint-Siméon, (Charlevoix).	Canton de Callières	7		7
021	Bisson Raoul Senneterre, (Abitibi-Est).	Canton de Faillon Canton de Vauquelin	6 6	((12
022	Bonneau & Fils Ltée, J.-A. 2651, Ste-Cunégonde, Montréal 105.	Canton de Desglis	47		47
024	Byrne Frank, succession 1025 Mont Saint-Denis, Sillery.	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3	8.3
051	Canada Paper Company 395 Ouest, boul. Maisonneuve Montréal 111.	Canton de Risborough		12.5	12.5

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
		Rivière des Outaouais inf.	815	(
		Rivière des Outaouais sup.	429	(
		Rivière Péribonca	1 468	(
		Rivière Portneuf	682	(
		Rivière Trenche et Saumon	1 363	(
		Rivière Vermillon	1 298	(13 913
074	Cossette Inc. J.J. Champneuf (Abitibi-Est).	Canton de Hurault	50		50
072	Cournoyer & Fils Limitée, H. Saint-Roch de Mékinac (Laviolette)	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited 29 Muir Park Senneville, Qué.	Canton de Morin	2		2
102	D'Auteuil Lumber Company Ltd, The 56, rue Saint-Pierre Québec 2.	Lac Témiscouata	50	89	139
103	Dent Lumber Limited C.P. 730 Maniwaki (Gatineau)	Rivière des Outaouais	253		253

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
104	Didier Ferdinand Causapscal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	23		28
105	Dionne Paul C.P. 115 Val d'Or, (Abitibi-Est)	Canton de Malartic	1		1
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Enr. C.P. 320, Rimouski.	Lac Matapédia	5		5
109	Domtar Limited 395 Ouest, boulevard Maisonneuve Montréal 111.	Rivière Jacques-Cartier Quévillon No 1 Rivière Chaudière	710 7 000 75	(((7 785
111	Dufresne Jos.-A. C.P. 220 Val-d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Pascalis	16		16
132	Eddy Company, The E.B. Hull (Hull).	Rivière Coulonge Rivière Dumoine Rivière Gatineau sup.	1 879 1 253 757	(((3 889

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
134	Eddy Company, The E.B. & The Royal Trust Company Hull (Hull).	Riv. Gatineau sup.	305		305
136	Entreprises Marois Inc. a/s Gilbert Gonthier C.P. 429 Barraute, (Abitibi-Est).	Canton de Ducros	50		50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23 Est, rue Racine Chicoutimi.	Rivière Blanche	33		33
149	Fonteneau Inc. a/s Me Jacques Taschereau 747 avenue Stuart Outremont, Montréal 154.	Cantons de Fonteneau et de Thémines	69		69
147	Forest Industries Limited a/s Q.N.S. & L. Railway C.P. 600 Sept-Îles (Duplessis)	Rivière Moisie	50		50

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
148	Forêt Coulonge Inc. P.O. Box 8 Grenville, Qué.	Riv. Coulonge et Lac Duval	140		140
151	Fortin Lumber Inc. Amos, (Abitibi-Est).	Canton de Chaste	52		52
152	Fox Lake Timber Company Limited c/o Guaranty Co. of Canada 366 Bay Street, Toronto, Ont.	Canton de Delbreuil	77		77
160	Gagnon A. & M. Ltée 70, rue Saint-Pierre Québec 2	Cantons de Berthelot et de Noiseux (3) Canton de Noiseux (2) Canton de Noiseux (1) Canton de Valmy et de Vasson	76	(12.7 9.4 11.2	((((109.3
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C.P. 66, Station B. Québec 2.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville	43 8	((((51

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
162	Gagnon & Frères de Roberval Limitée C.P. 427 Roberval (Roberval).	Cantons d'Avaugour, de Cazes et Meilleur Canton de Crespieul Rivière Ouiatchouaniche Canton de Bignell	230 31 130 49	((((440
163	Garthby Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Cantons de Garthby, de Ham Nord, etc...	5		5
167	Gilbert Ronaldo Courcelles, (Frontenac).	Canton d'Adstock	1		1
168	Gillies Bros & Co. Ltd Braeside Ontario	Rivière Coulonge Rivières Noire et Schyan	739 433	((1 172
169	Gohier Limitée, Édouard 365, boulevard Ste-Croix Cité de Saint-Laurent Montréal 379	Rivière Noire	75		75
171	Gonthier & Frères Inc. Barraute (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Fonteneau	51		51

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
192	Howard-Bienvenue Inc. La-Sarre (Abitibi-Ouest)	Cantons de Carqueville, de Céloron, etc....	152		152
001	Industries Alarie de Malartic Ltée, Les Malartic, (Abitibi-Est).	Cantons de Fournière et de Surimau	50		50
201	Industries de Girardville Ltée, Les C.P. 252 Normandin, (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet, etc...	50		50
202	Industries de Luceville Inc. Luceville (Rimouski).	Rivière Betsiamites		20.2	20.2
203	Industries Zodiac Ltée 1304, avenue Beaumont Montréal 304.	Canton de Howard	6		6
212	Jean Sarto Morigeau (via Saint-François Station) (Bellechasse).	Canton de Denault	50		50

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
213	J.R. Lumber Company Limited Amos (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Coigny	51		51
221	Kingsberry Arthur Ironsides (Hull).	Canton de Wakefield	6		6
223	Kruger Pulp and Paper Limited 1170, Beaver Hall Sg. Montréal 111.	Rivière Opawica	250		250
231	Laberge & Frères (Saint-Prime) Inc. Saint-Prime, (Roberval).	Canton de Condé Canton d'Ailleboust, de Béland, etc...	28) 115)		143
232	Laberge & Laberge Limitée C.P. 250 St-Félicien, (Roberval).	Riv. du Cran (sup.), Vermillon et canton de Louvigny	150		150
236	Lacroix Limitée Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Gravier	35		35
238	Lake Megantic Pulp Company Lac Mégantic (Frontenac).	Rivière Chaudière sup.	85		85

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
240	Lamontagne Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1 12	((13
241	Lamoureux Léopold 93, 17 ^e avenue Lachine 600	Canton de Doncaster	2		2
242	Larouche Aimé Sainte-Croix (Lac Saint-Jean).	Canton de Caron	5		5
246	Lavoie & Frères Inc. Landrienne (Abitibi-Est).	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50		50
261	Maclaren Company Ltd, The James Buckingham (Papineau).	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1 206 1 350	((2 556
279	Manitou Forest Products Limited 4795 Ouest, rue Sainte-Catherine Montréal 215.	Cantons de Beresford et de Wolfe	8		8

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
263	Maniwaki Lumber Company Limited 4795 Ouest, rue Sainte-Catherine Montréal 215.	Lac Trente-et-Un-Milles	38		38
265	Mason & Risch Limited a/s Georges Dansereau & Fils Ltée Grenville (Argenteuil).	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19		19
266	Matapédia Company Limited Édifice Tréco, Centre Industriel Saint-Romuald, (Lévis).	Rivière Etchemin	25		25
267	McGibbon & Sons Limited, A.D. C.P. 7 Lachute, (Argenteuil).	Cantons de Harrington et de Wentworth	28		28
268	McGillivray Lake Lumber Limited a/s M.L. Wasmund 600, rue Elizabeth Pembroke, Ontario.	Lac McGillivray	29		29

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
280	McMurray Raynald et Clovis Giguère Saint-Alexis des Monts (Maskinongé).	Canton de Belleau	12		12
269	Megantic Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac)	Rivières Chaudière et Saint-François Canton de Ditton Canton de Marston	92	(5 (5 (
275	Murdock Limitée, John 2475, boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Cantons de Bongard et de Bourgmont Cantons de Baudin, Bongard, Vasson	12 33	((45
277	Murdock Lumber Inc. 2475, boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Rivière Sainte-Marguerite Rivière Ouisiemska Rivière Mikoasas	240 221 277	(((738
296	New-Brunswick International Paper Company Édifice Sun Life Montréal 110.	Baie des Chaleurs	1 163		1 163

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
297	New-Brunswick International Paper Company & Lacroix Lumber Limitée a/s André Lacroix Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Mann	2		2
300	Normick Inc., J.H. La-Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Bacon, de Boivin, etc...	102		102
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les 635 Ouest, boulevard Dorchester Montréal 101.	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1 623		1 623
312	Paradis & Fils Limitée Chambre 1463, Édifice Sun Life Montréal 110.	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5
314	Pelchat Antonin et Camilien Saint-Romain de Winslow (Frontenac)	Canton de Winslow	1		1
315	Pineau Jr, Alphonse St-Anaclet, (Rimouski).	Canton de Neigette	1		1

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
319	Produits Forestiers Dufresne Inc. C.P. 220 Val-d'Or (Abitibi-Est).	Cantons de Marias et de Sabourin Canton de Denain	20	(70
			50	(
330	Quebec Hardwoods Inc. 84, rue Vaudreuil Hull (Hull).	Canton de Edwards	45		45
331	Quebec North Shore Paper Company 680 Ouest, rue Sherbrooke Montréal 110.	Riv. Franquelin, Manicouagan et Pistuakanis	6 483	(6 720.8
		Canton de Morency		(
		Riv. Godbout et Saint-Nicolas	207	(
356	St. Anne Power Company Beaupré, (Montmorency).	Rivière Sainte-Anne	88		88
358	St. Lawrence Corporation Limited 395 Ouest, boulevard de Maisonneuve Montréal 111.	Cantons de Chesham, de Ditton et de Hampden	14	(4 177
		Rivière du Loup (Yamachiche)	328	(
		Rivière Mistassini	3 835	(
359	St. Raymond Paper Limited 1155, boulevard Dorchester Ouest Chambre 915, Montréal 102.	Riv. Chamouchouane et Azianne	331	(695
		Rivière Métabetchouane	160	(
		Rivière Sainte-Anne	204	(

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
360	St. Regis Paper Company (Canada) Limited 248, boulevard Laurier Beloeil (Verchères).	Rivière Godbout (f) Rivière Godbout (g) Rivière Godbout	92	5.8 9.2	(((107
361	St. Siméon Timber Products Ltd 56, rue Saint-Pierre Québec 2	Cantons de Bungay, Chabot et Pohénégamook Cantons de Parke et Pohénégamook	18 43		((61
362	Saguenay Furniture Company Rivière du Moulin, (Chicoutimi).	Rivière du Moulin	91		91
363	Saucier Limitée, Gérard Val-d'Or, (Abitibi-Est).	Canton de Comtois	51		51
367	Soucy Ernest (décédé) St-Alexandre, (Kamouraska).	Cantons de Bourgmont et de Chassigne		12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. Saint-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	4.9	((7.9
369	Soucy Inc. F.F. C.P. 490 Rivière-du-Loup	Canton de Parke	15		15

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
370	Soucy Inc. J.O. Saint-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bongard	16		16
373	Syndicat Forestier de Saint-Alexis des Monts, Le Saint-Alexis des Monts, (Maskinongé).	Rivière Mattawin	50		50
385	Thurso Pulp and Paper Company Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sourd	479 238	((717
386	Timbers & Powers Limited 1403, Édifice Sun Life Montréal 110.	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	24		24
387	UOP Company Limited c/o Universal Oil Products Company Ten UOP Plaza Algonquin & Mt. Prospect Roads Des Plaines, Illinois 60016	Riv. des Outaouais et Kipawa	1 160		1 160
388	UOP Manufacturing Limited 4999 Ouest, rue Sainte-Catherine Westmount, Québec	Riv. Dumoine Riv. à l'Ours	300 80	((380

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1972

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	total
390	Weyerhaeuser Quebec Limited Princeville, (Arthabaska).	Rivière des Outaouais	175		175
Total			86 628	625	87 253

Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

Annexe III:

Personnel

**Sommaire des effectifs (fonctionnaires) par
titre de classification au 1er mars 1972**

	En place	Autorisés
Adjoint aux cadres supérieurs	12	17
Administrateur	22	26
Agent d'administration	15	18
Agent de bureau	179	189
Agent des terres	1	1
Agent forestier	453	469
Agent de la Gestion financière	3	3
Agent de la Gestion du personnel	4	4
Agent de recherche & plan. socio-économique	10	14
Agent-vérificateur	1	1
Aide-technique	16	16
Analyste informatique & procédés adm.	8	11
Arpenteur-géomètre	36	40
Attaché d'administration	6	6
Auxiliaire en informatique	4	5
Auxiliaire en recherche et en information	3	4
Aumônier	1	1
Biologiste	1	1
Chauffeur du Ministre	1	1
Commis de bureau	21	24

**Sommaire des effectifs (fonctionnaires) par
titre de classification au 1er mars 1972 (suite)**

	En place	Autorisés
Dactylographe	33	34
Employé de secrétariat	103	106
Gardien constable	1	1
Ingénieur forestier	181	183
Magasinier	3	3
Opérateur de machine à polycopier	5	6
Opérateur de perforatrice	2	2
Professeur	13	13
Technicien Arts appliqués et graphiques	3	3
Technicien équipement élect. & mécan.	4	4
Technicien de laboratoire	2	2
Technicien en photographie	3	3
Technicien en topographie	58	66
Secrétaire particulier	2	2
Secrétaire particulier adjoint	2	2
Sous-ministre	1	1
Sous-ministre adjoint	3	3
Total:	1 222	1 285

**Effectifs (fonctionnaires) au 1er mars 1972
(selon nouvelle structure budgétaire)**

			En place	Autorisés
	En place	Autorisés	214	230
Administration				
Services administratifs:				
Cabinet du Ministre et du Sous-Ministre	32	33		
Gestion administrative	39	41		
Bureau juridique	3	3		
Conseil de la Recherche	2	2		
Bureau du Personnel	23	26		
Bureau des Procédés administratifs	15	16		
Bureau de l'Informatique	16	22		
Bureau de l'Information	8	10		
Station forestière de Duchesnay	25	25		
Service de la Recherche	44	44		
Inventaire canadien des terres	7	8		
Direction générale du Domaine territorial			181	195
Cabinet (administration)	4	9		
Service des Terres	41	44		
Service du Cadastre	40	40		
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	40	41		
Service de l'Arpentage et Géodésie	56	61		

**Effectifs (fonctionnaires) au 1er mars 1972
(selon nouvelle structure budgétaire)**

	En place	Autorisés	En place	Autorisés
Direction générale des Bois et forêts			190	206
Cabinet (administration)	12	12		
Service de l'Inventaire forestier	45	49		
Service de l'Aménagement forestier	29	29		
Service des Exploitations forestières	30	33		
Service de la Restauration forestière	39	41		
Service des Forêts domaniales	12	17		
Service des Forêts rurales	23	25		
Direction générale des Divisions territoriales			586	595
Cabinet (administration)	12	13		
Bureau régionaux	4	4		
Région 1 :				
Gaspé	21	21		
New-Carlisle	29	29		
Rivière-du-Loup	29	29		
Rimouski	51	51		

**Effectifs (fonctionnaires) au 1er mars 1972
(selon nouvelle structure budgétaire)**

			En place	Autorisés
	En place	Autorisés		
Direction générale des Divisions territoriales				
Région 3:				
Québec	50	51		
Parc des Laurentides	8	8		
District d'Amos	43	45		
District de Rouyn	37	39		
District de Hull	24	24		
District de Montréal	35	35		
District de Shawinigan	35	37		
District de Chicoutimi	37	37		
District de Roberval	53	53		
District de Hauterive	32	32		
District de Chibougamau	19	20		
District de Sept-Îles	12	12		
District de Val-d'Or	29	29		
District de La-Sarre	26	26		
Direction générale de la Conservation			46	53
Cabinet (administration)	2	3		
Service de la Conservation	44	50		
Commission de géographie			5	6
TOTAL	1 222	1 285		

Annexe IV:

Terres

TABLEAU I**Distribution des baux selon le lieu de résidence des preneurs
Année 1971/72**

Provenance	Nombre de baux	Pourcentage	Superficie (acres)	Pourcentage
Québec	859	89.2	1 150.50	92.7
Ontario	85	8.8	77.23	6.2
États-Unis	19	2.0	13.79	1.1
TOTAL	963	100.0	1 241.52	100.0

TABLEAU II

Distribution des baux émis
Année 1971/72

Fines	Districts														Total				
	Amos	Acym	Hull	Shawingan	Chicoutimi	Montréal	Roberval	Québec	Riv.-du-Loop	Rimouski	Haute-rie	Chabagnas	Sept-ies	New-Carlisle		Val-d'Or	La-Sarre	Gaspé	Nouveau-Québec
	20	105	146	33	56	199	46	45	20	6	18	24	56		48	30			853
Villégiature personnelle	16 09	72 31	109 39	24 26	36 63	133 64	27 88	30 71	11 50	2 19	11 16	15 44	37 33		33 46	20 68	0 50	1	583 17
Villégiature communautaire	1	1				5 00	1			3 00		1	1						29 92
Domiciliaire		4			1	1							5					1	12
Colonies de vacances		4 32			0 37	0 48							3 72					0 23	9 12
Complément d'établissement					24 00	25 00			1						1				49 00
Tourisme commercial		1		2	0 70	0 18		0 30					0 20		0 16				1 54
Sportive et récréative	0 90	1		1 20		1 61	2						5 39			1			13 70
Camping	1	1				1	2								19 20				6
Scoutsme	1 00	3	1			12 00	1 04				0 60				1				33 64
Municipale		22 80	8 00		20 00		5 00				5 00				3 31				64 11
Religieuse et sociale		4 00													1				4 00
Agriculture					1										31 35				32 49
Industrie		1			1 14														1
Commerciale		25 00																	26 00
Télécommunication								1											2
Scierie								3 44											3 44
Aviation commerciale									1										1
Chemin																			1
Approvisionnement en eau																			1
Divers																			1
Total	23	129	150	37	63	206	53	50	21	9	24	30	75	1	54	33			963
	34 10	175 25	136 09	34 40	98 67	177 91	72 52	154 56	17 50	11 79	22 55	38 38	97 44	31 35	67 87	53 71	16 74	0 69	1241 52

TABLEAU III

Distribution des baux par classes de superficie
Année 1971/72

A. Arpenté
N.A. Non arpenté
A. ARBENTÉE
N.A. NON ARBENTÉE

Districts	0 20		0 20 - 0 29		0 30 - 0 39		0 40 - 0 49		0 50 - 0 59		0 60 - 0 69		0 70 - 0 79		0 80 - 0 89		0 90 - 0 99		1 00		Total		
	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	A.	N.A.	
Amos							1		2		4	1	5		3		2		2	3	19	14	
Rouyn		1				2	1	11	4	5	10	41	5	5	3		6	9	13	13	42	87	
Hull			2		1	1	10	1	28		29	3	28	1	16		12	1	14	3	140	10	
Shawinigan				1	1		1		4	2	7	5	3		4		2		6	1	28	19	
Chicoutimi			1		4		4	2	11		8	12	6	1	4			1	6	3	44	19	
Montréal	2	1			6		22	2	50	6	49	10	20	4	10	2	6		12	4	177	29	
Roberval				1		3		2	2	1	3	32		3		1		2		3	5	46	
Québec			1		4	1	2	2	4	1	8	4	9		3		2		8	1	41	9	
Rivière-du-Loup						1	4		6		4	4								2	14	7	
Rimouski		1		2		1						9								3	0	9	
Hauterive					1		1		1		2	11	3		1					4	9	13	
Chibougamau									1	1	3	15	1	1		1			1	6	6	24	
Sept-Îles	1		3	3	3		4	1	9	1	24	7	5		2	1	1		9	1	61	14	
New-Carlisle																			1		9	10	
Val-d'Or	1						3	2	9	2	8	9	2		3	1	3		8	3	37	17	
La-Sarre			1				1			1	3	15		1	1	1	2		6	1	14	19	
Gaspé									1											2	0	3	
Nouveau-Québec				1				1														0	7
Total	4	3	8	8	20	9	54	24	131	21	162	171	87	16	50	7	38	13	86	53	636	325	
		7		16		29		78		157		333		103		57		49		139		963	
Pourcentage		0.7		1.7		3.0		8.1		15.8		34.6		10.7		5.9		5.1		14.4		100.0	

TABEAU IV
Histogramme
Fréquence des baux émis par classes de superficie
Année 1971/72

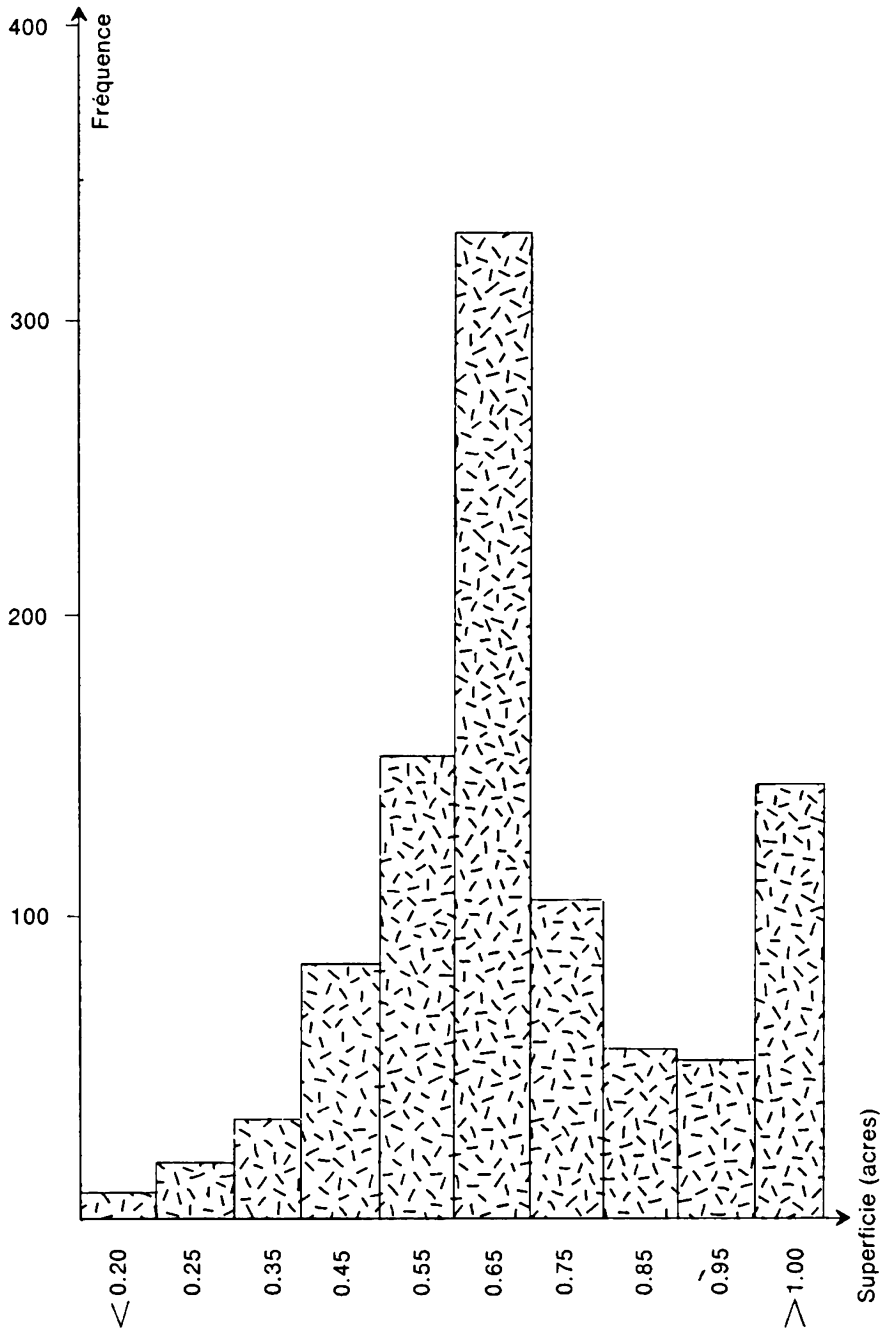


TABLEAU V
Distribution des lettres patentes selon le lieu de résidence des preneurs
Année 1971/72

Provenance	Nombre de lettres patentes	Pourcentage	Superficie (acres)	Pourcentage
Québec	420	95.3	691.17	97.3
Ontario	15	3.4	71.88	1.7
États-Unis	4	0.9	6.08	0.8
Alberta	1	0.2	0.60	0.1
Nouvelle-Écosse	1	0.2	0.57	0.1
TOTAL	441	100.0	710.30	100.0

TABLEAU VI DISTRIBUTION DES LETTRES PATENTES ANNÉE 1971/72

Districts	Nombre	Pourcentage	Superficie	Pourcentage	Moyenne
Amos	4	0.9	10.98	1.5	2.74
Rouyn	23	5.2	36.95	5.2	1.61
Hull	48	10.9	149.18	21.0	3.11
Montréal	151	34.2	203.55	28.7	1.35
Shawinigan	5	1.1	42.99	6.0	8.60
Chicoutimi	30	6.8	30.92	4.3	1.03
Québec	36	8.2	26.19	3.7	0.73
Rivière-du-Loup	3	0.7	1.14	0.2	0.38
Rimouski	2	0.5	18.90	2.7	9.45
Hauterive	28	6.3	33.08	4.7	1.18
Chibougamau	1	0.2	61.40	8.6	61.40
Sept-Îles	78	17.7	75.65	10.6	0.97
New-Carlisle	1	0.2	0.57	0.1	0.57
Val-d'Or	20	4.6	7.61	1.1	0.38
La-Sarre	9	2.0	4.11	0.6	0.46
Gaspé	2	0.5	7.08	1.0	3.54
Total	441	100.0	710.30	100.0	6.09

TABLEAU VII**SERVICE DES TERRES**

État des revenus 1971/72	
Vente de terrains et d'immeubles	\$ 646 745.32
Honoraires de transferts de concessions forestières	390.00
Rentes foncières des concessions forestières	1 738 200.00
Honoraires de lettres patentes, baux, contributions aux frais d'arpentage, copies, contrats	42 736.23
Location de terrains et d'immeubles	427 843.47
Intérêts	1 581.80
Biens des Jésuites et seigneurie de Lauzon	1 388.00
Total:	2 858 884.82

TABLEAU VIII**SERVICE DES TERRES**

Sommaire comparatif des activités du service			
	1969/70	1970/71	1971/72
Nouveaux baux émis	851	1 320	963
Transferts de baux	382	543	573
Renouvellements de baux	141	353	418
Révocations, annulations de baux et ventes	282	309	270
Lots rétrocédés par le ministère de l'agriculture et de la colonisation	2 295	1 290	738
Certificats de vente préliminaires aux lettres patentes	62	70	64
Certificats de vente suivis des lettres patentes	698	559	581
Lettres patentes	851	616	441
Arrêtés en conseil approuvés	70	71	103

TABLEAU IX**Liste des concessions forestières rétrocédées
durant l'exercice 1971/72**

Zones d'aménagement	Superficie (mi ²)	Concessionnaires
Cantons d'Ailleboust, d'Argenson et Bochart	142	Chibougamau Lumber Limitée
Rivière Marguerite	924.03	Gulf Pulp and Paper Company
Canton de Ristigouche	2.3	Harvey Grégoire
Canton de Pilote	50	La Cie de Bois de Nouvelle Limitée
Canton de Carleton	10.5	André Lacroix
Canton de Nouvelle	8.1	Madawaska Corporation Limited
Cantons de Boutet, Dunière et Nouvelle	29.90	Lacroix Lumber Limitée
Canton de Duchesnay	4.2	Hector Laliberté
Rivière du Cran	70	
Cantons de La Dauversière, Fancamp et Rasles	125	La Cie Gagnon Ltée
Rivière Cyriac	18	La Compagnie Grenon & Fils Ltée
Rivière Godbout	7.8	Aimé Gaudreau
Rivière du Sud	53.01	Collin Lumber Limited
Rivières Ouisiemska et aux Dorés	60	Murdock Lumber Inc.
Canton de Pershing	11.9	Lagueux & Frères Inc.
Total	1 516.74	

TABLEAU X

Liste des transferts de concessions forestières effectuées durant l'exercice 1971/72

Anciens concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (mi ²)	Nouveaux concessionnaires
Murdock & Murdock Ltée	Rivières Ouisiemska, Mikoasas et aux Dorés	556.56	Murdock & Fils Limitée
Murdock & Fils Ltée	Rivières Ouisiemska, Mikoasas et aux Dorés	556.56	Murdock Lumber Inc.
Murdock Lumber Co.	Rivière Sainte-Marguerite	240	Murdock Lumber Inc.
Morin Heights Lumber Ltd	Canton de Howard	5.83	Les Industries Zodiac Ltée
Hooth Veneer Limitée	Rivières Dumoine et à l'Ours	380	U.O.P. Manufacturing Limited
Booth Lumber Limited	Rivières des Outaouais et Kipawa	1 161	U.O.P. Company Limited

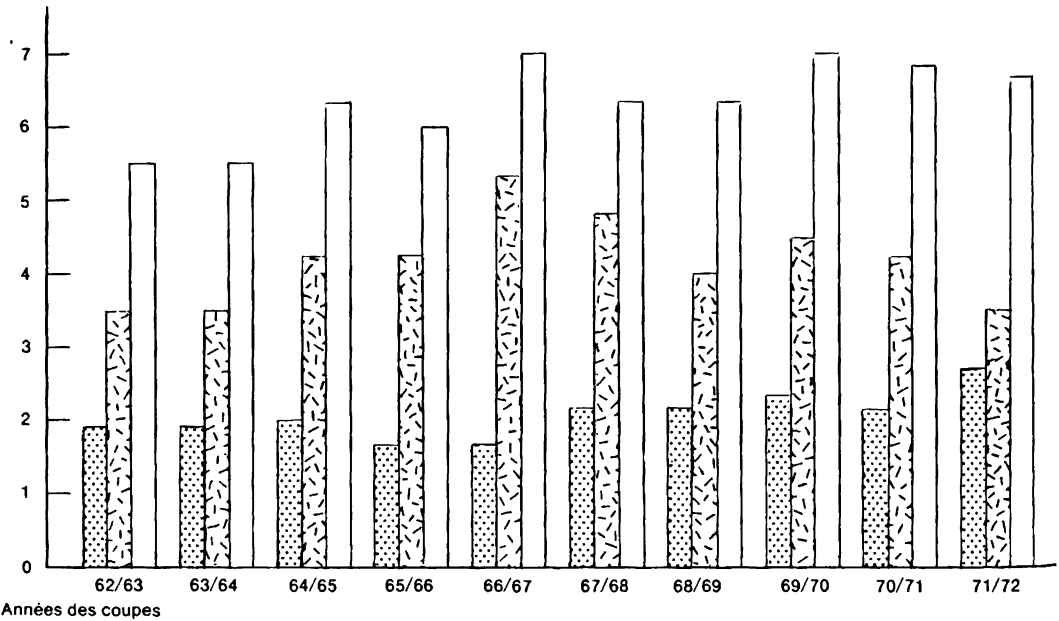
Annexe V:

Exploitations forestières

FIGURE I

**Volume total des bois mesurés
dans les forêts publiques
depuis 1962/63**

Volume en million
d'unités de 100 pi³



Légende:



Sciage et autres



Pâte

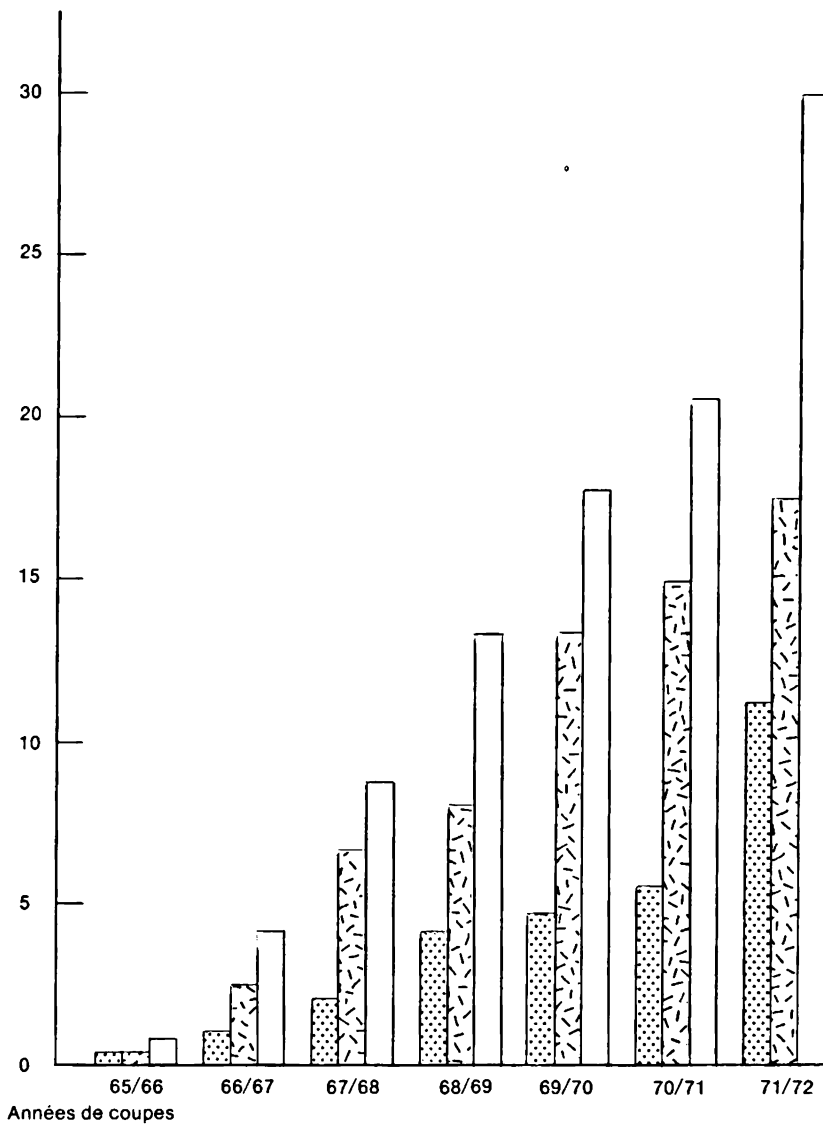


Total

FIGURE II

**Volume des bois mesurés avant tronçonnage
dans les forêts publiques
depuis 1965/66**

**Volume en cent mille
unités de 100 pi³**



Légende:



Sciage



Pâte



Total

TABLEAU I

**Volume des bois coupés dans les forêts publiques,
par division territoriale et suivant la tenure
1971/72**

(En pieds cubes)									
	Concessions forestières			Terrains vacants			Réserves cantonales		Total
Division territoriale	Bois coupés par le concessionnaire	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	
Amos	24 272 104	3 904 957	—	41 512 112	9 180	31 602	1 028 400	42 184	70 800 539
Rouyn	9 682 002	3 026 726	510	208 829	50 112	10 817	4 003 313	41 575	17 023 884
Hull	58 583 590	6 970 872	13 323	—	2 380	646	2 365 989	5 651	67 942 451
Montréal	31 869 859	6 899 508	690	—	9 609	6 346	1 272 440	—	40 058 452
Shawinigan	53 562 443	8 004 306	2 982	—	935	3 208	958 696	14 163	62 546 733
Chicoutimi	40 617 967	3 632 062	1 278	7 350 965	69 203	37 862	2 478 043	129 152	54 316 532
Roberval	24 490 330	8 184 079	—	18 185 095	35 077	30 805	3 756 960	195 587	54 877 933
Québec	23 630 962	4 674 023	3 639	20 740	21 928	10 625	5 194 759	72 583	33 629 259
Rivière-du-Loup	633 750	2 869 946	—	6 628 134	44 126	7 199	1 099 425	230 459	11 513 039
Rimouski	14 891 646	302 220	—	9 815 651	31 311	25 202	2 794 792	61 063	27 921 885
Hauterive	69 853 527	29 030	399	12 360 310	31 184	1 599	2 861 220	9 487	85 146 756
Chibougamau	6 893 969	6 535 277	—	1 759 713	829	—	530 662	—	15 720 450
Sept-Îles	231 710	—	—	433 884	37 709	138	—	2 979	706 420
New Carlisle	21 700 449	2 185 706	295	—	—	11 453	2 383 722	510	26 282 135
Val-d'Or	2 883 390	4 883 295	—	10 598 852	26 776	1 962	1 545 851	—	19 940 126
La-Sarre	9 026 965	—	—	14 812 919	17 078	11 730	2 668 226	38 059	26 574 977
Gaspé	—	—	—	6 031 320	85 509	659	213 775	—	6 331 263
Total	392 824 663	62 102 007	23 116	129 718 524	472 946	191 853	35 156 273	843 452	621 332 834
Pourcentage	63.22%	10.00%	—	20.87%	.08%	.03%	5.66%	.14%	100.00%

TABLEAU II

**Volume des bois coupés en 1971/72, à l'intérieur des forêts publiques,
suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés.**

Utilisation des produits	Volume mesuré en			
	pi ³	p.m.p.	cordes	total (pi ³)
Bois à pâte	276 065 508	—	879 233	350 800 313
Bois de sciage	128 436 542	687 518 481	15 312	267 241 758
Bois de feu	14 010	—	9 601	830 095
Grand bois	1 047 767	—	—	1 047 767
Bois à fuseaux	188 833	—	5 462	653 103
Bois de clôtures (piquets ou perches)	17 413	—	—	17 413
Bois de mine	68 328	—	5 171	507 863
Autres	61 642	181 425	1 607	234 522
Total	405 900 043	687 699 906	916 386	621 332 834

5 p.m.p. = 1 pi³ et 1 corde = 85 pi³

TABLEAU III

Divisions territoriales	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		cordes	p.m.p.	pl3	
Amos	173	48	2 953 867	91 555	4.05
Rouyn	37	—	823 221	59 618	1.32
Hull	369	—	5 242 351	1 301 942	4.84
Montréal	303	902	4 419 514	645 901	8.20
Shawinigan	478	9 090	4 277 717	498 005	11.13
Chicoutimi	162	1 327	1 779 813	—	1.72
Roberval	287	443	5 531 199	182 520	4.81
Québec	501	12 013	2 758 267	566 339	8.21
Rivière-du-Loup	744	1 736	1 843 717	44 877	7.10
Rimouski	301	2 929	2 865 806	238 380	7.15
Hauterive	359	57 709	84 452	310 066	11.73
Chibougamau	73	4 724	215 495	52 229	11.57
Sept-Îles	11	1 668	—	—	20.07
New-Carlisle	471	7 848	1 760 172	986 692	9.99
Val-D'Or	136	—	1 720 120	285 005	4.29
La-Sarre	12	—	246 198	8 321	1.94
Gaspé	97	8 426	488 435	—	14.25
Total	4 514	108 863	37 119 207	5 271 450	6.89

TABLEAU IV

Division du mesurage

Vérification du mesurage des bois non tronçonnés par division territoriale, année 1971/72

Division	Vérification des tiges exploitées				Vérification de l'échantillon			
	Nombre	Volume (pi ³)	Volume %	Précision%	Nombre	Volume (pi ³)	Volume %	Précision%
Amos	415 04	2 872 45.	5.33	99.79	2 848	30 428.203	21.26	100.21
Hull	180 305	1 261 233.	6.50	99.74	438	3 796.149	3.14	100.06
Montréal	284 476	2 059 606.	10.60	100.03	990	8 669.801	18.49	99.64
Shawinigan	807 343	4 954 664.	11.40	99.02	2 874	32 683.946	34.24	100.34
Chicoutimi	332 694	2 246 683.	8.30	99.73	437	4 226.675	13.39	99.79
Roberval	490 163	2 721 385.	9.97	99.78	534	4 322.488	12.80	100.18
Québec	213 867	1 133 067.	14.97	99.23	157	1 271.844	10.12	100.21
Rivière-du-Loup	41 071	323 064.	8.96	100.42	190	1 835.055	17.19	99.92
Rimouski	93 375	822 745.	6.28	99.95	210	2 346.764	4.49	99.50
Hauterive	926 418	5 528 863.	13.63	100.01	678	5 215.405	21.65	100.25
Chibougamau	117 130	763 805.	6.69	99.81	191	2 065.218	12.02	100.20
New-Carlisle	3 448	18 564.	1.52	99.58	455	3 854.236	100.00	100.00
Val-D'Or	42 070	317 082.	6.01	101.02	210	1 828.701	1.70	100.47
La-Sarre	165 694	1 029 125.	4.33	100.44	764	6 913.715	7.89	99.25
Gaspé	9 096	108 279.	17.46	100.19	50	993.240	14.76	99.73
Total	4 122 244	26 160 615.—	8.79	99.92	11 026	110 451.440	15.50	99.98

* Il s'agit en l'occurrence d'une précision relative, c'est-à-dire du rapport exprimé en pourcentage entre le mesurage et la vérification en assurant que la seconde est égale à 100%.

TABLEAU V

Répartition des bois et produits forestiers dont l'expédition hors du Québec a fait l'objet d'un permis en 1971/72

Utilisation des produits	Unités de mesure	Destination		Total	Volume total en unités de 100 pi ³
		Canada	Autres pays		
Billes de sciage	1 000 p.m.p.	142	4 511	4 653	9 308
Billes de déroulage	1 000 p.m.p.	320	1 477	1 797	3 594
Billes pour fuseaux	corde	—	1 909	1 909	1 623
Billes pour fuseaux	1 000 p.m.p.	—	1 115	1 115	2 230
Billes à pâte (écorcées)	corde	159 671	262 685	422 356	405 462
Billes à pâte (non écorcées)	corde	1 415	47 924	49 339	41 938
Arbres de Noël	unité	13 300	1 193 854	1 207 154	1 207
Branches de sapins	tonne	—	7 125	7 125	3 206
Piquets de clôtures	unité	—	3 787 887	3 787 887	37 879
Traverses	unité	309 500	94 400	403 900	32 312
Bois d'oeuvre (sciage) raboté	1 000 p.m.p.	247 929	853 075	1 101 004	1 486 362
Bois d'oeuvre (sciage) non raboté	1 000 p.m.p.	—	608	608	1 016
Bardeaux (cèdre)	1 000 unités	26 375	229 275	255 650	25 565
Lattes	1 000 unités	7 770	103 925	111 695	50 263
Barreaux	bateau	—	2	2	61
Barreaux	camion	—	490	490	4 900
Bois à fuseaux et autres carrelots	1 000 p.m.p.	—	752	752	1 015
Goujons	camion	—	36	36	360
Contreplaqués	1 000 pi ²	44 366	360 614	404 980	85 046
Bois équarris	wagon	—	41	41	1 246
Bois équarris	camion	—	283	283	2 830
Bois équarris	bateau	—	6	6	182
Bois de planchers	1 000 p.m.p.	—	3 350	3 350	4 522
Bobines	camion	—	134	134	670
Bran de scie	tonne	1 250	—	1 250	875
Rabotures	tonne	17 375	5 050	22 425	15 697
Dosses	corde	—	600	600	390
Copeaux	tonne	132 966	159 070	292 036	204 425
Coeurs de bouleaux	camion	30	5	35	350
Total					2 424 534

ANNEXE VI:

INVENTAIRE FORESTIER

**Résultats d'inventaire forestier
compilés au cours de l'année budgétaire 1971/72**

Unité de compilation	Bassin	Superficie (mi²)
Rivières Châteauguay et L'Acadie	201 202-01	2219.7
Rivière Châteauguay	201	883.9
Rivière L'Acadie	202-01	1335.8
Lac Champlain	202-02	1603.3
et Lac Memphrémagog	204-02	
Lac Champlain	202-02	511.4
Lac Memphrémagog	204-02	1091.9
Lac Brompton	204-01	818.3
Lac Aylmer	204-03	163.2
Rivière Nicolet	205	1423.8
Rivière Bécancour	206	1203.5
Rivières Du Chêne et Beurivage	207 208-01	1260.1
Rivière Du Chêne	207	642.4
Rivière Beurivage	208-01	617.8
Rivière Linière	208-02	2066.2
et Lac Mégantic	208-03	
Rivière Linière	208-02	1217.6
Lac Mégantic	208-03	848.6
Rivière Etchemin	209	605.5
Rivière Du Sud	210	942.2
Rivière Saint-Jean	101	579.7
Rivières Du Lièvre et Petite Nation	307 308	5121.2
Rivière Du Lièvre	307	3860.9
Rivière Du Sourd	307-01	1033.3
Rivière Kiamika	307-02	1401.0
Rivière Mitchinamicus	307-03	1426.5
Rivière Petite Nation	308	1260.3
Rivières Rouge et du Nord	309 310	3038.2
Rivière Rouge	309	2164.2
Lac Papineau	309-01	1242.7
Rivière Macaza	309-02	921.7
Rivière Du Nord	310	873.8
Rivières Des Prairies Ouareau	312 313	3559.9
Maskinongé	314	
et du Loup	315	
Rivière Des Prairies	312	347.4
Rivière Ouareau	313	2325.3
Rivière Achigan	313-01	1577.5
Rivière L'Assomption	313-02	747.8
Rivière Maskinongé	314	597.6
Rivière Du Loup	315	887.2
Rivière Saint-Maurice Inférieure	316	2615.6
Rivière Mékinac	316-01	750.7
Rivière Wessoneau	316-02	844.1
Rivière Mattawin	316-03	1020.8

Rivière Saint-Maurice Supérieure	316	4179.5
Rivière du Milieu	316-04	1674.0
Rivière Vermillon	316-05	764.6
Rivière Manouan	316-06	1363.4
Rivière Flamand	316-07	377.6
Rivières Batiscan	317	2423.7
et Sainte-Anne de la Pérade	318	
Rivière Batiscan	317	1413.9
Rivière des Envies	317-01	668.8
Lac Édouard	317-02	745.2
Rivière Sainte-Anne de la Pérade	318	1009.6

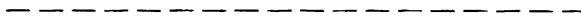
Plan conjoint Lévis-Bellechasse		861.9
Plan conjoint Lotbinière		628.1
Plan conjoint Mégantic		765.0
Plan conjoint Nicolet		2296.9
Plan conjoint Sud de Montréal		2927.7
Plan conjoint Ouest de Montréal		399.7
Plan conjoint Nord-Est de Montréal		1668.5
Plan conjoint Estrie		4572.6
Plan conjoint La Pocatière (en partie)		628.1
Plan conjoint Québec-Sud		2156.1

Réserves cantonales du district No 5		49.7
— Unités 96, 97, 99		
Réserves cantonales du district No 5		24.9
— Unités 92, 93		
Réserve cantonale du canton Lamy		2.4
— Unité 05-000-95-97		
Réserve cantonale de Talon		23.1
— Unité 08-000-88-07		

Forêt domaniale de Mégiscane		2119.2
Forêt domaniale Chic-Choc		1074.2
Forêt domaniale Grand-Portage (âge)		138.3
Forêt domaniale Grand-Portage (structure)		583.4

Projet hydro-électrique Father-Doda		161.1
Projet hydro-électrique Rivière Bell		325.7
— territoire inondé (complément)		

Forêt expérimentale de Duchesnay		34.7
----------------------------------	--	------



Données dendrométriques avec classification de tiges

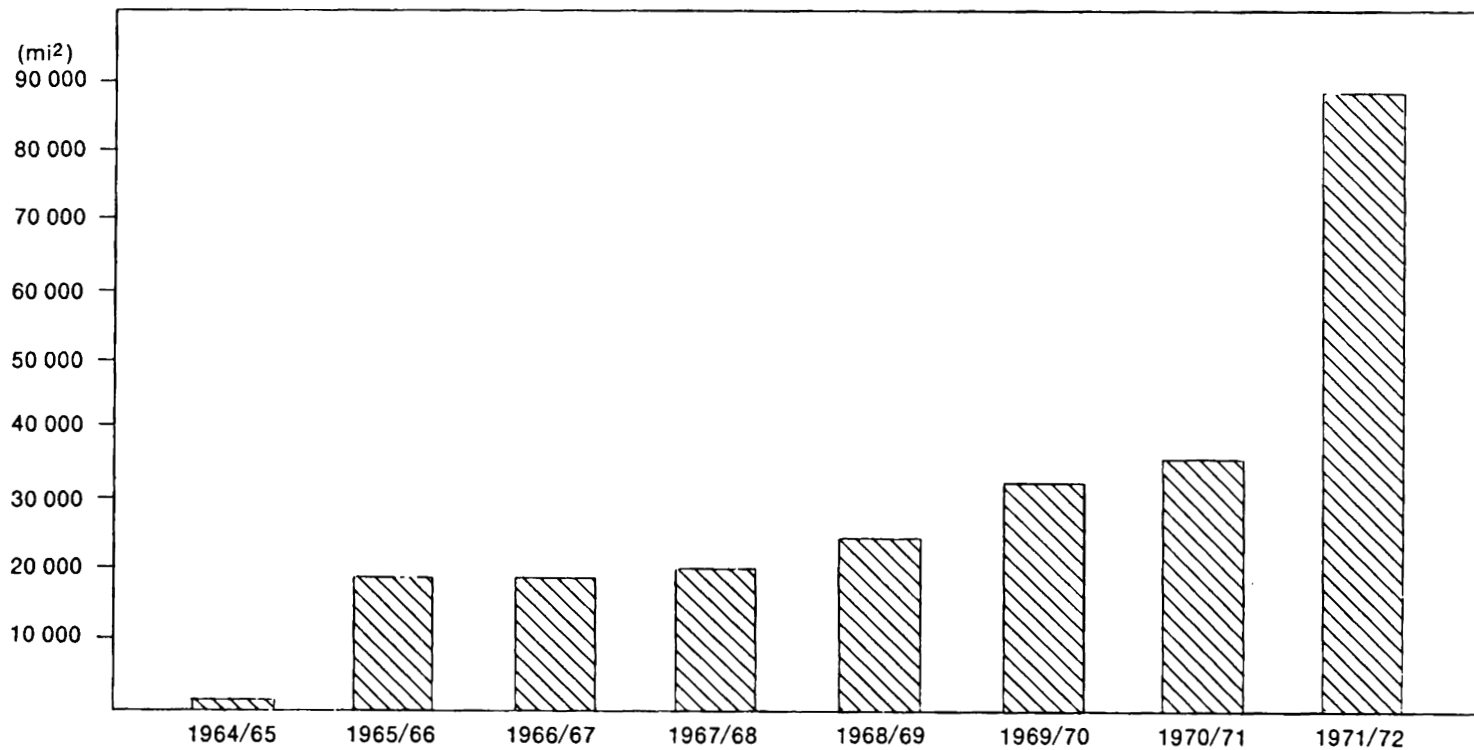
- Bassins 307 et 308
- Bassins 309 et 310
- Bassins 312, 313, 314 et 315
- Bassin 316 Inférieur
- Bassin 316 Supérieur
- Bassins 317 et 318.

Annexe VII:

Forêts domaniales

FORÊTS DOMANIALES

Superficie en milles carrés
1964/1972



Forêts domaniales

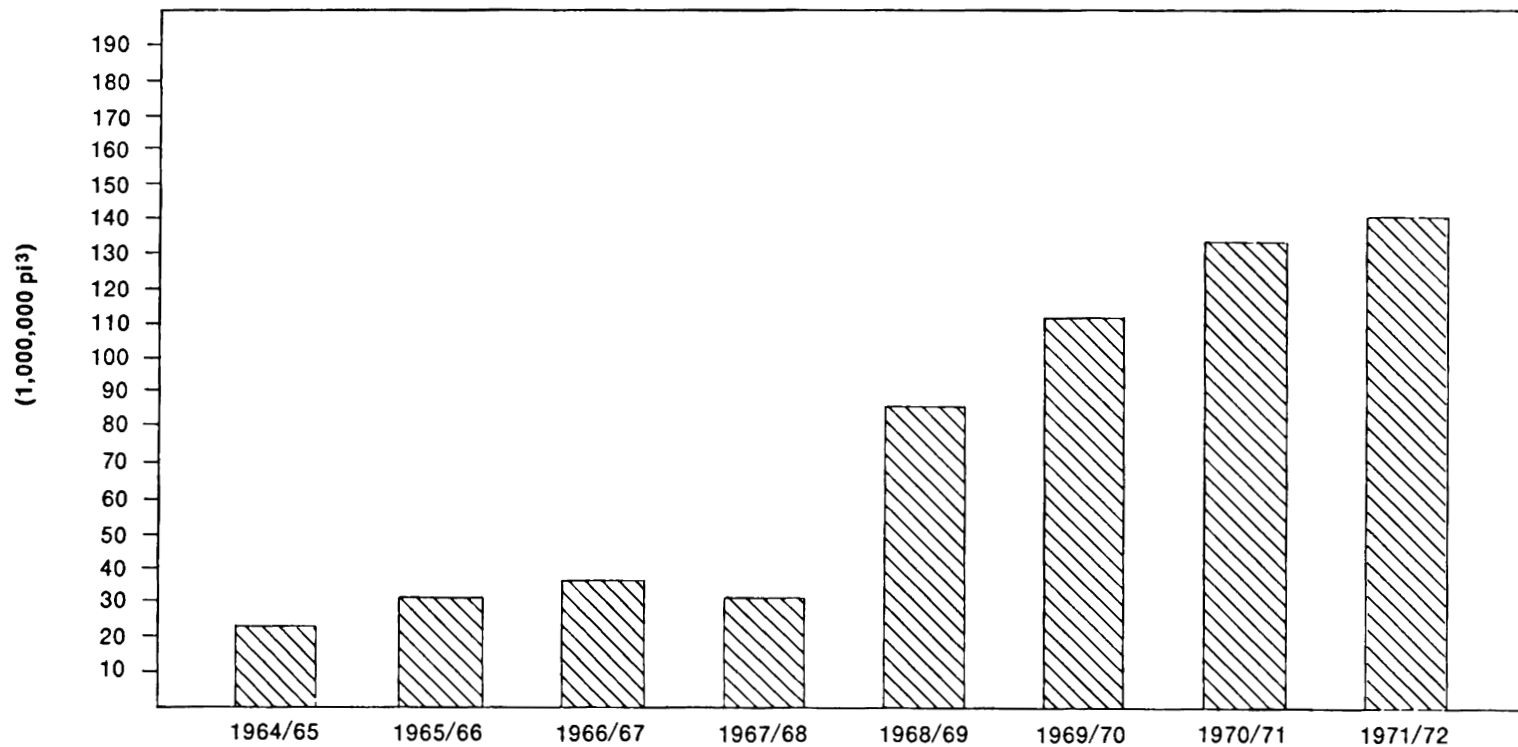
Volumes exploités de 1965/72

(100 pi³)

Forêts domaniales	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	TOTAL
Chibougamau	23 275	24 493	10 032	70 280	56 953	15 162	17 343	217 538
Chic-Choc	—	—	—	55 662	59 623	70 298	44 980	230 523
Gaspésienne	84 039	76 124	66 563	97 596	99 605	65 297	44 769	533 933
Grand Portage	—	—	—	—	60 700	75 947	84 965	221 612
Kipawa	1 442	1 606	3 424	1 853	9 637	234	2 533	20 729
Lac Édouard	77	—	902	1 124	1 021	518	208	3 850
La-Sarre	—	—	—	149 076	141 565	135 867	139 191	565 699
Matagami	—	—	—	243 631	354 636	420 712	487 773	1 506 752
Matane — Cap-Chat	31 172	30 077	34 156	24 535	40 659	57 532	65 413	283 544
Mégiscane	—	—	—	—	—	75 245	113 779	189 024
Outardes	57 348	60 323	—	—	85 930	102 432	76 067	382 100
Roberval	69 675	99 312	137 741	138 404	142 783	207 096	212 273	1 007 284
Saguenay	20 093	25 439	21 338	38 836	70 334	99 426	140 665	416 131
Total:	287 121	317 374	274 156	820 957	1 123 446	1 325 766	1 429 959	5 578 779

FORÊTS DOMANIALES

Volumes exploités (1964/72)
Ensemble des forêts domaniales



**Construction de chemins
1971/72**

Répartition des coûts par budgets pour chaque région administrative

Régions administratives	MTF				*2 OPDQ — AFF. INDIENNES			*3 OPDQ — ARDA III			*4 ODEQ			TOTAL PAR RÉGION						
	Nombre de projets	Chemin (mi)		Montants dépensés	Nombre de projets	Chemin (mi)		Montants dépensés	Nombre de projets	Chemin (mi)		Montants dépensés	Nombre de projets	Chemin (mi)		Montants dépensés				
		terminé	non terminé			terminé	non terminé			terminé	non terminé			terminé	non terminé					
Bas-St-Laurent — Gaspésie (01)	21	17	51	295 007								7	4.3	10.3	145 260.	28	21.3	61.3	440 267.	
Saguenay — Lac St-Jean (02)	10	37	9	606 442				6		5.3	149 007.					16	37	14.3	449.	
Québec (03)	1	1		* 47 253												1	1		47 253	
Trois-Rivières (04)	1	1		6 307												1	1		6 307.	
Cantons de l'Est (05)																				
Montréal (06)					1	10	2	114 864.								1	10	2	114 864.	
Oulouais (07)					1		4	30 751.								1		4	30 751.	
Nord-Ouest (08)	13	40	27	769 623	1	1.5	1.5	24 152.	7	40.5	2.8	496 848.				21	82	31.3	1 290 623.	
Côte-Nord (09)	5	9	4	29 091												5	9	4	29 091.	
Nouveau-Québec (10)																				
Total par budget	51	105	91	1 753 723	3	11.5	7.5	169 767.	13	40.5	8.1	645 855.	7	4.3	10.3	145 260.	74	161.3	116.9	2 714 605.

* Ce montant de \$47 253, comprend les frais d'administration de tous les projets exécutés en 1971/72, c'est-à-dire \$39 843.

*2 Contribution du fédéral à 100%

*3 Contribution du fédéral à 50%

*4 Contribution du fédéral à 60%

Annexe VIII:

Restauration forestière

TABLEAU I-A

Stock de plants en pépinières d'après les inventaires d'automne (en 1 000 plants)

Pépinières	Comtés	Exercice 1970/71		Exercice 1971/72	
		Disponible pour reboisement	Stock Total	Disponible pour reboisement	Stock Total
Berthierville	Berthier	2 174	19 525	2 954	33 751
Clermont	Abitibi-Ouest	360	360	30	406
Compton	Sherbrooke	526	1 195	768	1 741
Duchesnay	Portneuf	325	1 312	385	984
Grandes-Piles	Lavolette	4 149	15 510	1 873	31 344
New-Carlisle	Bonaventure	474	5 961	167	8 074
Normandin	Roberval	872	1 557	642	2 822
N.-D.-du-Nord	Témiscamingue	498	687	145	1 159
Pont-Rouge	Portneuf	298	698	312	1 237
Saint-Ambroise	Chicoutimi	335	592	191	845
Saint-Louis du Ha! Ha!	Témiscouata	1 044	1 629	578	2 097
Sainte-Luce	Rimouski	4 425	26 999	3 171	23 193
Saint-Modeste	Riv.-du-Loup	3 354	16 363	4 729	28 595
Scott	Dorchester	443	716	443	1 344
Trécesson	Abitibi-Est	467	1 289	810	1 610
Victoriaville	Arthabaska	472	809	326	1 110
Total:		20 216	95 212	17 524	143 312
Reboisement:			117 517		93 032
Grand total:		20 216	212 719	17 521	233 344

TABLEAU I—B

Quantité de cônes récoltés au cours des années 1968, 1969, 1970, 1971 par division territoriale.

Division Territoriale	1968	1969	1970	1971
	Boisseau	Boisseau	Unité 40 litres *	40 litres *
Berthierville	177	1.769	3.364	859
Amos	19	392	1.991	426
Rouyn	—	340	465	—
Hull	—	207	1.927	272
Montréal	2	1.186	1.849	899
Shawinigan	1.061	1.110	5.229	1.432
Chicoutimi	—	381	361	58
Roberval	76	1.032	955	1.477
Québec	—	114	2.776	1.117
Riv.-du-Loup	2	38	794	7
Rimouski	73	12	620	106
Hauterive	—	112	587	657
Sept-Îles	—	—	—	20
New-Carlisle	252	112	1.800	664
Duchesnay	—	—	57	68
Val-D'Or	4	767	935	21
La-Sarre	—	421	337	67
Gaspé	217	49	170	110
Total:	1.883	8.042	24.217	8.277

* 40 litres = 1.0999 boisseau

TABLEAU I—C

Quantité de cônes récoltée au cours des années 1967, 1968, 1969, 1970, 1971 par essence.

Essences	1968	1969	1970	1971
	Boisseau	Boisseau	Unité 40 litres *	40 litres *
Abies balsamea	92	52	5 095	—
Larix decidua	19	3	94	13
Larix laricina	1	0	311	23
Larix leptolepis	10	1	43	4
Larix abies	3	1	1.691	1.662
Picea glauca	323	35	4.693	683
Picea mariana	205	1.071	1.899	3.028
Picea rubens	—	208	830	948
Pinus banksiana	1.178	5.001	5.716	1.348
Pinus resinosa	42	457	2.856	63
Pinus strobus	—	918	736	—
Pinus sylvestris	4	261	236	505
Autres essences	5	—	17	—
Total:	1.882	8.008	24.217	8.277

* 40 litres = 1.0999 boisseau

TABLEAU II—A**Reboisement sur les terrains privés (en mille plants)**

Districts	PICab	PICgl	PINba	PINre	PINsy	Autres	Total
Amos	—	60	19	4	—	—	83
Rouyn	—	99	98	188	—	—	385
Hull	12	129	56	1 160	207	31	1 595
Montréal	50	249	27	391	133	33	883
Shawinigan	63	100	87	249	—	1	500
Chicoutimi	15	140	11	40	—	2	208
Roberval	76	37	92	130	—	1	336
Québec	633	2 348	312	1 719	731	310	6 053
Rivière-du-Loup	45	584	282	—	—	11	922
Rimouski	154	565	58	201	—	—	978
Hauterive	—	—	2	7	—	—	9
New-Carlisle	8	391	68	104	—	10	581
Val-D'Or	—	30	—	1	—	—	31
La-Sarre	—	51	143	—	—	—	194
Gaspé	—	10	—	—	—	—	10
Total:	1 056	4 793	1 255	4 194	1 071	399	12 768

TABLEAU II—B**Reboisement sur les terres publiques**

Régions géographiques	Nombre de plants en mille
Abitibi	815
Québec	1 099
Côte-Nord	113
Gaspésie	4 900
Saguenay	914
Total	7 841

TABLEAU II—C**Reboisement sur les terres publiques**

Essences	Nombre de plants (en mille)	%
Épinette blanche	2 746	35
Épinette de Norvège	194	3
Épinette noire	219	3
Pin rouge	2 295	29
Pin gris	2 355	30
Pin de Murray	23	—
Épinette blanche de l'Ouest	9	—
Total	7 841	100%

TABLEAU II—D**Reboisement sur les terres publiques**

Tenure	Nombre de plants en mille
Terrains vacants	4 061
Forêts domaniales	657
Concessions forestières	3 123
Total	7 841

TABLEAU III-A (Adultes)

Volume et valeur des bois coupés dans les forêts publiques par division territoriale et suivant la tenure 1971/72

Division territoriale	(En unités de 100 pi ³)				Total	Valeur de produits Récupérés \$
	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales		
01	—	—	6 678	207	6 885	129 60
02	—	3 478	—	—	3 478	62.00
03	—	—	—	11 234	11 234	252 90
04	8 908	4 699	—	1 339	14 946	356 40
05	—	—	—	6 327	6 327	151 80
06	—	4 296	—	—	4 296	77 00
07	—	—	—	21 667	21 667	504 20
08	14 682	3 875	—	24 160	42 717	1 030 00
09	2 681	—	—	6 881	9 562	226 60
10	—	1 299	—	8 243	9 542	177 70
11	—	—	2 317	5 345	7 662	201 30
12	—	—	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—	—
15	—	—	5 466	—	5 466	117 80
16	—	2 849	—	4 828	7 677	129 20
20	4 192	8 539	—	—	12 731	237 50
21	—	—	3 647	3 399	7 046	148.20
23	—	—	—	2 197	2 197	84 30
Total	30 463	20 035	18 108	95 827	173 433	3 886 50
Pourcentage	18%	17%	10%	55%	100%	—

TABLEAU III-B (Adultes)

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale et suivant la tenure
1971/72**

Division territoriale	(En acres)				Total
	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	
01	—	—	550	66	616
02	—	585	—	—	585
03	—	—	—	1 042	1 042
04	3 848	965	—	200	5 013
05	847	—	—	1 534	2 381
06	1 034	734	—	—	1 768
07	—	—	—	1 949	1 949
08	1 517	1 243	—	3 683	6 443
09	238	—	2 822	896	3 956
10	3 021	8, 551	4 949	4 191	20 712
11	—	—	330	741	1 071
12	—	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—
15	—	—	521	—	521
16	662	5 156	—	690	6 508
20	286	750	—	—	1 036
21	—	—	2 619	312	2 931
23	—	—	3 224	285	3 509
Total	11 453	17 984	15 015	15 589	60 041
Pourcentage	19%	30%	25%	26%	100%

TABLEAU III-B (Étudiants)

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale et suivant la tenure
1971/72**

Division territoriale	(En acres)				Total
	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	
01	—	—	—	202	202
02	—	—	—	—	—
03	—	—	—	—	—
04	420	—	—	—	420
05	—	—	—	—	—
06	—	256	—	—	256
07	—	—	—	115	115
08	—	—	—	10	10
09	—	—	—	—	—
10	—	213	290	132	635
11	322	—	—	—	322
12	—	—	—	—	—
13	—	—	338	—	338
15	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—
20	—	181	—	—	181
21	—	—	189	—	189
23	—	—	280	—	280
Total	742	650	1 097	459	2 948
Pourcentage	25%	22%	37%	16%	100%

TABLEAU III-C (Adultes)

Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale et suivant le type de travail 1971/72

Division territoriale	(En acres)				Total
	Coupe pré-commerciale	Coupe commerciale	Peuplements semenciers	Autres*	
01	—	550	—	66	616
02	—	585	—	—	585
03	—	1 042	—	—	1 042
04	2 548	2 350	115	—	5 013
05	332	1 202	—	847	2 381
06	1 034	700	34	—	1 768
07	—	1 949	—	—	1 949
08	2 090	4 241	69	43	6 443
09	3 017	939	—	—	3 956
10	19 898	788	26	—	20 712
11	—	1 071	—	—	1 071
12	—	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—
15	—	521	—	—	521
16	5 602	876	—	30	6 508
20	—	1 036	—	—	1 036
21	1 953	978	—	—	2 931
23	3 224	285	—	—	3 509
Total	39 698	19 113	244	986	60 041
Pourcentage	66%	32%	0.4%	1.6%	100%

* Comprend les travaux de pépinières, d'arboretum et d'aménagement polyvalent.

TABLEAU III-C (Étudiants)

**Superficie traitée dans les forêts publiques, par division territoriale
et suivant le type de travail
1971/72**

(En acres)					
Division territoriale	Coupe pré- commerciale	Coupe com- merciale	Peuplements semenciers	Autres*	Total
01	202	—	—	—	202
02	—	—	—	—	—
03	—	—	—	—	—
04	420	—	—	—	420
05	—	—	—	—	—
06	256	—	—	—	256
07	115	—	—	—	115
08	6	—	—	4	10
09	—	—	—	—	—
10	635	—	—	—	635
11	322	—	—	—	322
12	—	—	—	—	—
13	338	—	—	—	338
15	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—
20	181	—	—	—	181
21	189	—	—	—	189
23	280	—	—	—	280
Total	2 944	—	—	4	2 948
Pourcentage	99.8%			0.2%	100%

* Reboisement

TABLEAU III-D (Adultes)

Résumé par division territoriale et par canton
1971/72

Division territoriale	Canton	Nature des travaux*	Superficie (acres)	Volume (cunits)	
06	Gagné-Tremblay	P.S.	34	95	
	Laterrière	C.C.	700	4 201	
07	Parc des Laurentides	C.P.C.	1 034	—	
	Bourdon-Condé	C.C.	1 558	16 617	
	Crespieul	C.C.	195	1 106	
08	Ross	C.C.	196	3 944	
	Adstock	C.P.C.	813	—	
	Ashburton	C.C.	218	2 116	
	Ashburton	C.C.	29	502	
	Colbert	C.C.	133	1 451	
	Daaquam	C.C.	350	2 845	
	Gosford	C.C.	101	2 797	
	Hampden	C.C.	200	1 116	
	Langevin	C.P.C.	1 277	—	
	Linière-Metgermette-Nord	C.C.	960	9 870	
	Mailloux	C.C.	155	1 849	
	Marlow	C.C.	275	2 026	
	Marston	C.C.	224	2 247	
	Patton	C.C.	304	2 798	
	Rolette	C.C.	451	3 205	
	08	Seigneurie Fossambault	P.S.	69	459
		Seigneurie Lotbinière	Ar.	43	192
Seigneurie Lotbinière		C.C.	69	1 026	
Seigneurie Mont-Murray		C.C.	265	3 516	
Talon		C.C.	507	4 702	
09	Asselin	C.P.C.	1 122	—	
	Fournier	C.C.	263	2 922	
	Lafontaine	C.C.	350	3 694	
	Laroche	C.P.C.	1 700	—	
	Parke	C.C.	150	2 890	
	Ixworth	C.P.C.	195	—	
		C.C.	176	56	
10	Awantjish	C.C.	120	1 263	
	Blais	C.P.C.	209	—	
		C.C.	30	512	
	Concession Price	C.P.C.	1 709	—	
	Cuoq	C.P.C.	1 315	—	
	Duchesnay	C.P.C.	1 025	—	
	Duquesne-Macpès	C.C.	104	1 799	
	Jetté	C.P.C.	2 516	—	
	Jetté	C.C.	78	1 103	
	Laroche-Varin	C.P.C.	1 312	—	
	Lavérendrye	C.P.C.	3 322	—	
	Leclercq	C.P.C.	1 432	—	
	Macpès	P.S.	26	191	

TABLEAU III-D (Adultes) (suite)

**Résumé par division territoriale et par canton
1971/72**

Division territoriale	Canton	Nature des travaux*	Superficie (acres)	Volume (cunits)
10	Milnikek	C.P.C.	1 797	—
	Ouimet	C.C.	260	2 323
	Romieu-Dalibaire	C.P.C.	1 177	—
	Saint-Denis	C.P.C.	1 635	—
	Seigneurie Lac Matapédia	C.P.C.	2 449	—
		C.C.	8	36
	Seigneurie Nicolas-Rioux	C.C.	188	2 315
11	Iberville	C.C.	654	4 545
	Ragueneau	C.C.	87	800
	Tadoussac	C.C.	330	2 317
15	Grenier	C.C.	221	1 949
	Mingan	C.C.	300	3 517
16	Assemetquagan-Ristigouche	C.P.C.	1 646	—
	Cox	C.P.C.	1 267	4
	Clarke	C.P.C.	632	—
	Dugal-Nouvelle	C.C.	186	2 845
		C.P.C.	562	—
	Marcil-Clarke Clapperton	Em.	30	—
	Patapédia	C.C.	392	2 681
	Pellegrin	C.P.C.	1 495	—
	Port-Daniel	C.C.	298	2 147
			C.C.	750
20	Dubuisson	C.C.	750	8 539
	Marrias et Villebon	C.C.	286	4 192
21	Duparquet	C.C.	312	3 399
	Lavergne-Vanier	C.C.	666	3 647
	Paradis	C.P.C.	1 953	—
23	Baie-de-Gaspé-Sud, Galt	C.P.C.	1 002	—
	Baie-de-Gaspé-Sud	C.C.	285	2 197
	Cloridorme-De Beaujeu	C.P.C.	652	—
	Malbaie	C.P.C.	712	—
23	Tachereau-Lefrançois, Seigneurie Saint-Louis	C.P.C.	858	—
Total:	92 projets	—	60 041	173 433

*C.P.C.: Coupe précommerciale
 C.C. : Coupe commerciale
 P.S. : Peuplement semencier
 A.P. : Aménagement polyvalent
 P. : Travaux de pépinière
 Ar. : Arboretum

TABLEAU III-D (Étudiants)

**Résumé par division territoriale et par canton
1971/72**

Division territoriale	Canton	Nature des travaux	Superficie (acres)	Volume (cunits)
01	Duvernay	C.P.C.	202	—
02	—	—	—	—
03	—	—	—	—
04	Décarie	C.P.C.	120	—
	Provost	C.P.C.	300	—
05	—	—	—	—
06	Simard	C.P.C.	256	—
07	Normandin	C.P.C.	60	—
	Parent	C.P.C.	55	—
08	Parc des Laurentides	P.Ma.	4	—
	—	C.P.C.	6	—
09	—	—	—	—
10	Bédard	C.P.C.	132	—
	Boutet	C.P.C.	290	—
	Matalic	C.P.C.	213	—
11	Escoumains	C.P.C.	102	—
	Laval	C.P.C.	220	—
13	Daubrée-Lévy	C.P.C.	338	—
15	—	—	—	—
16	—	—	—	—
20	Marrias	C.P.C.	181	—
21	Duparquet	C.P.C.	189	—
23	Baillargeon	C.P.C.	110	—
	Cloridorme	C.P.C.	170	—
Total:	17 projets	—	2 948	—

*C.P.C. : Coupe précommerciale
Pl. Ma. : Plantation manuelle

TABLEAU III-E (Adultes)

**Nombre d'employés par comté
1971/72**

Comté	Nombre d'hommes	Comté	Nombre d'hommes
Abitibi-Est	79	Matane	114
Abitibi-Ouest	71	Matapédia	345
Beauce-Dorchester	51	Matapédia-Bonaventure	22
Bellechasse	67	Maskinongé	15
Bellechasse-Montmagny	22	Montcalm	66
Bonaventure	67	Montmagny	115
Charlevoix	46	Montmorency	41
Charlevoix-Dubuc	77	Papineau-Terrebonne	27
Chicoutimi	20	Pontiac	25
Compton	20	Portneuf	62
Dorchester	22	Rimouski	207
Dubuc	7	Roberval	135
Duplessis	45	Rouyn-Noranda	25
Frontenac	90	Saguenay	92
Gaspé-Nord	116	Témiscamingue	25
Gaspé-Sud	84		
Gatineau	35	Total:	2 577
Jonquière-Kénogami	32		
Kamouraska	37		
Labelle	120		
Laviolette	63		
L'Islet	42		
Lotbinière	45		

TABLEAU III-E (Étudiants)

**Nombre d'employés par comté
1971/72**

Comté	Nombre d'hommes	Comté	Nombre d'hommes
Abitibi-Est	85	Matane	53
Argenteuil	2	Matapédia	17
Bellechasse	11	Montmorency	32
Berthier	26	Portneuf	33
Bonaventure	28	Rimouski	21
Dubuc	22	Rivière-du-Loup	9
Duplessis	6	Roberval	22
Gaspé-Nord	19	Saguenay	36
Gaspé-Sud	17	Témiscamingue	9
Kamouraska	11		
Labelle	15	Total:	489
Laviolette	10		
L'Islet	5		

Annexe IX:

Conservation

**Nombre d'incendies et superficie incendiée,
par année**

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée (acres)
1924	636	203 262.75
1925	607	20 130.01
1926	799	33 343.16
1927	514	40 969.34
1928	295	6 533.25
1929	426	10 494.00
1930	591	44 034.00
1931	1 020	42 485.25
1932	1 466	1 027 159.00
1933	1 553	113 358.00
1934	1 102	287 649.50
1935	1 277	280 295.50
1936	556	29 546.50
1937	1 033	90 286.24
1938	1 150	126 535.25
1939	856	80 300.75
1940	861	39 948.00
1941	1 710	1 590 234.25
1942	931	27 613.75
1943	699	48 305.75
1944	1 542	599 818.00
1945	996	43 688.25
1946	992	55 764.00
1947	1 111	96 919.25
1948	1 280	224 749.75
1949	1 537	137 888.00
1950	1 304	203 618.00
1951	869	267 659.75
1952	60	55 856.75
1953	2 257	574 481.75
1954	392	51 958.75
1955	1 276	549 550.50

**Nombre d'incendies, superficie incendiée
et dommages causés en 1971
par organisme de protection**

Organisme	Nombre d'incendies	Superficie incendiée (acres)	Dommages causés
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS			
District No 1	55	183 827.75	\$ 5 839 095.89
District No 2	138	2 910.50	75 215.50
District No 3	43	368.75	1 185.65
District No 4	56	655.75	3 707.25
District No 5	5	315.25	6 399.34
District No 6	15	8 760.75	205 351.05
District No 7	29	34 065.50	1 256 939.60
District No 8	47	74.25	1 348.37
District No 12	13	61.00	732.00
District No 13	52	247 700.25	7 286 346.94
District No 15	4	2 033.00	10 156.00
District No 20	20	821.50	7 291.80
District No 21	23	945.00	14 698.00
Total	500	482 539.25	\$ 14 708 467.39
ASSOCIATIONS DE PROTECTION			
Ass. P.F. Saint-Maurice	122	819.25	\$ 17 933.52
Ass. P.F. Gatineau	166	1 526.00	24 606.00
Ass. P.F. Outaouais	115	62.75	53 262.00
Ass. P.F. Price	13	25.50	1 614.81
Ass. Gaspésienne P.F.	148	409.25	7 194.65
Ass. P.F. Laurentiennes	257	38 604.50	2 781 304.30
Total	821	41 447.25	\$ 2 885 915.28
Concessionnaires et propriétaires non associés	4	0.25	\$ 0.50
Feux extra-territoriaux	6	123 661.25	\$ 3 697 339.60
Grand total	1 331	647 648.00	\$ 21 291 722.77

Nombre d'incendies en 1971 par organisme de protection et par causes

Organisme	Abatis	Ouvriers forestiers	Récréation	Voyageurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incendiaires	Non classifiées	Inconnues	Total	Pourcentage
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS												
District No 1	5	2	8	7	1	5	2	—	19	6	55	4.1
District No 2	20	—	27	32	3	2	12	6	30	6	138	10.4
District No 3	1	2	17	1	1	3	—	1	11	—	43	3.2
District No 4	1	2	29	16	—	2	4	—	2	—	56	4.2
District No 5	—	1	—	2	—	1	—	1	—	—	5	0.4
District No 6	—	—	5	3	—	2	1	2	1	1	15	1.1
District No 7	—	3	4	5	—	9	—	6	1	1	29	2.2
District No 8	4	5	3	18	2	—	3	—	12	—	47	3.5
District No 12	—	1	5	1	—	2	2	—	2	—	13	1.0
District No 13	—	3	9	10	—	23	3	—	2	2	52	3.9
District No 15	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	4	0.3
District No 20	—	1	6	8	1	1	—	2	1	—	20	1.5
District No 21	1	2	5	7	4	—	—	1	2	1	23	1.7
Total	32	22	118	116	12	54	27	19	83	17	500	37.5
ASSOCIATIONS DE PROTECTION												
Ass. P.F. Saint-Maurice	—	12	37	5	10	42	2	—	14	—	122	9.2
Ass. P.F. Gatineau	—	6	37	4	—	108	—	4	3	4	166	12.5
Ass. P.F. Outaouais	—	3	16	9	—	71	2	5	1	8	115	8.6
Ass. P.F. Price	—	1	2	5	—	5	—	—	—	—	13	1.0
Ass. Gaspésienne P.F.	18	13	10	33	3	10	29	—	31	1	148	11.1
Ass. P.F. Laurentiennes	1	26	69	57	16	43	23	1	21	—	257	19.3
Total	19	61	171	113	29	279	56	10	70	13	821	61.7
Concessionnaires et propriétaires non associés	—	1	—	1	—	1	—	—	1	—	4	0.3
Feux extra-territoriaux	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	6	0.5
Grand total	51	84	289	230	41	340	83	29	154	30	1 331	
Pourcentage	3.8	6.3	21.7	17.3	3.1	25.5	6.2	2.2	11.6	2.3		100.0

Nombre d'incendies en 1971 par mois et par causes

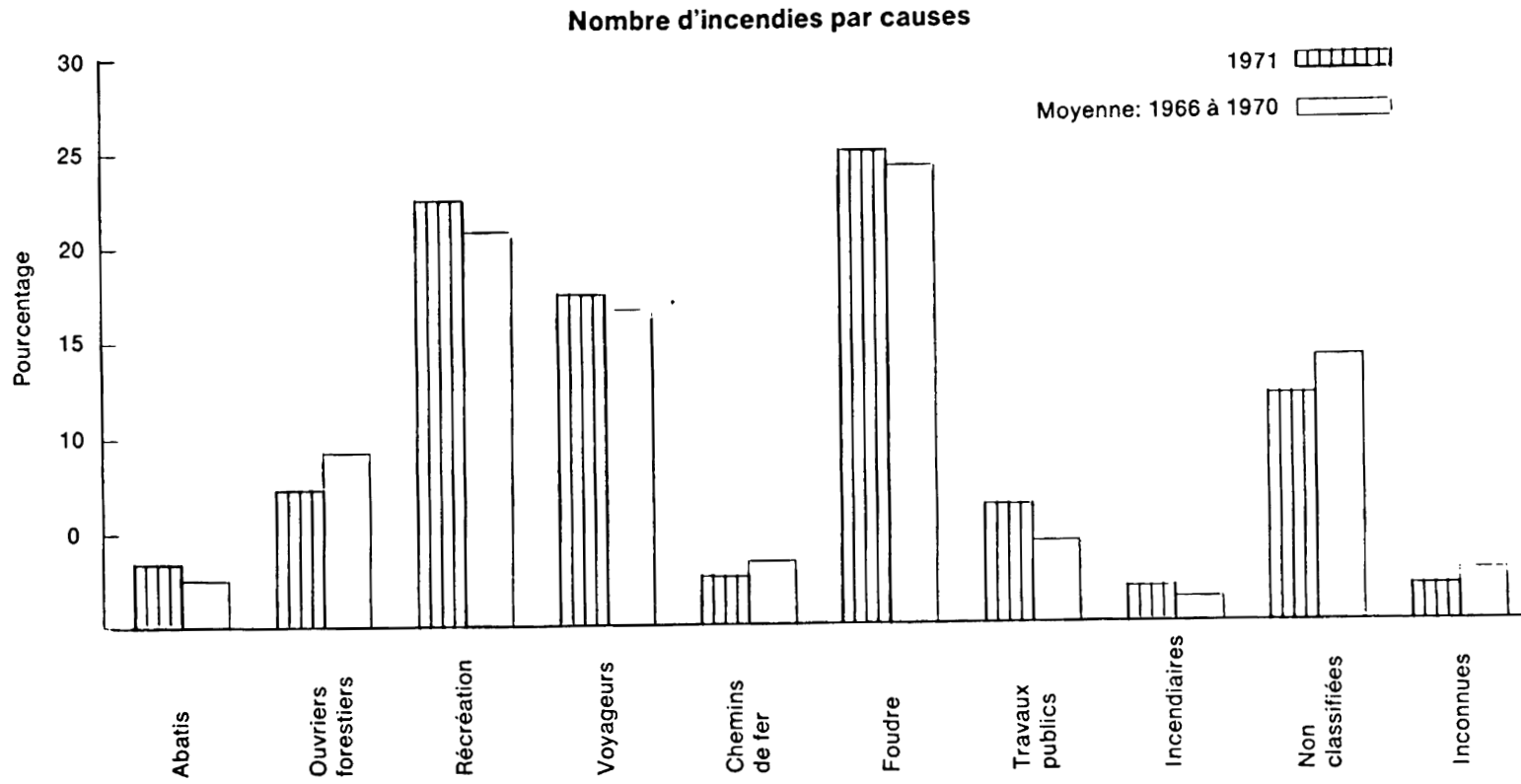
Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	—	16	19	7	5	3	1	—	51	3.8
Ouvriers forestiers	—	9	44	9	13	7	2	—	84	6.3
Récréation	—	80	100	47	39	12	8	3	289	21.7
Voyageurs	1	74	69	29	44	10	2	1	230	17.3
Chemins de fer	—	14	23	3	1	—	—	—	41	3.1
Foudre	—	23	190	66	37	21	2	1	340	25.5
Travaux publics	—	17	24	17	11	8	5	1	83	6.2
Incendiaires	—	11	14	2	2	—	—	—	29	2.2
Non classifiées	1	76	54	12	7	2	2	—	154	11.6
Inconnues	—	10	17	1	—	1	1	—	30	2.3
Total	2	330	554	193	159	64	23	6	1 331	
Pourcentage	0.2	24.8	41.6	14.5	11.9	4.8	1.7	0.5		100.0

Superficie incendiée (en acres) en 1971 par mois et par causes

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	—	743.25	405.00	19.00	7.50	7.25	31.25	—	1 212.25	0.2
Ouvriers forestiers	—	131.25	54 992.25	2.50	39.00	40.00	6.00	—	55 211.00	8.5
Récréation	—	35 599.50	879.75	48.50	5.50	7.75	503.75	29.00	37 073.75	5.7
Voyageurs	—	1 940.50	154 187.75	122.50	52.00	3.00	4.00	1.50	156 311.25	24.1
Chemins de fer	—	92.75	6 758.75	13.75	—	—	—	—	6 865.25	1.1
Foudre	—	346.25	258 953.50	1 513.00	47.00	2.50	—	—	260 862.25	40.3
Travaux publics	—	6 987.50	11 520.75	26.75	21.50	28.50	171.25	4.25	18 760.50	2.9
Incendiaires	—	169.00	148.50	18.00	12.50	—	—	—	348.00	0.1
Non classifiées	10.00	14 995.75	438.50	122.00	2.25	—	314.00	—	15 882.50	2.4
Inconnues	—	230.50	94 875.50	—	—	0.25	15.00	—	95 121.25	14.7
Total	10.00	61 236.25	583 160.25	1 885.00	187.25	89.25	1 045.25	34.75	647 648.00	
Pourcentage	—	9.5	90.0	0.3	—	—	0.2	—		100.0

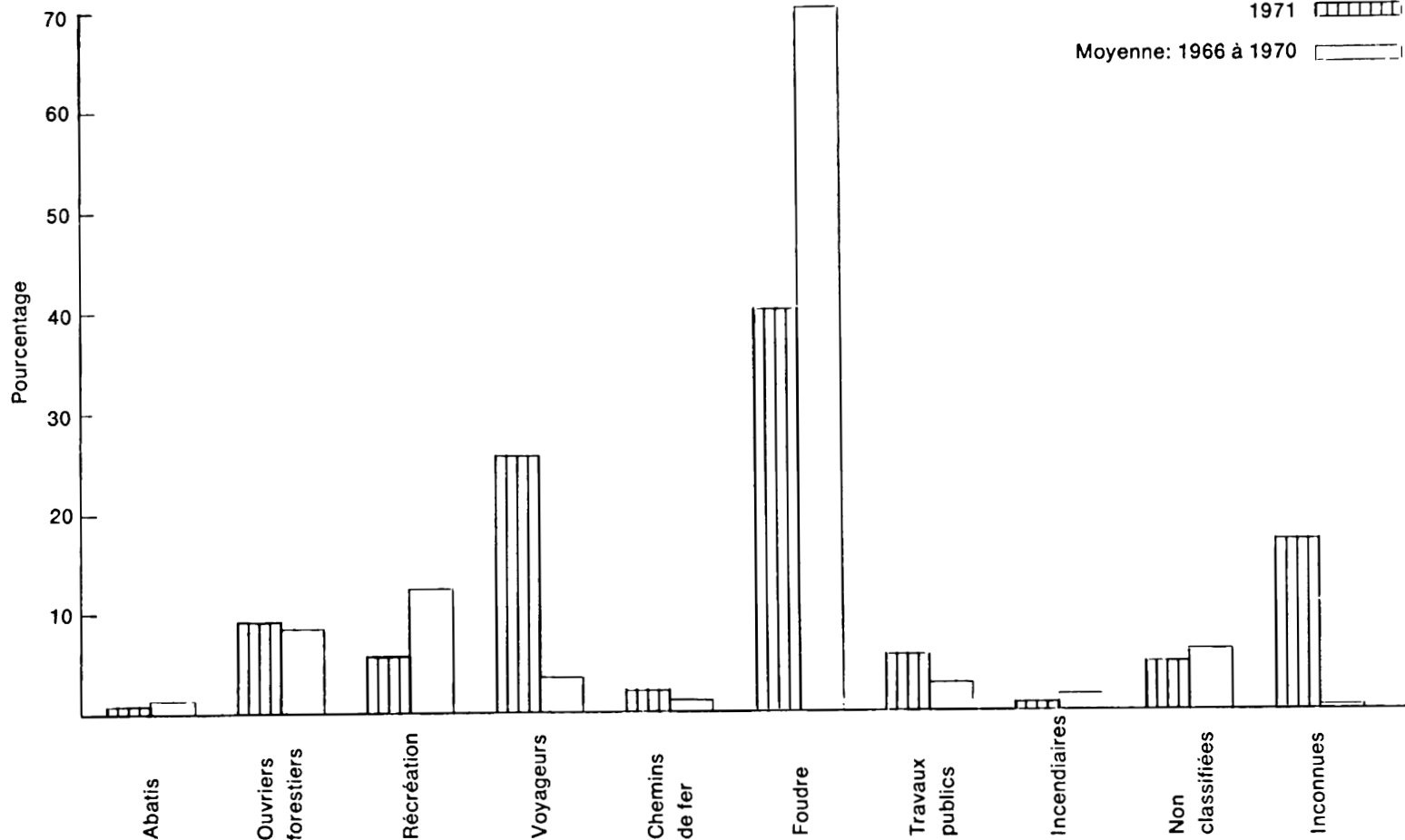
Superficie incendiée (en acres) en 1971 par catégorie de terrain et par causes

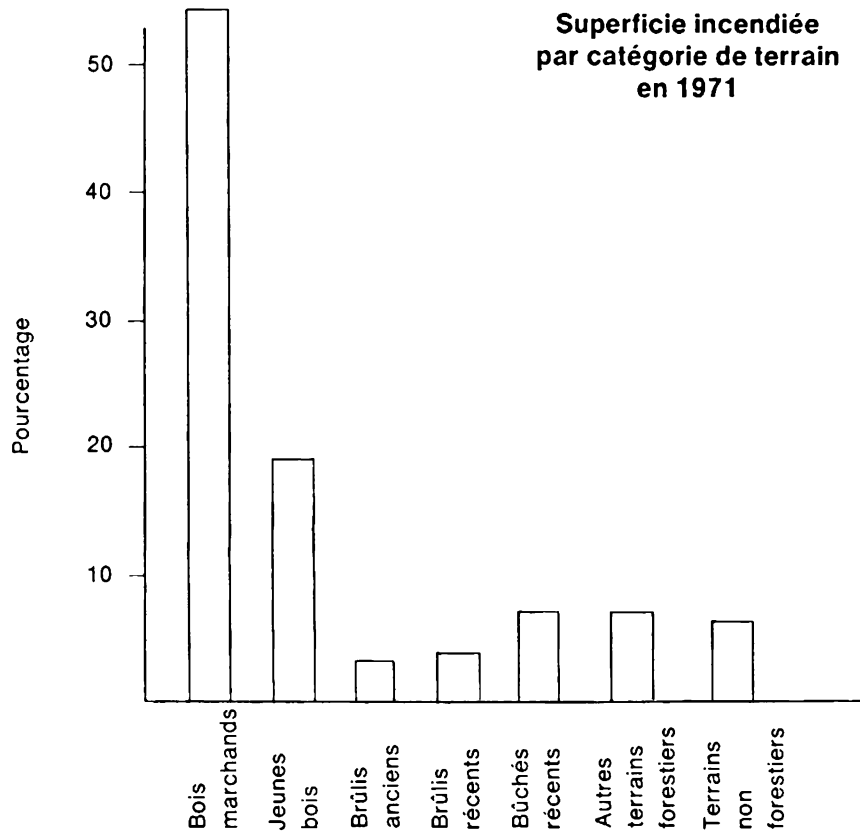
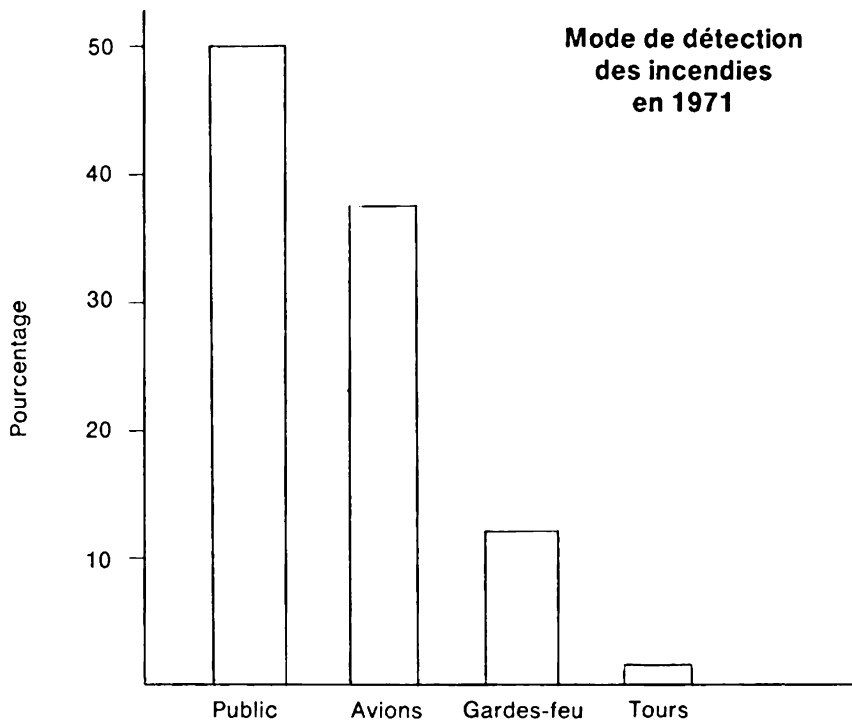
Causes	Bois marchands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non forestiers	Total	Pourcentage
Abatis	48.25	157.00	4.50	2.00	301.25	4.75	694.50	1 212.25	0.2
Ouvriers forestiers	12 912.75	2 029.00	355.50	—	39 021.25	866.50	26.00	55 211.00	8.5
Récréation	24 251.25	515.50	102.75	15.25	6 131.50	2 394.50	3 663.00	37 073.75	5.7
Voyageurs	79 279.00	37 359.25	504.50	14 726.25	1 365.50	82.50	22 994.25	156 311.25	24.1
Chemins de fer	—	2 018.25	—	3 000.00	2.25	1 747.75	97.00	6 865.25	1.1
Foudre	174 848.00	34 887.75	15 065.50	2 400.50	1 291.50	29 722.00	2 647.00	260 862.25	40.3
Travaux publics	2 756.25	5 664.75	20.00	1.25	74.25	2 032.25	8 211.75	18 760.50	2.9
Incendiaires	21.50	157.00	4.00	0.25	119.25	31.00	15.00	348.00	0.1
Non classifiées	10 021.00	2 357.75	99.00	1.50	87.25	2 402.75	913.25	15 882.50	2.4
Inconnues	55 022.00	30 584.50	3.00	—	14.00	9 423.50	74.25	95 121.25	14.7
Total	359 160.00	115 730.75	16 158.75	20 147.00	48 408.00	48 707.50	39 336.00	647 648.00	
Pourcentage	55.4	17.9	2.5	3.1	7.5	7.5	6.1		100.0



Superficie incendiée par causes

226





**Coût de la protection
1er avril 1971 au 31 mars 1972**

Description	Service de la Protection et Divisions territoriales du ministère des Terres et Forêts	Associations de protection et autres organismes de protection	Total
Salaires	\$ 2 085 461.71	\$ 2 568 990.57	\$ 4 654 452.28
Dépenses de voyage	\$ 193 955.24	\$ 84 670.81	\$ 278 626.05
Frais d'extinction	\$ 990 417.37	\$ 759 603.85	\$ 1 750 021.22
Autres dépenses	\$ 3 446 276.56	\$ 1 849 423.53	\$ 5 295 700.09
Total	\$ 6 716 110.88	\$ 5 262 688.76	\$ 11 978 799.64
	<i>Plus: Montants versés aux associa- tions de protection et autres organis- mes de protection, par le service de la Protection</i>	<i>Moins: Montants versés par le service de la Protection</i>	
Frais d'extinction	\$ 471 847.24	\$ 471 847.24	
Frais de patrouille	\$ 1 759 371.50	\$ 1 759 371.50	
Total	\$ 8 947 329.62	\$ 3 031 470.02	\$ 11 978 799.64